

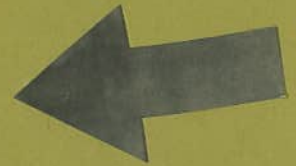
NATIONAL HISTORIC PARKS  
AND SITES BRANCH

DIRECTION DES LIEUX ET DES  
PARCS HISTORIQUES NATIONAUX

MANUSCRIPT REPORT NUMBER  
TRAVAIL INÉDIT NUMÉRO

265

LE PHENOMENE DU TRANSPORT DE BATIMENTS  
AUX FORGES DU SAINT-MAURICE



LA MACONNERIE D'EPOQUE AUX TROIS-RIVIERES

par  
JEAN BELISLE

(1977)

PARKS CANADA  
DEPARTMENT OF INDIAN  
AND NORTHERN AFFAIRS

PARCS CANADA  
MINISTÈRE DES AFFAIRES  
INDIENNES ET DU NORD

FO  
147  
4.1



Le phénomène du transport de bâtiments  
aux Forges du Saint-Maurice  
par Jean Bélisle  
(1977)

La maçonnerie d'époque aux Trois-Rivières  
par Jean Bélisle  
(1977)

The Manuscript Report Series is printed in a limited number of copies and is intended for internal use by the Department of Indian and Northern Affairs. Copies of each issue are distributed to various public repositories in Canada for use by interested individuals.

Many of these reports will be published in Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens and may be altered during the publishing process by editing or by further research.

La série intitulée Travail inédit est imprimée à tirage limité pour les besoins du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Des exemplaires de chaque rapport sont distribués à des archives publiques au Canada, où les intéressés peuvent les consulter.

Bon nombre de ces rapports paraîtront dans la revue intitulée Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens, et pourront être remaniés ou mis à jour.

Le phénomène du transport de bâtiments  
aux Forges du Saint-Maurice  
par Jean Bélisle  
Mars 1977



Le phénomène du transport des bâtiments  
aux Forges Saint-Maurice

Jean Bélisle

Mars 1977

viii	Sommaire
ix	Abrégé
x	Remerciements
1	Introduction
3	Existence historique du phénomène
9	Tradition orale
10	Déplacement par démontage
12	Déplacement en bloc
17	Le point de vue d'un professionnel, Raymond Leclerc
18	Pose des crochets et des vis
20	Séparation du carré du solage
20	Technique moderne
21	Montage des cages et des "run"
23	Système de roulement
23	Type rouleau simple
25	Type rouleau triple
27	Le cabestan
30	Crochet d'amarrage
33	Tableau récapitulatif

35	Effet sur le site
37	Annexe I L'outillage
49	Les maisons déplacées
51	Liste des maisons
53	Maison Bergeron
57	Maison Abbott (chapelle)
61	Maison Milot
65	Maison Provencher
69	Maison Charbonneau
73	Maison Labonté 1 <sup>ère</sup>
77	Maison Labonté 2 <sup>ème</sup>
81	Maison Bellemarre
85	Maison Coté
89	Maison Marchand
93	Maison Dubé
97	Maison Knox
101	Maison Hubert
105	Maison Lévesque
109	Maison Dufresne
113	Maison Veillette
117	Maison Saint-Pierre
121	Maison Blanchet
125	Aspect historique
126	L'édifice
135	Annexe I Le Nouvelliste

136	Annexe II	Le Droit
137	Maison Marcoux	
140	Aspect historique	
143	L'édifice	
159	Maison Dionne	<i>✓ Boulangerie</i>
163	Aspect historique	
164	L'édifice	
168	La Boulangerie des Forges en rapport avec la Maison Dionne	
177	Annexe I	Les boulangeries aux Forges du Saint-Maurice
183	Annexe II	Engagements de boulanger
193	Conclusion	
194	Sources des figures	
195	Sources des illustrations	
199	Bibliographie	
205	Notes	

## Sommaire

Peu après l'abandon du site des Forges du Saint-Maurice, tous les bâtiments qui s'y trouvent, disparaissent. A la suite d'une série d'enquêtes menées auprès de la population locale, il nous est apparu que de nombreux bâtiments ont été déménagés hors du site à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La technique du transport a été reconstituée à partir des témoignages de témoins et d'un professionnel. Un inventaire partiel d'une vingtaine de bâtiments a été dressé. Dix-sept de ceux-ci ont été analysés de façon sommaire et trois, de façon exhaustive. Des dix-sept seuls cinq ou six proviendraient effectivement du site. Les trois édifices examinés à fond sont probablement d'anciens bâtiments des Forges. Une maison entre autres, serait l'ancienne boulangerie des Forges du Saint-Maurice. L'examen de la structure N<sup>o</sup>38 du site, soit la boulangerie, révèle de nombreux points de similitude avec la maison Dionne. Le présent exposé soulève beaucoup plus de questions qu'il ne donne de réponses. Toutefois, il révèle un phénomène très intéressant tant sur le plan architectural que sur le plan social.

## Abrégé

Ce rapport préliminaire sur le domaine construit des Forges du Saint-Maurice présente le phénomène du déplacement de structures du site historique, à la région environnante. Suite à une série d'enquêtes orales, une vingtaine de bâtiments ont été identifiés comme provenant du site. Un exposé sur la technique propre au déplacement de bâtiments amène l'étude sur les bâtiments mêmes. Trois de ceux-ci sont étudiés de façon systématique. Cette étude révèle entre autres qu'un de ces bâtiments, la maison Dionne, serait probablement l'ancienne boulangerie des Forges du Saint-Maurice.

## Remerciements

L'auteur tient à remercier ceux qui l'ont aidé au cours de l'élaboration de cette étude entre autres, monsieur Michel Bédard qui au cours de ces enquêtes auprès de la population locale a révélé le phénomène du déplacement de structure, mademoiselle Johanne Paradis qui fut mon adjoint sur le terrain au cours de l'été 1976, monsieur Serge Saint-Pierre pour sa collaboration aux annexes sur la boulangerie des Forges du Saint-Maurice, à monsieur Jean Lavoie, à monsieur Raymond Leclerc qui nous a expliqué son métier de transporteur et qui a mis à notre disposition ses nombreuses photographies, à monsieur Alain Rainville pour ses conseils sur les fours à pain, à madame Lyse Gauthier Harvey pour son patient travail de dactylographie, et enfin aux différents propriétaires des maisons "déplacées" qui nous ont donné accès à leur demeure.

## Introduction

Lorsque l'on regarde le site des Forges du Saint-Maurice, on ne peut qu'être étonné du peu de structure qui s'y trouve. Nous savons grâce à la photographie Mc Dougall prise vers 1880, que le site à cette date était intact. Si l'on accepte le fait qu'un ensemble de cette importance ne peut disparaître sans laisser de trace dans la mémoire d'une population locale, nous pouvons retrouver ce qui survint sur le site entre la période de fermeture et la période actuelle.

Au cours d'une série d'enquêtes qui furent menées par M. Michel Bédard, historien à Parcs Canada, au cours de l'année 1975, un certain nombre de constatations nous ont permis de comprendre un peu mieux la période dite d'abandon du site. Entre autres, l'explication de la destruction de la grande maison vient probablement du besoin que les gens de Trois-Rivières, ont eu de matériaux de construction suite à l'incendie de 1908. La démolition du haut-fourneau s'explique pour des raisons analogues. Enfin, l'élément qui justifie ce rapport préliminaire, est justement l'absence de bâtiments d'habitations (ceux en bois).

Cette absence est expliquée par plusieurs informateurs, par le besoin de maisons qu'il y avait dans la région des Forges à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les maisons des Forges auraient donc été déménagées hors du site et réinstallées sur de nouvelles fondations.

L'enquête orale nous révèle qu'une vingtaine de bâtiments aurait pu provenir du site. Selon nous, plusieurs de nos prétendues maisons des Forges n'en sont sûrement pas. Cependant,

nous ne pouvons prendre le risque de les ignorer.

La présente étude tentera donc de séparer à partir de ce corpus de vingt édifices, les bâtiments provenant du site de ceux qui n'en viennent pas. Ce partage est d'autant plus difficile que sur un plan physique ces maisons se ressemblent toutes et que sur un plan historique, pratiquement aucun document de la période d'abandon a été examiné. Il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre les hypothèses qui suivront.

Tant que les archives de la période 1880-1920 n'auront pas été dépouillées systématiquement, nous ne pourrons avoir de certitude. L'observation physique de ces bâtiments peut également prêter à confusion car, pour une personne âgée, n'importe laquelle des vieilles maisons de la région peut être une maison des Forges. Plus l'historien met de l'insistance sur ces maisons, plus l'informateur risque de croire sincèrement que telle ou telle maison, vient des Forges. Il nous faut donc autant que possible, ne tenir compte d'un témoignage que si celui-ci est recoupé par un autre témoignage.

Toutefois avant d'examiner ces vingt et quelques maisons, nous nous attarderons à la technique proprement dite du déménagement de maisons.

Première partie:      Existence historique du phénomène

Le premier point que l'enquête orale a révélé, est tout simplement l'existence d'un phénomène que nous pouvons appeler "le déplacement de maisons". En effet, plusieurs informateurs se rappellent avoir entendu dire que certaines des maisons des Forges auraient été déplacées. Pierre Bellemare nous raconte:

M.B. Vous savez qui en a des maisons qui ont été déménagées?

P.B. Oui

M.B. Lesquelles?

P.B. La maison

M.B. Qui qui vous a dit ça que ça a été déménagé?

P.B. Ben ça m'a été dit

M.B. Par qui? Vous rappelez-vous?

P.B. Les Marchand je pense, ou mon père.<sup>1</sup>

Un autre informateur Raoul Rathier, confirme l'existence de ce phénomène sur le second rang (c'est-à-dire le boulevard Saint-Jean).

R.R. 2<sup>e</sup> rang

M.B. Est-ce qu'y vous aurait parlé de maisons qui aurait été déménagées sur le deuxième rang?  
Au 2<sup>e</sup> rang.

R.R. Plusieurs, 4 à 5 qui m'avait dit.<sup>2</sup>

Nous pourrions allonger la liste des témoignages de ce genre de façon interminable. Notre propos n'étant pas une énumération, prenons pour acquis qu'il y a eu ce phénomène que nous appelons déplacement de maisons.

Ce phénomène n'est d'ailleurs pas exclusif au site des Forges. On le retrouve un peu partout au Québec, et à toutes les époques. De nombreux cultivateurs<sup>3</sup> voulant une nouvelle maison déplaçaient leur ancienne dans le fond de la cour, la transformaient en hangar puis s'en construisaient une nouvelle,

souvent au même emplacement que l'ancienne. Le 24 février 1679, Jean Le Rouge dit Grande Allée s'engage devant le notaire Romain Becquet premièrement, à démolir et démonter une maison de colombage appartenant à Jean Le Mire, arpenteur du Roy et deuxièmement, à réédifier cette maison sur un nouvel emplacement en la Haute Ville de Québec<sup>4</sup>.

On ne déménage pas seulement les maisons mais aussi des hangars. Le 18 février 1723, Jacques Dubeau s'engage devant le notaire François Rageot, à refaire et transporter un vieux hangar sis au village de Saint-Jacques de Charlesbourg, de façon à le rendre logeable pour les grains<sup>5</sup>. Si ces derniers déplacements semblent être effectués par démontage, celui que Jean et Pierre Brousseau effectue en 1732 pour Louis Bourbeau dit Carignant pourrait fort bien être selon la technique du déménagement en bloc.

Convention entre les S<sup>r</sup> Brousseau et Carignant du 17<sup>e</sup> may 1732

Par devant le notaire Royal en la prévosté de Québec y résidant soussigné et témoins cy après nommés fut présent les S<sup>r</sup> Pierre et Jean Boursseau père et fils m<sup>e</sup> charpentiers de maison demeurant en cette ville. Lesquels ont promis et se sont obligés solidairement l'un pour l'autre un d'Eux seul pour le tout envers le S<sup>r</sup> Louis Bourbeau dit Carignant m<sup>e</sup> charpentier de navire demeurant en cette ville a ce present et acceptant de luy transporter une maison qui luy appartient et se trouve élevée en cette ville sur la Rue de La S<sup>te</sup> famille lad maison de trente pieds ou environ de longueur et vingt et un pied ou environ de large de pièces sur pièces avec son comble lambourdes et poutre et sa couverture tel qu'elle se trouve et que led Brousseau a déclaré bien sçavoir et de faire led transport de lad Rue de la S<sup>te</sup> famille en une autre rdes qui se trouve derriere tirant à l'Est et

environ a trente ou quarente pieds distants de l'endroit ou elle se trouve présentement de faire led transport de sorte qu'ils ne causeront aucun dommage à lad maison et la rendront levée et couverte les planchers et cloisons tels qu'ils se trouvent avec les portes chassis et contrevents à La Réserve des lattages et renduis aux quels ils ne s'engagent point au cas que par led transport il leur soit fait quelque damages s'obligeant led S<sup>r</sup> Carignant de faire faire les démolitions des cheminées et autre maçonne qui peuvent nuire aud transport et ce d'huy en quinze jours pour le plus tard sytost après led temps promettent et s'y obligent Lesd Brousseaux de travailler a ce transport et rétablissement sans discontinuer d'y travailler qu'il ne soit finy, cet engagement fait d. la part desd Brousseaux a la charge par led Cagignant de leur tailler et payer la somme de quatre vingt dix livres moitié en argent et l'autre moitié en marchandises au prix courrant des marchands de cette ville<sup>+</sup> (le bled farine ou lard passeront pour marchandises) et ce a fur et mesure que l'ouvrage se fera lequel led Brousseau s'oblige de rendre après led transport tel ainsy qu'il se trouve a présent sans estre obligés de faire aucune fourniture de bois<sup>#</sup> (ni maçonne ou autre ouvrage qui regarde les maçons) et ce au quinze du mois de juin prochain S'obligeant au surplus led Carignant de fournir a ses dépens sept hommes pendant un jour jour aider à faire le transport de lad maison au cas qu'elle puisse se transporter en entier car ainsy a été convenu a present de leur depens damages et interest et sous l'obligation fait et passé aud Québec en la demeure dud S<sup>r</sup> Carignant





Deuxième partie: Tradition orale

De façon générale, la grande majorité de nos informateurs ne peuvent expliquer le mode de transport de ces bâtiments déménagés. Quatre informateurs messieurs Raoul Ratier, Pierre Bellemare, Donat Blanchet et Floribert Marchand nous apprennent toutefois, nombre de détails intéressants sur l'opération même du déménagement. Il faut nous garder cependant de prendre ces observations au pied de la lettre parce qu'elles ne sont généralement pas directes. La plupart du temps c'est le père ou le grand-père de l'informateur qui lui a raconté l'opération du déménagement.

#### Déplacement par démontage

A travers ces différents témoignages, deux formes de déménagement apparaissent: le déplacement par démontage et le déplacement en bloc. La première forme de déplacement, celui par démontage se rattache principalement aux maisons déplacées sur le deuxième rang (aujourd'hui le boulevard Saint-Jean).

M.B. Maintenant pour ces maisons-là, est-ce que votre père ou votre grand-père vous aurait dit par exemple comment ces maisons-là ont été déménagées?

R.R. Y ont été comme je vous dis y ont été démanchées comme ça.

M.B. Est-ce qu'y ont été défaites complètement?

R.R. Complètement oui

M.B. Y les ont défaites complètement, ensuite de ça y les ont déménagées toute chargées pis y les amenaient chez-eux, pis y amenaient de la pierre qu'y avait icit, c'est pour ça les solages de la Grande Maison, c'est pour ça qu'y a bien de la pierre de partie, pour faire le solage.<sup>8</sup>

En plus des indications relatives au carré, l'informateur

explique la disparition de la pierre de la Grande Maison par le besoin de fondation. Les maisons déplacées du Boulevard Saint-Jean auraient donc leurs fondations en pierre de la Grande Maison. L'observation sur le terrain tend à confirmer cette hypothèse. La dernière chapelle (l'actuelle église de Saint-Michel de Forges) aurait été elle aussi, démontée pour son transport, de Saint-Ignace du Lac aux Forges. Bien que n'étant pas une maison provenant du site des Forges, la petite église par la technique de déménagement dont elle fut l'objet, reste très intéressante pour notre exposé.

F.M. Toute transportée, toute nette là. Ils ont été à peu près trois semaines

M.B. Trois semaines, la remonter aussi?

F.M. Ah pas rien... Ah pas la monter, rien l'amener

M.B. Ca s'est juste l'amener

F.M. La défaire là bas puis l'amener ici

M.B. Bon la remonter ici cela a pris combien de temps?

F.M. Ah, ça pris ça pris un bon 6 mois

M.B. Un bon 6 mois, mais comment c'était fait, comment est-ce qu'ils l'ont amenée jusqu'ici, panneaux là?

F.M. An non tout en bois, ils ont tout défait le bois.

M.B. Ils ont tout défait. Est-ce que c'était fait en pièces sur pièces ça non?

F.M. Non, non en clapboard

M.B. En clapboard

F.M. Puis en dedans c'était en gyproc oui.<sup>9</sup>

Avant d'aller plus avant, il faut préciser que Saint-Ignace du Lac se trouve actuellement sur le réservoir Taureau près de Saint-Michel-des-Saints, à près de 95 kilomètres du site des Forges. Avec cette distance énorme de 95 kilomètres, la durée de trois semaines nécessaire au transport s'explique d'elle-même. De plus, la raison de démonter l'église plutôt que de la

transporter en bloc, s'explique aussi par la trop grande distance.

### Déplacement en bloc

La seconde technique de déplacement est le transport en bloc. L'existence de cette technique est confirmée de façon certaine par plusieurs informateurs. Si les premiers témoignages sont plutôt vagues, en revanche celui de Donat Blanchet est étonnamment précis. Pierre Bellemare nous parle des déplacements en ces termes:

M.B. Savez-vous cette maison-là pour la déménager s'il l'ont défaite ou s'il l'ont transportée faite?

P.B. Y l'ont déménagée complète.

M.B. Complète

P.B. Oui

M.B. Savez-vous comment ça c'est fait ce déménagement-là?

P.B.

M.B. Oui, vous l'avez pas vu O.K.<sup>10</sup>

Pierre Bellemare, de façon nous croyons assez claire, véhicule une information transmise par la tradition orale, probablement par son père. Son témoignage est clair, il fait allusion à un déménagement en bloc.

Vers 1931, on déménage l'ancienne chapelle. Floribert Marchand nous décrit l'opération dont il a été témoin oculaire.

M.B. Oui qui l'a déménagée cette église-là, d'en face à en arrière là? Comment est-ce qu'ils ont fait pour la déménager là?

F.M. Ah ils l'ont toute défaite

M.B. Ils l'ont toute défaite. Ils l'ont faite çà c'est quand l'autre église a été remontée

F.M. Ils ont défait le haut

M.B. Le haut?

F.M. Mais le carré ils l'ont laissé fait puis il  
 était fait en pièce c'était en pièce ça.<sup>11</sup>

D'après monsieur Marchand, ils ont démonté la charpente mais gardé le carré intact. Le témoignage au début, peut prêter à confusion mais plus on avance plus les choses prennent leur place.

F.M. Et puis là ils ont pris dans ce temps-là ils appelaient ça des ... je ne sais pas comment ils appelaient c'était des chevaux en tous les cas qui faisaient virer ça virait...

M.B. Autour d'un ...

F.M. Oui puis ils mettaient des soles dessous puis ils l'ont traînée de l'autre bord.

M.B. Ils avaient comme une espèce de cabestan là

F.M. Cabestran

M.B. Puis les chevaux tournaient

F.M. Les chevaux tournaient

M.B. Autour de ça puis cela tirait

F.M. Cela faisait virer un câble

M.B. Oui

F.M. En dessous de cela, dans ce temps-là il était chargé de pierre lui comprends-tu.

M.B. A ce moment cela veut dire que le carré de la chapelle devait être sur des espèces de glissières là

F.M. Oui, oui

M.B. Une espèce de traîneau

F.M. Oui un traîneau ils ont mis des soles en dessous là puis ils l'ont envoyée de l'autre bord

M.B. Est-ce que c'était sur des traîneaux ou sur des billots? Est-ce qu'ils faisaient toutes?

F.M. Sur des billots, des billots

M.B. Ils faisaient rouler des billots

F.M. Oui

M.B. Puis cela aurait été fait en 31

F.M. En 31.<sup>12</sup>

De façon simple l'opération décrite par monsieur Marchand se résume comme suit: premièrement, on enlève la charpente (le toit) de la chapelle, on ne garde que le carré, deuxièmement on glisse sous la chapelle les soles (grosses poutres), ces soles forment une sorte de traîneau, troisièmement on glisse sous cet assemblage de soles, des billots ronds, ceux-ci servant de billes de roulement, enfin quatrièmement, on tire le tout grâce à un cabestan actionné par des chevaux, ce cabestan est lesté de pierre.

Notre dernier informateur monsieur Donat Blanchet, précise de façon très claire toutes les étapes du transport ainsi que l'équipement nécessaire à l'opération. Il faut préciser que monsieur Donat Blanchet fut propriétaire d'une des maisons déplacées et, que c'est pour cette raison qu'il est bien renseigné. La technique qu'il décrit est celle qui fut appliquée à sa maison.

Comme dans le témoignage de monsieur Marchand, c'est la toiture qui est la première à être touchée lors du déménagement. Monsieur Blanchet nous décrit cette opération en ces termes:

D.B. Le toit avait été séparé lui par exemple

M.B. Donc c'était pas l'ancien toit cela.

D.B. Non! non!

M.B. Cela avait été complètement refait à neuf.

D.B. Oui

M.B. Cela c'est vous qui a fait refaire le toit en neuf ou c'est le type qui vous a vendu

D.B. Non c'est quand qu'ils l'ont déménagée qu'ils ont refait cela.<sup>13</sup>

Nous ne pouvons dire si le toit fut démonté pour le transport,

toutefois il semble certain qu'il fut réparé à la suite de ce transport. Le toit semble donc subir de façon générale, plusieurs modifications à la suite de l'opération même du déménagement.

Monsieur Blanchet nous décrit également comment étaient placés les soles et les fameux billots que monsieur Marchand nous a décrits précédemment.

M.B. Mais est-ce que la maison était sur des traîneaux ou quoi? Comment ils l'ont déplacée?

D.B. Ah bien là cela ils mettaient toujours des gros morceaux de bois ils appelaient cela des soles là-dessous, une dessus une dessous la maison puis une à terre puis des rouleaux de bois puis cela montait.<sup>14</sup>

La présence d'une sole directement sur le sol permet de comprendre maintenant le système. Ces soles servent en quelque sorte de rail. Ils donnent aux rouleaux une surface solide et stable sur laquelle ils peuvent se déplacer. C'est le principe du roulement à bille.

Comme dans le témoignage de monsieur Marchand, le témoignage de monsieur Blanchet, donne le cabestan comme étant l'outil de base nécessaire à l'opération de la traction. Il nous décrit cet outil comme suit:

D.B. Un cabastran ça

M.B. Vous appelez cela un cabastran

D.B. Oui

M.B. O.K.

D.B. Comment est-ce que je dépeindrais bien cela?

M.B. Vous pouvez le faire au verso ici tiens allez-y sur la

D.B. Tu vois cela vire comme cela, tu vois cela c'est un poteau puis ici tu as une pole comprends-tu les chevaux étaient attachés ici puis le wire virait alentour de cela, un wire

ou un câble ces chevaux font le tour comme cela.<sup>15</sup>

Cette description est suffisamment claire pour pouvoir se passer de commentaires. Notre informateur nous décrit ensuite la méthode d'utilisation de cet appareil appliqué au transport de maison.

D.B. Bien cela (le cabestan) ils mouvent cela comme ils veulent ils changent cela de place puis ils attachent cela comprends-tu pour qu'il reste à sa place

M.B. En fait, ils déplacent la maison un petit bout

D.B. Oui

M.B. Puis ils changent le cabestan de place puis là ils déplacent encore la maison d'un petit bout.<sup>16</sup>

L'édifice est donc déplacé par étape, un petit bout puis un autre petit bout comme il est dit.

Donc pour résumer, les bâtiments des Forges ont été déplacés selon deux techniques. La première consiste à démonter l'édifice en morceaux facilement transportables, puis à remonter l'édifice en tenant compte d'une numérotation appliquée sur les pièces du casse-tête. Cette technique semble toutefois réservée à des édifices que nous retrouvons très loin du site. La technique, celle du transport en bloc se résume à traîner l'édifice (ou du moins le carré) sur des rouleaux grâce à un cabestan. Cette technique fut fort utilisée pour les grosses charges dès le début de l'histoire de l'humanité. Les Egyptiens l'ont utilisée de façon intensive. Aux Forges, cette technique semble la plus couramment utilisée parce que celle du démontage comme le dit Donat Blanchet: "donnait du trouble pas mal là comme cela".<sup>17</sup> Ces techniques principalement celle utilisant le cabestan, ont été utilisées jusqu'à tout récemment. Voyons maintenant le point de vue d'un professionnel sur le sujet.

Troisième partie:      Le point de vue d'un professionnel  
                                 Raymond Leclerc

De nos jours, très peu d'informateurs peuvent témoigner de la technique traditionnelle du transport de maison sur un plan professionnel. Monsieur Raymond Leclerc de Lotbinière est probablement un des rares transporteurs de maisons vivant, à avoir utilisé les techniques anciennes. Aujourd'hui âgé de 77 ans, monsieur Leclerc révèle nombre d'aspects inconnus de ce curieux métier<sup>18</sup>.

Monsieur Leclerc a appris ce métier de son père qui lui-même était transporteur. Ce dernier cultivateur par tradition, aurait délaissé le travail de la terre, pour prendre des "job" à l'extérieur. De fil en aiguille, il en serait arrivé au métier de transporteur. Nous disons bien métier, parce que s'en est un au sens strict du terme.

Ce métier de transporteur de maisons, est un métier saisonnier. En effet, il ne se pratiquait que l'été, l'épaisse couche de neige de l'hiver rendant le déplacement impossible. Monsieur Leclerc précise que le travail se faisait seulement sur demande, qu'il n'y avait aucune sollicitation.

De façon générale, monsieur Leclerc n'a opéré que dans la région de Lotbinière, d'autant plus qu'il ne suffisait pas à la demande. La presque totalité de l'équipement utilisé était la fabrication artisanale.

#### Pose des crochets et des vis

L'opération proprement dite débute de la façon suivante, par la pose des crochets. Pour placer un crochet, on perçait dans la fondation directement sous la sole, un trou d'environ trois pouces de section. C'est à cet endroit que l'on glissait le crochet, sous la sole. Les crochets étaient répartis en nombre égal de chaque côté du carré. Pourquoi entre la sole et le solage? Tout simplement parce que seul le carré est transporté, le solage reste sur place. Aux Forges, c'est ce qui

semble s'être produit (fig. 1).

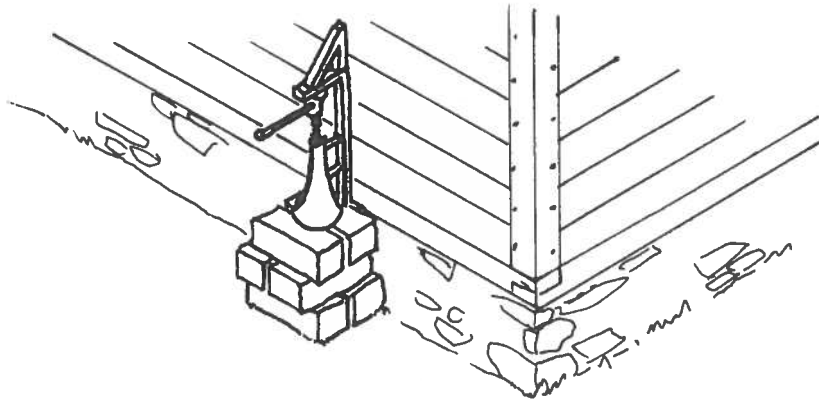


FIG 1

Un crochet-type se présente comme un L en fer. Auquel L, on adosse en sa partie supérieure (au 4/5 environ) une barre horizontale. L'extrémité de cette barre horizontale est reliée par une diagonale au sommet de la branche verticale du L. L'outil ici décrit mesure 81 cm de hauteur sur 46 de largeur totale. Les dimensions varient quelque peu selon les exemplaires.

Sous la barre supérieure du crochet on place une vis. Le Robert définit ce genre de vis comme suit: "Machine simple permettant de transformer un mouvement circulaire en mouvement rectiligne"<sup>19</sup>. Règle générale on place sous la vis des bouts de madriers de façon à répartir la charge sur une plus grande surface.

Cette vis se compose de trois éléments; une base en fonte de forme tronconique, cette base est creusée et filée par l'intérieur; la vis proprement dite en acier, celle-ci "visse" dans la base et une tête également tronconique mais inversée, rivée à la partie supérieure de la vis. Les vis utilisées par monsieur Leclerc avaient en moyenne 57 cm de hauteur sur 22 cm de largeur. Entre la tête de la vis et la barre horizontale du crochet, on plaçait un bardeau ou un morceau de papier brique

de façon à prévenir un dérapage des outils.

#### Séparation du carré du solage

Ces deux outils utilisés en relation, permettent la première phase du transport de maison, soit la séparation du carré du solage. L'action dite de levage, s'effectue de façon très régulière. On commence par élever le carré sur un côté de 38 cm environ, puis on élève l'autre du double soit 76 cm. On élève le carré de cette façon alternativement jusqu'à ce que la hauteur soit suffisante pour permettre le déplacement. Cette hauteur varie selon le type de transport utilisé. L'édifice est maintenant stabilisé à une certaine hauteur.

#### Technique moderne

Avant d'aller plus loin dans la technique traditionnelle, il convient de décrire la méthode moderne<sup>20</sup> de transport, qui s'effectue avec une "float" (fardier). Celle-ci est différente de la méthode traditionnelle sous plusieurs points.

Après avoir élevé et stabilisé la maison, on défonce le solage sur deux côtés (les deux côtés qui se font face). Par cette ouverture, on insère le fardier sous la maison, Puis lentement, on descend la maison de façon à transférer la charge des vis au fardier. Ceci fait, un tracteur sort le fardier avec la maison dessus du solage. La maison va ensuite faire un petit tour sur la route. Arrivé à destination, on place le fardier à côté de la nouvelle fondation puis, à l'aide de rouleaux, on glisse la maison sur son nouvel emplacement. A nouveau on transfère la charge sur les vis, puis on enlève les rouleaux et enfin, on descend la maison sur son nouveau solage.

### Montage des cages et des "run"

Ces précisions étant faites, poursuivons l'examen de la technique traditionnelle du transport de maison. La maison est donc stabilisée à sa hauteur de transport. L'opération suivante est le montage des cages et la pose des "run"\*. De cette opération dépend la stabilité de la structure.

On monte en premier, quatre cages. Elles sont placées dans le prolongement des murs de fondation, parallèlement à la direction du transport. Il y a donc maintenant deux cages en avant, et deux cages en arrière de la fondation.

Une cage type n'est rien d'autre qu'un empilage de pièces de bois franc de section carrée (fig. 2). Ces pièces de 25 à 31 cm de section et de près d'un mètre de longueur sont montées deux par deux, en changeant alternativement l'orientation à chaque rang.

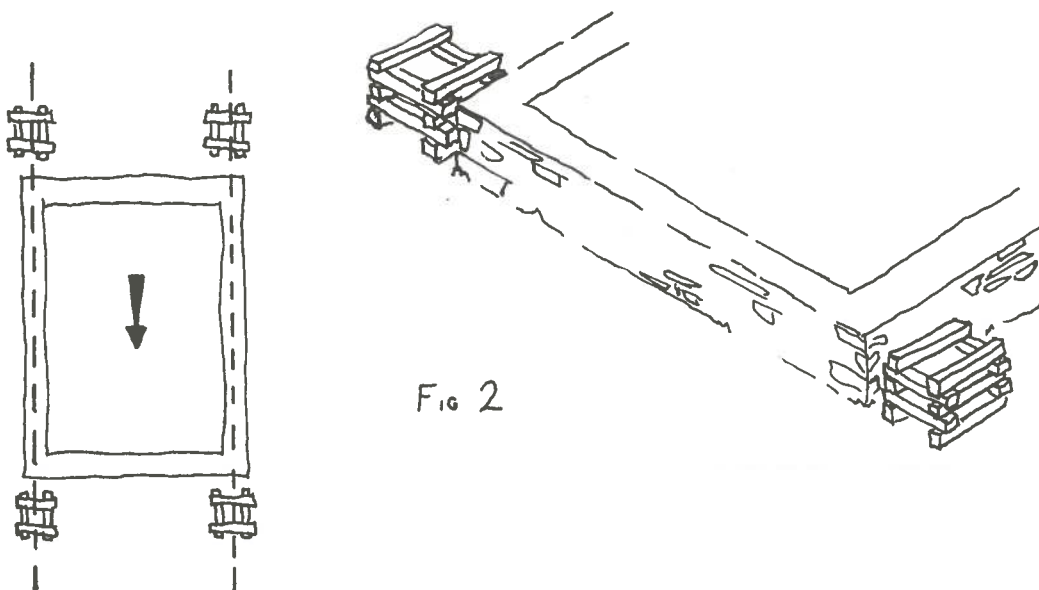


FIG 2

\* Nous utilisons le terme de "run" même s'il est anglais parce qu'aucun terme français ne traduit bien, l'idée imagée de notre informateur.

L'opération suivante est la pose des "run". Une "run" est une pièce de bois dont la longueur peut varier entre 25 po et 30 po. Généralement, on utilise la plaine comme bois, il semble que c'est le meilleur pour ce genre de travail. La "run" prend appui sur les deux cages (fig. 3). Elle se trouve ainsi placée entre la sole et la fondation. Entre la "run" et la fondation, on insère des coins de bois, de façon à ce que la "run" soit bien assise sur le solage et qu'elle puisse supporter le poids de la maison.

On monte par la suite, un certain nombre de cage dans le prolongement de 2 "run" et, dans la direction du transport. On relie ces cages par des "runs". Selon l'importance du bâtiment, les cages seront plus ou moins espacées. Dans le cas d'une maison, cet espacement peut varier entre 6 et 10 pieds. On prend soin de garder les "run" au niveau. Ce sont les cages seules qui absorbent les inégalités de terrain.

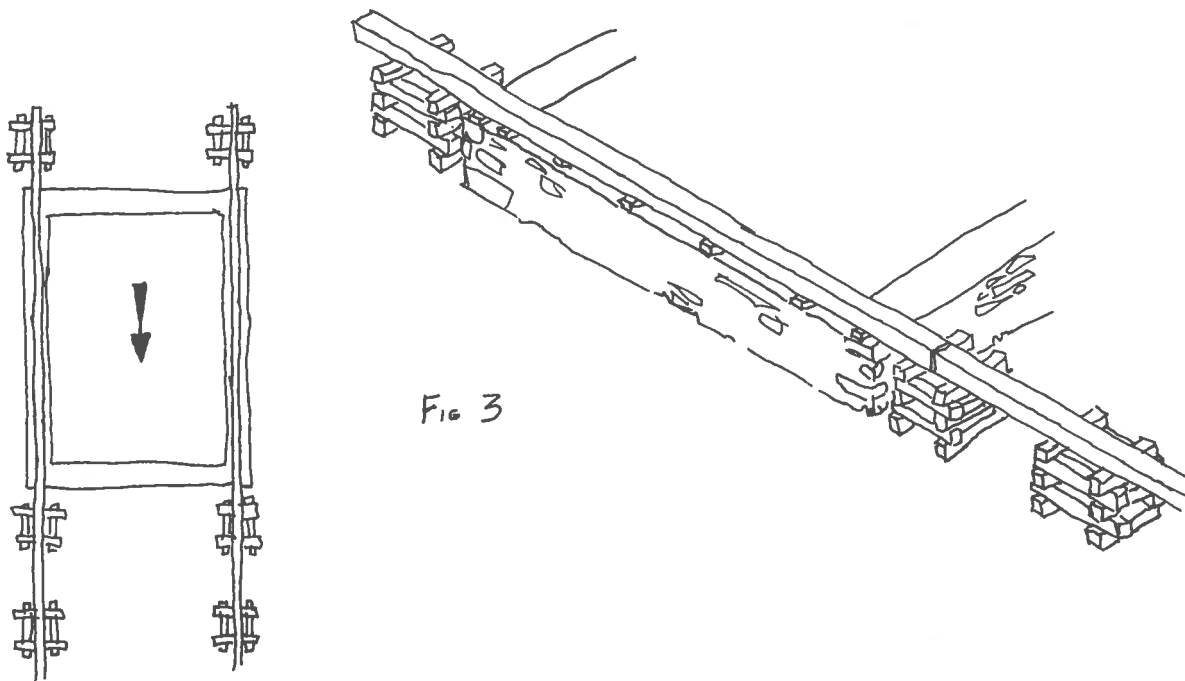


Fig 3

Ensembles, les cages et les "run" forment les deux voies sur lesquelles va rouler le bâtiment. Il est bon de préciser que ces voies peuvent être également courbes, le transport n'étant pas nécessairement en ligne droite. Les voies sont maintenant en place. Occupons-nous du système de roulement.

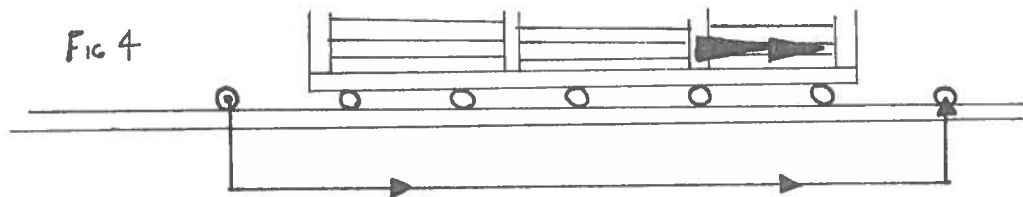
#### Système de roulement - type rouleau simple

Il existe deux types de roulement, le second étant un perfectionnement technique du premier. Le type numéro 1, c'est le rouleau simple. Son principe est très ancien, les Egyptiens l'utilisaient déjà sous l'ancien empire, pour déplacer les blocs qui servaient à l'édification des pyramides. Le rouleau est à la base de l'invention de la roue telle que nous la connaissons.

Les rouleaux que monsieur Leclerc utilise ont été tournés par lui, en frêne. Les rouleaux ont en moyenne 1.02 m de longueur. Monsieur Leclerc utilisait des rouleaux de 76 mm, de 102 mm et de 127 mm de diamètre. Le processus de fabrication du rouleau est très simple. Une pièce de frêne est équarrie à la hache puis tournée jusqu'à l'obtention du diamètre désiré.

Ces rouleaux sont placés directement entre la sole du bâtiment et la "run". Il existe deux façons d'utiliser ces rouleaux simples.

La première probablement plus ancienne, consiste à mettre un certain nombre de rouleaux comme nous l'avons déjà dit, directement entre la sole et la "run" (fig. 4).



A mesure que le bâtiment avance, les rouleaux en roulant sortent à l'arrière. Un homme les y récupère et va les remettre sur la "run", mais en avant du bâtiment et, ainsi de suite.

La seconde façon d'utiliser le rouleau simple est de le faire travailler en relation avec un "traîneau". Ce traîneau n'est rien de plus qu'un bout de madrier de  $2\frac{1}{2}$  pieds de longueur environ. Le traîneau est placé entre le rouleau et la sole. De façon générale on place quatre rouleaux sous un traîneau (fig. 5). Lorsque l'on tire le bâtiment, le rouleau le plus en arrière roule hors du traîneau. Le rouleau est immédiatement récupéré et placé devant le traîneau. Comme le traîneau n'a que  $2\frac{1}{2}$  pieds de longueur, l'ouvrier n'a pas à se déplacer comme dans la première façon où il a à parcourir à chaque rouleau, toute la longueur de la maison. Le rouleau simple permet le virage alors que le type de roulement que nous allons maintenant décrire ne le permet pratiquement pas.

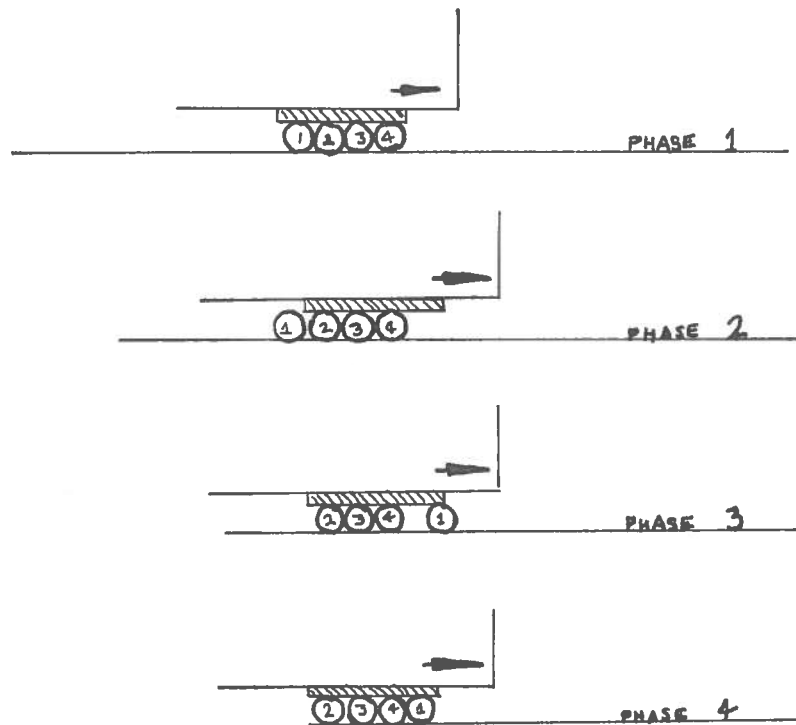


FIG 5

Système de roulement - type rouleau triple

Ce second type, nous l'appellerons rouleau triple. La fabrication de ce rouleau triple comme pour le rouleau simple, est artisanale. Il comporte trois rouleaux. Ceux-ci sont tournés en frêne, de la même façon que le rouleau simple. Le centre de chaque rouleau est traversé de bout en bout par un essieu en fer. Les trois rouleaux sont montés en série sur un cadre de bois franc. Les rouleaux y sont maintenus à leur place par des sur-bandes. La conception de cet instrument revient à monsieur Leclerc lui-même.

Il est toutefois intéressant de remarquer qu'un instrument semblable est décrit dans Mercer:

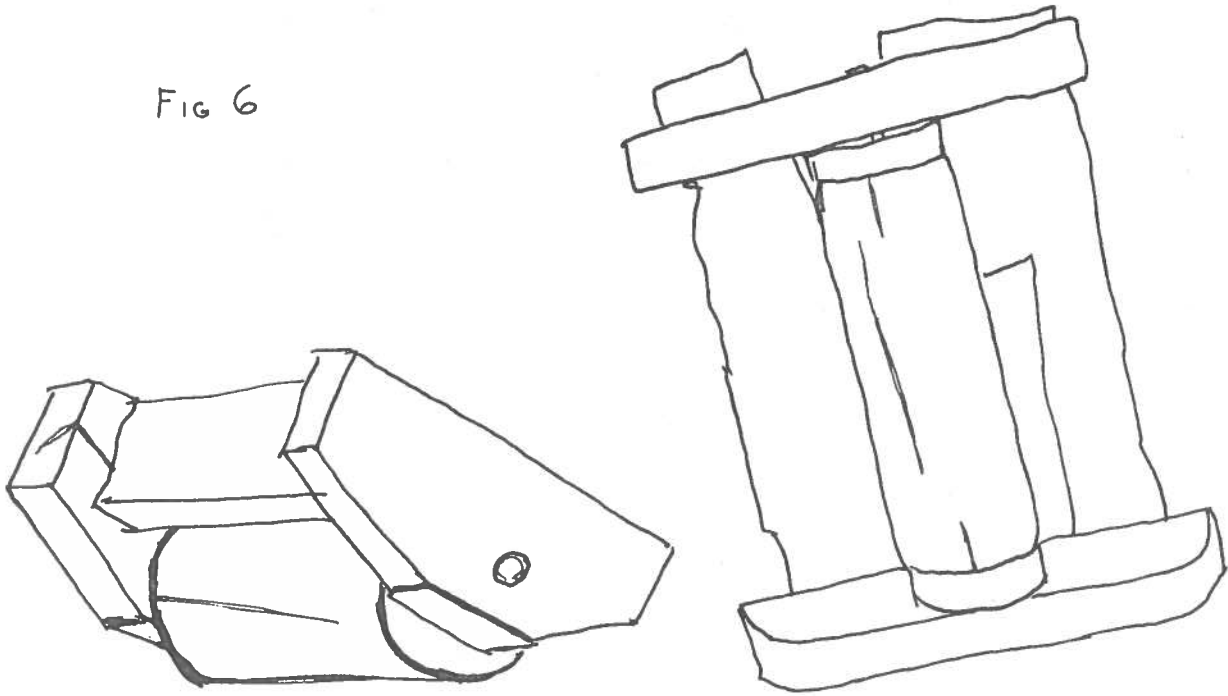
The Drug (fig. 52)

is a home-made carpenter's truck on wooden cylindrical rollers, used for shifting heavy of timber piled up upon one or more of these easily under-placed wagons, as here shown and as illustrated by Moxon in 1678. But the drug dependent upon the crow, dwindles into insignificance when compared with the all-powerful.<sup>21</sup>

Selon Mercer le principe du rouleau à chariot est connu depuis très longtemps. Déjà en 1678, il est décrit par Moxon. Son utilisation se rattache au transport de pièces de charpenterie très lourdes (fig. 6). De ce type d'utilisation au transport de maison, il n'y a qu'un pas. Monsieur Leclerc l'a franchi. Les trois rouleaux que compte l'instrument de monsieur Leclerc ont 100 mm de diamètre. Les dimensions générales du rouleau triple sont de 81 cm de longueur, 73 cm de largeur et de 9 cm de hauteur.

Le principal avantage de ce rouleau triple est qu'il suit le déplacement de la maison, contrairement au rouleau simple que l'on doit continuellement ramener devant le bâtiment.

FIG 6



Un second avantage du triple rouleau réside dans le fait qu'il peut travailler perpendiculairement à une sole. Par exemple, si le bâtiment transporté est très grand, une "run" intermédiaire peut être placée sous le centre. Comme il n'y a pas de sole dans le sens longitudinal à cet endroit, on ne peut utiliser le rouleau simple, seul un instrument qui ne bouge pas, peut faire l'affaire. Le rouleau triple répond à cette exigence. On n'a qu'à le placer sous chacune des deux soles perpendiculaires à la direction du transport.

En raison de la hauteur du rouleau triple, la "run" centrale est légèrement plus basse que les deux "run" latérales. Le désavantage majeur du rouleau triple réside dans le fait qu'il ne peut que difficilement tourner. Nous sommes arrivés maintenant à l'étape décisive de la traction. La structure est en place, prête à être tirée.

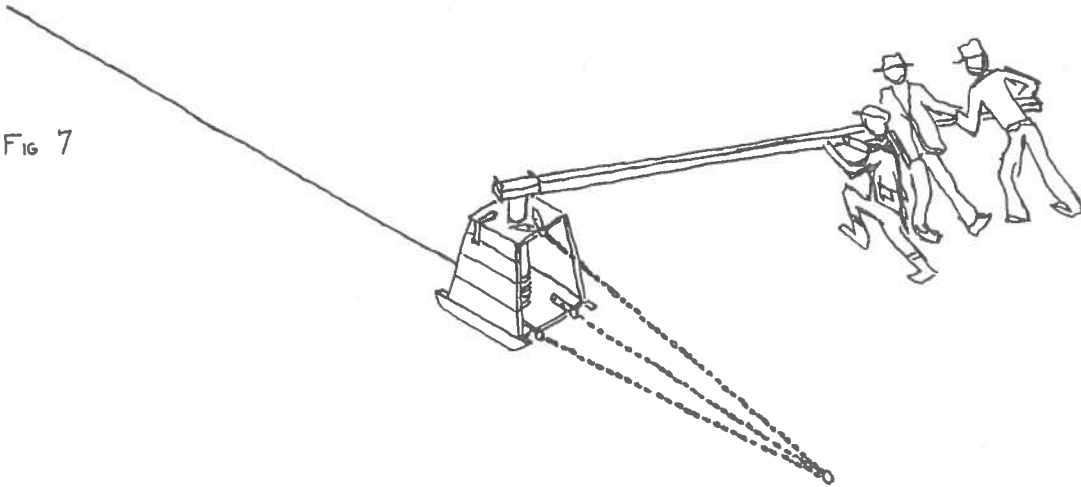
#### Le cabestan

Pour ce faire, on utilise le cabestan. Le cabestan a de tous temps été utilisé pour tirer ou hisser les charges les plus lourdes. Que ce soit sur les vaisseaux pour hisser les amarres, sur la grève pour y tirer les barques, dans les champs pour arracher les souches, le cabestan a toujours été associé au travail lourd.

Le cabestan que monsieur Leclerc utilise a été fabriqué par Joseph Leclerc son père. L'instrument mesure environ 1.2 m de hauteur. La forme générale affecte une "pyramide" tronquée (fig. 7). Deux des côtés de l'instrument sont pleins, les deux autres sont vides, c'est par un de ces côtés que le câble de traction passe. La base est formée de gros madriers de bois franc de près de 8 cm d'épaisseur. Ces madriers sont maintenus ensemble par des bandes de fer d'environ 10 cm de largeur, 1.5 cm d'épaisseur et de longueur variable qui leur sont boulonnées.

Les deux côtés pleins ainsi que la partie supérieure sont construits de la même façon.

FIG 7



Le pivot de l'instrument est en fer plein d'environ 15 cm de diamètre. Sur la tête du pivot une emboîture a été soudée. Cette emboîture n'est rien de plus qu'une boîte de fer rectangulaire, ouverte aux deux bouts. L'épaisseur de la paroi de cette boîte est de 75 mm. C'est dans cette emboîture que l'on place la barre.

Il n'y a qu'une seule barre. Celle-ci sera plus ou moins longue selon le type de traction qui y sera appliquée. Si on utilise un cheval\*, la barre aura dans les 3.72 m, si par contre on utilise la force humaine la barre sera plus longue, 4.96 m. De fait, on utilise la même barre tant pour le cheval que pour les hommes, on ne fait qu'ajouter une extension à celle-ci quand on utilise la force humaine. N'oublions pas que le cabestan fonctionne selon le principe du levier. Par conséquent, plus la barre sera longue, moins la force nécessaire pour faire fonctionner l'instrument aura besoin d'être importante.

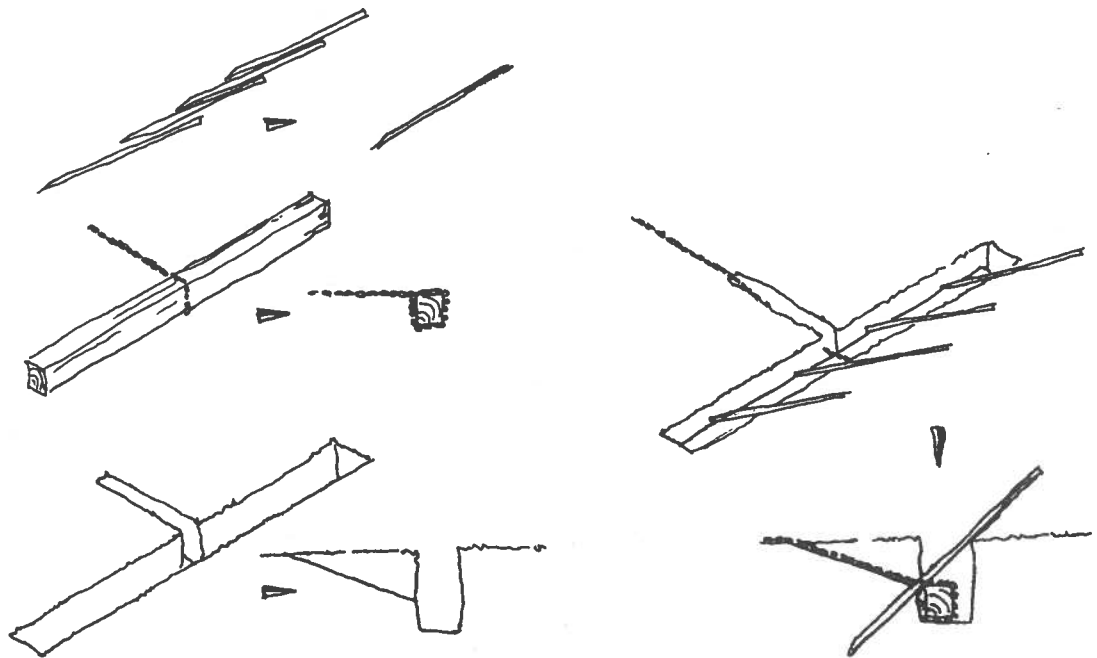
\* Selon l'informateur tous les chevaux ne sont pas également bons pour faire tourner le cabestan. Certains refusent de passer par dessus le câble de traction qui est à environ à 62 cm du sol.

Le cabestan n'est efficace que s'il est bien ancré. Hors, comme monsieur Leclerc le précise, l'attacher à un arbre n'est pas la meilleure solution, puisque l'amarre sera trop haute. Il faut donc un système d'ancrage autonome, que l'on puisse transporter et que l'on puisse installer partout.

A la base du cabestan, on trouve de chaque côté, un crochet. A ces deux crochets sont attachées deux chaînes d'environ 4.80 m de longueur. Ces deux chaînes se rejoignent donc à 4.80 m du cabestan où elles sont attachées ensemble par un anneau de fer (fig. 8). Une troisième chaîne est attachée à la partie supérieure du cabestan.

Cette troisième chaîne légèrement plus longue, est attachée à la jonction des deux autres. La raison pour que cette dernière chaîne soit plus longue est simple. Comme l'explique monsieur Leclerc il faut que l'instrument soit ancré le plus bas possible. Si la chaîne était de 4.80 m son point de jonction avec les deux autres serait dans les airs. L'instrument alors aurait une tendance à déraper. Le point de jonction doit donc se trouver au ras du sol.

Fig 8



A cette jonction, on attache la chaîne d'ancrage proprement dite dont la longueur peut varier. Disons pour les besoins de cet exposé, qu'elle a 6 m de longueur.

A l'extrémité postérieure de cette chaîne, on attache une poutre de bois franc de 2.43 m de longueur, d'environ 22cm de section. La poutre tient lieu d'ancre. On creuse dans le sol une fosse de 61 cm de profondeur. Cette fosse est de la longueur et largeur de la poutre d'ancrage. On insère la poutre dans la fosse. On a au préalable, pris soin de creuser une petite fosse d'accès en pente douce pour le passage de la chaîne. Sans cette précaution, la traction ferait sortir la poutre de sa fosse. Enfin, pour que la poutre d'ancrage soit bien stable au fond de son trou, on plante en diagonale 4 pieux, deux de chaque côté de la chaîne. Si cet ancrage n'est pas assez fort, on met l'arrière-train d'un camion dessus...

#### Crochet d'amarrage

La dernière opération, avant le déplacement, consiste à relier le cabestan à la structure à déplacer. De façon générale, on établit deux points d'attache sur la structure. Ils se situent au niveau de la sole qui fait face au cabestan, à environ 1.75 m des coins de l'édifice. A ces deux endroits qui sont à égale distance du centre du carré, on place les crochets.

Le crochet d'amarrage de monsieur Leclerc se présente sous la forme d'un L en fer de section circulaire. La barre inférieure du L compte à son extrémité extérieure une petite pointe de fer. La barre verticale elle, se termine en formant un anneau. L'outil est placé sous la sole (fig. 9). Une planche protège d'ailleurs, la sole des dérapages du crochet.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer à fond que cet outil ne tient en place que seulement en tension. La petite pointe de la barre inférieure s'incrute dans la face intérieure de la

sole et, aide à la stabilité de l'outil.

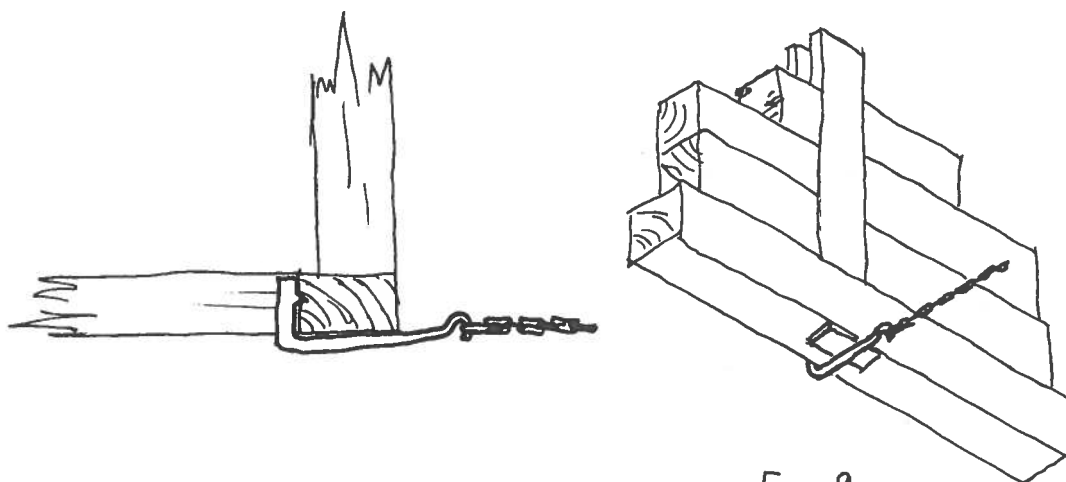


FIG 9

On attache à l'anneau de la barre verticale du L une chaîne dont la longueur varie selon l'importance de l'édifice. Les deux chaînes (une pour chaque crochet) se rejoignent à une distance qui elle aussi varie selon l'édifice.

Théoriquement la sole forme la base d'un triangle équilatéral dont les chaînes sont les deux autres côtés. Par exemple si la distance entre les deux crochets d'amarrage est de 10 m la longueur des chaînes sera dans les environs de 10 m. La perpendiculaire, ou distance entre la sole et le point de jonction des deux chaînes, sera d'environ 8.5 m. Au point de jonction on attache le câble d'acier torsadé (2 cm de diamètre) qui relie la maison au cabestan.

Tout le système est donc en place, il ne reste plus qu'à effectuer le transport.

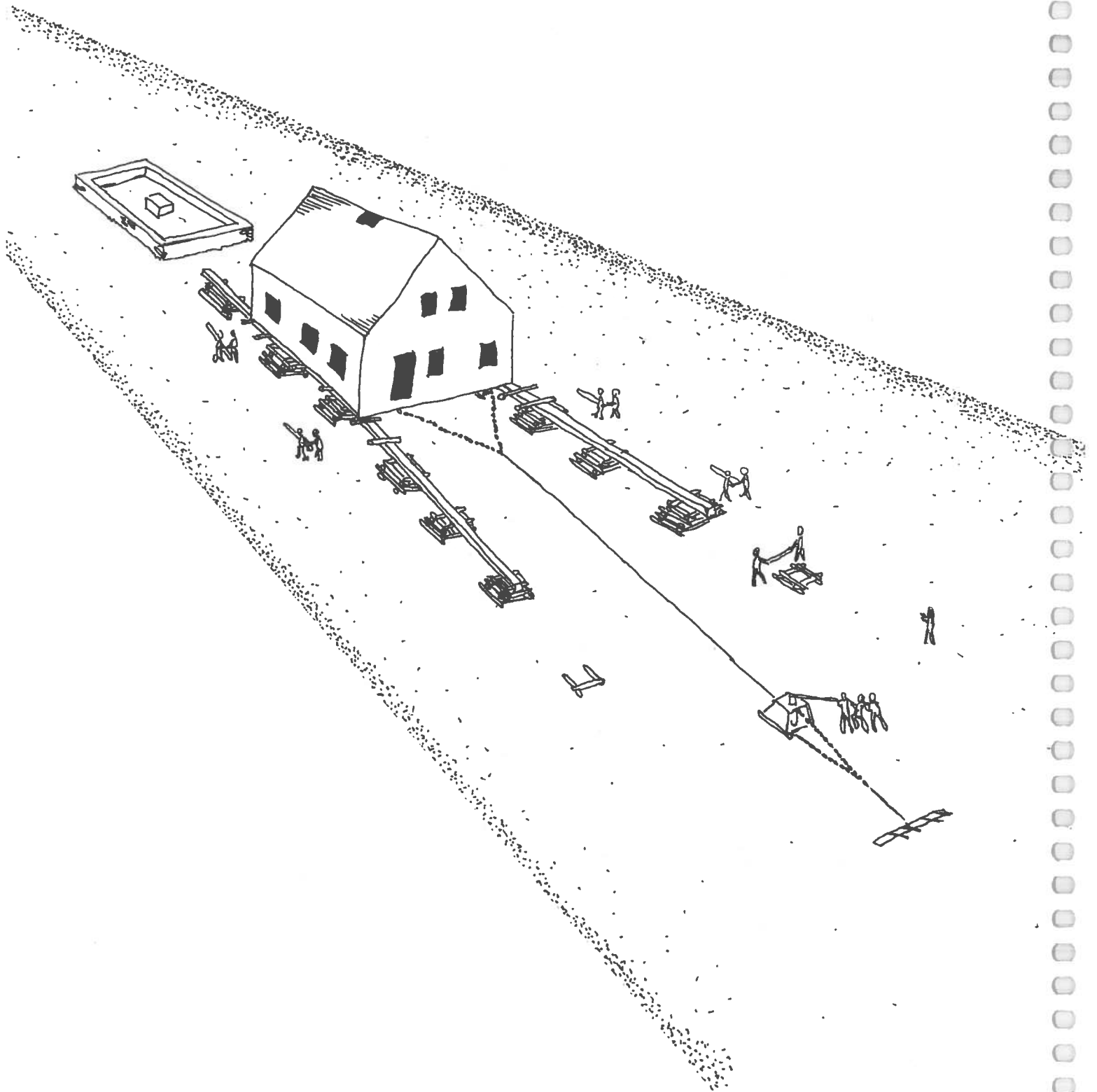


Figure 10

## TABLEAU RECAPITULATIF

## Etapas de transport d'une bâtisse (traditionnel)

- Etape 1      Séparation du carré d'avec le solage
- 1.1    Pose des crochets de chaque côté du carré
    - 1.1.1    perçage des trous
    - 1.1.2    insertion des crochets
  - 1.2.    Pose des vis
    - 1.2.1    madrier sous la vis
    - 1.2.2    bardeau entre vis et crochet
  - 1.3    Séparation du carré d'avec solage
    - 1.3.1    élévation d'un côté 38 cm
    - 1.3.2    élévation de l'autre 76 cm
    - 1.3.3    ainsi de suite
- Etape 2      Pose des Cages et des Run
- 2.1    pose des cages aux 4 coins
  - 2.2    pose des "run"
    - 2.2.1    pose des coins entre les run  
          et le solage
  - 2.3    établissement de 2 voies de run parallèle
- Etape 3      Système de roulement entre soles et run
- 3.1    rouleau simple pour ligne droite et virage
    - 3.1.1    rouleau simple à la grandeur
    - 3.1.2    par 4 sous un traîneau
  - 3.2    rouleau triple pour ligne droite

- Etape 4      Le cabestan
- 4.1    ancrage face à la structure
  - 4.2    ancrage en diagonale via poulie
  - 4.3    force
    - 4.3.1    force animale: cheval
    - 4.3.2    force animale: 3 hommes
    - 4.3.3    force nécanique: tracteur
- Etape 5      Liaison système moteur à la maison
- 5.1    pose des crochets (2) sous la sole
  - 5.2    tension
- Etape 6      Déplacement
- 6.1    virer au cabestan
  - 6.2    le bâtiment avance
  - 6.3    homme replace roulement à mesure
  - 6.4    déplacement cage et run d'arrière en avant
  - 6.5    stabilisation au dessus nouvelle fondation
- Etape 7      Mise en place du carré sur sa nouvelle fondation
- 7.1    étape 1 inversée

### Effet sur le site

Avant de clore cet exposé technique, examinons la possibilité d'une présence de vestiges que l'opération du transport aurait pu laisser sur le site des Forges du Saint-Maurice. Il faut toutefois nous garder d'être catégorique, puisqu'il nous est impossible de savoir exactement si la technique utilisée par monsieur Leclerc, fut la même que celle utilisée aux Forges.

Le premier point dont nous pouvons être certain, c'est qu'aucun des bâtiments des Forges n'a pu être transporter selon la technique moderne du fardier. En effet à l'époque estimée du transport (1885-1900), les "float" ne courent pas les rues au Québec. La technique fut donc obligatoirement du type dit traditionnel.

Trois types de vestige du transport peuvent se retrouver sur le site. Il y a en premier lieu, les trous dans la partie supérieure de la fondation qui correspondent à l'étape d'insertion des crochets sous la sole. Il est évident que si le haut de la fondation a été arrosé par le passage de la charrue, qu'il sera impossible de trouver ces marques.

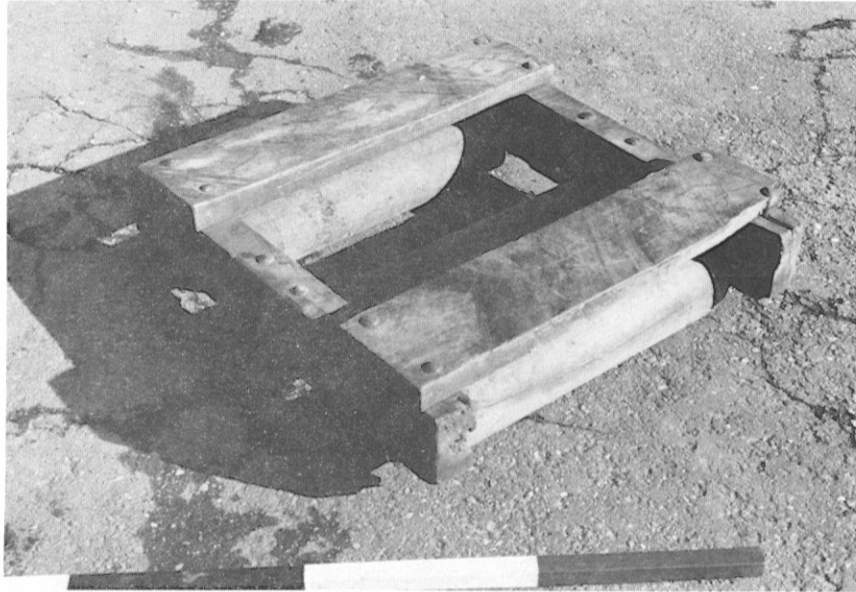
En second lieu, il y aurait possiblement les empreintes laissées par les cages dans le sol. Ces empreintes se situent près des coins du solage. Lorsque la maison est déplacée, le poids de celle-ci repose sur les "run" et par voie de conséquence sur les cages. Il est donc pensable que le poids de la maison fasse enfoncer les cages légèrement dans le sol. Ce type de vestiges "négatifs" pourrait se retrouver, si on fouille les abords des structures de façon systématique.

En troisième lieu, il y aurait les éléments oubliés, j'entends par cela, entre autre, les coins qui devaient se trouver entre la "run" et la fondation. Les vestiges de ces coins peuvent se trouver dans les environs immédiats des structures.

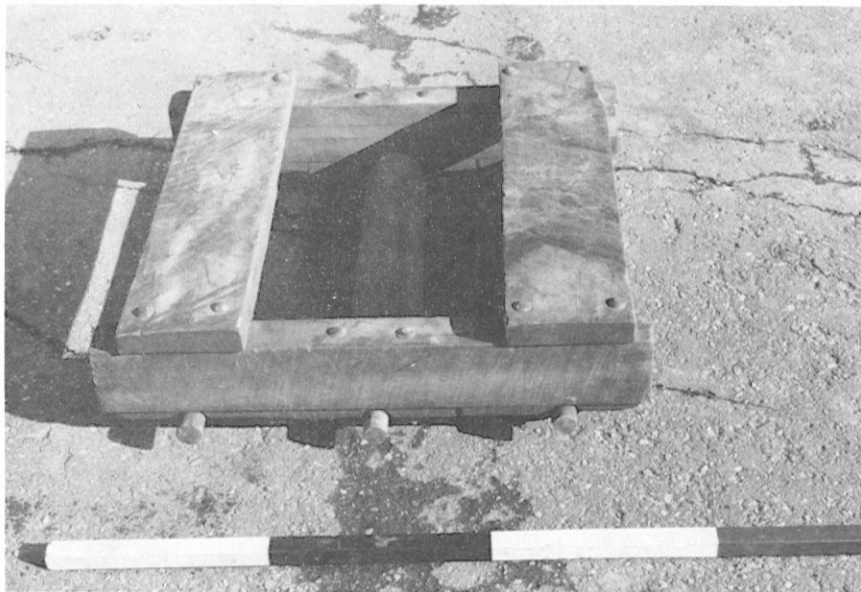
Nous pouvons maintenant attaquer le problème par l'autre bout, c'est-à-dire, par l'examen des bâtiments présumément déplacés.

Annexe 1 L'outillage

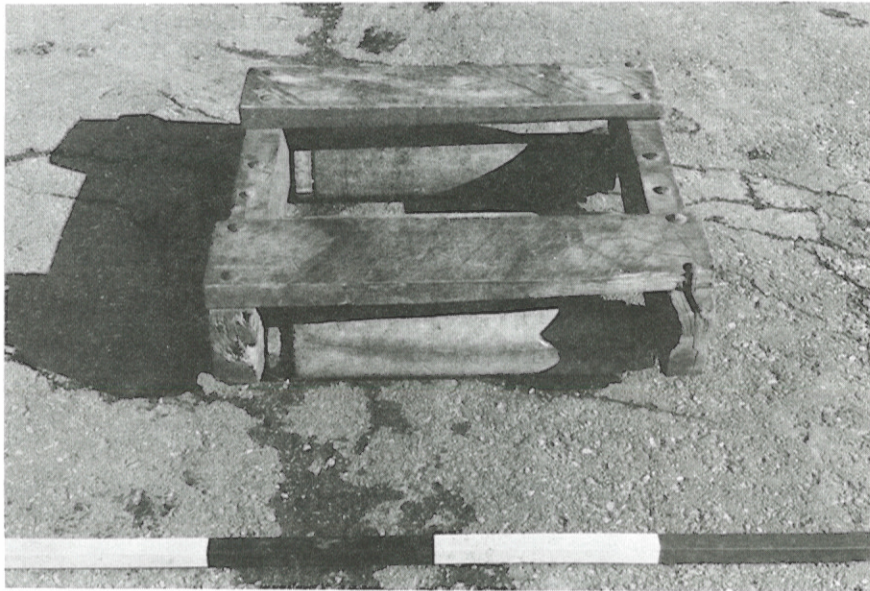
PH 1  
Rouleau triple  
 $\frac{3}{4}$  face  
à l'endroit



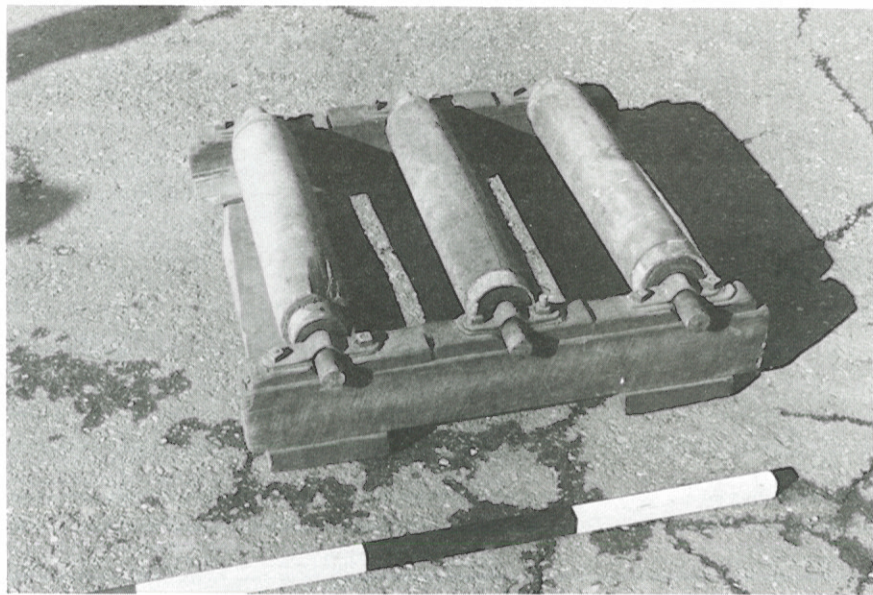
PH 2  
Rouleau triple  
vue latérale  
à l'endroit



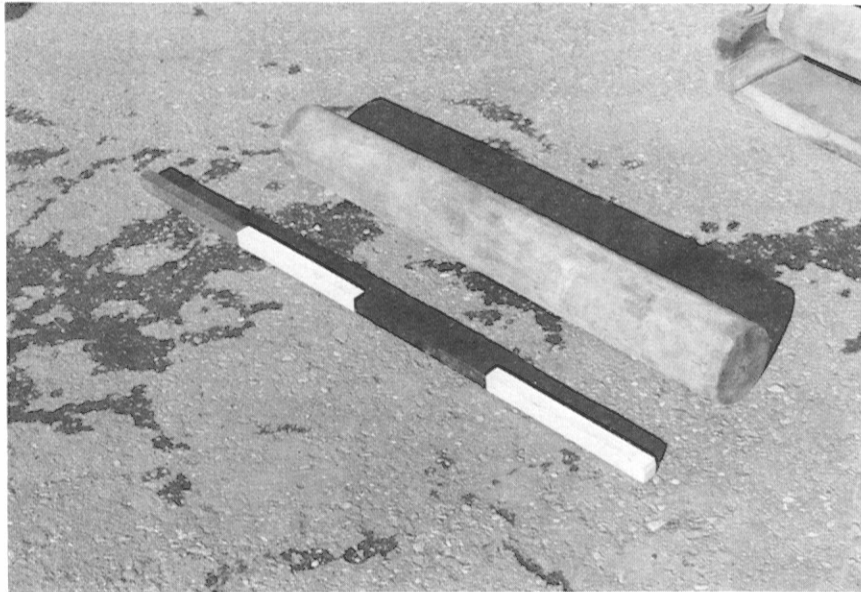
PH 3  
Rouleau triple  
vue de face  
à l'endroit



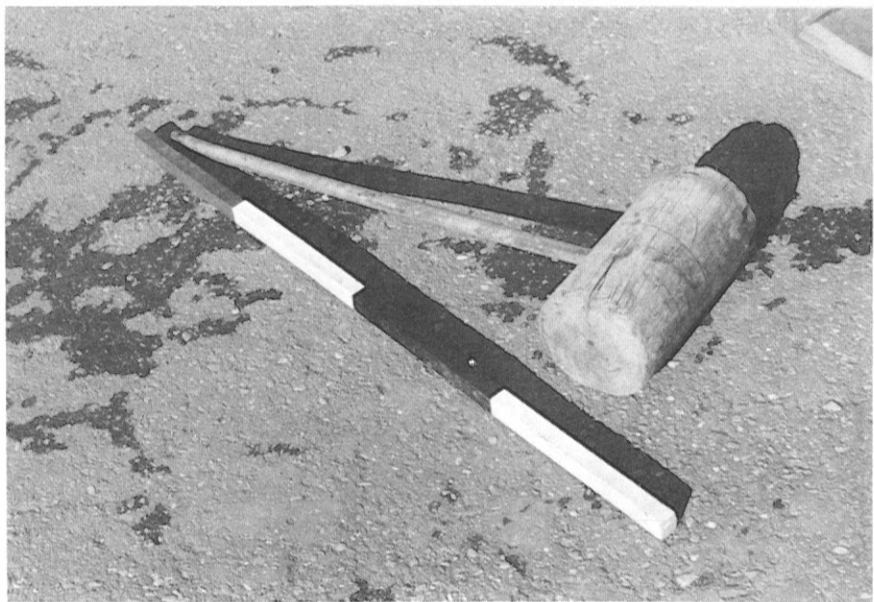
PH 4  
Rouleau triple  
 $\frac{3}{4}$  latérale  
à l'envers



PH 5  
Rouleau simple



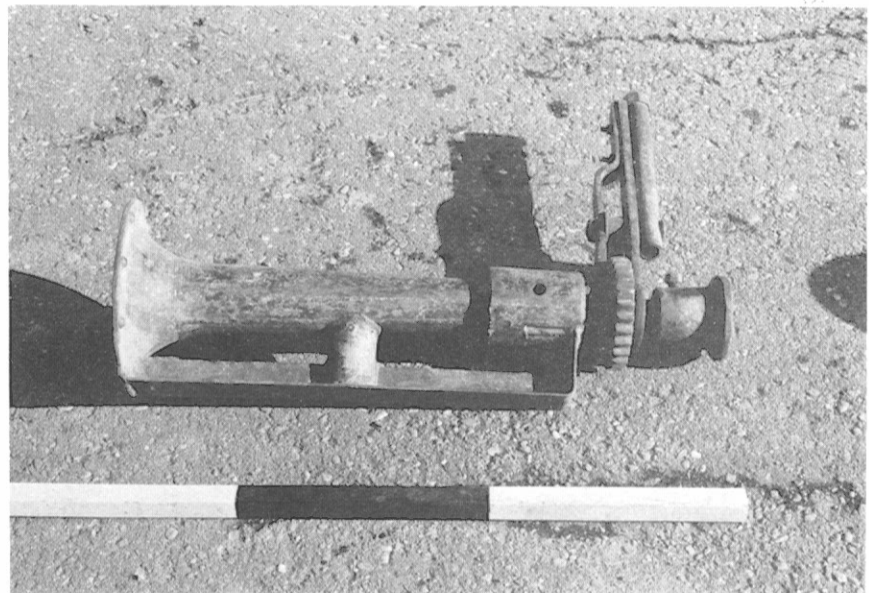
PH 6  
Masse pour réaligner  
ou faire tourner un  
rouleau simple



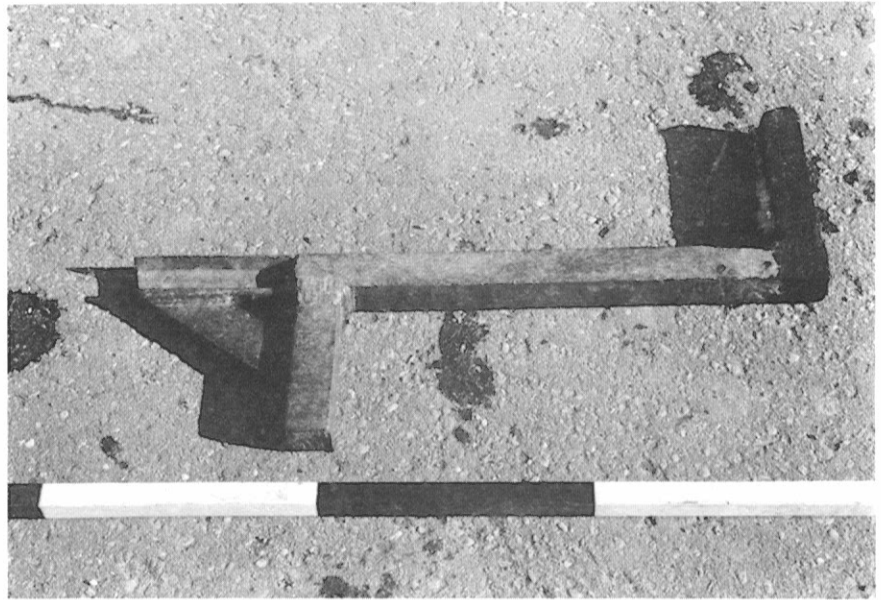
PH 7  
Vis simple directe



PH 8  
Vis complexe à  
bloqueur



PH 9  
Crochet pour la  
séparation du carré  
du solage



PH 10  
Vis et crochet  
en relation



PH 11  
Crochets d'amarrage  
pour la traction



PH 12

Cabestant avec barre  
de rallonge pour la  
traction humaine



PH 13

Cabestant sur le  
quai de Lotbinière

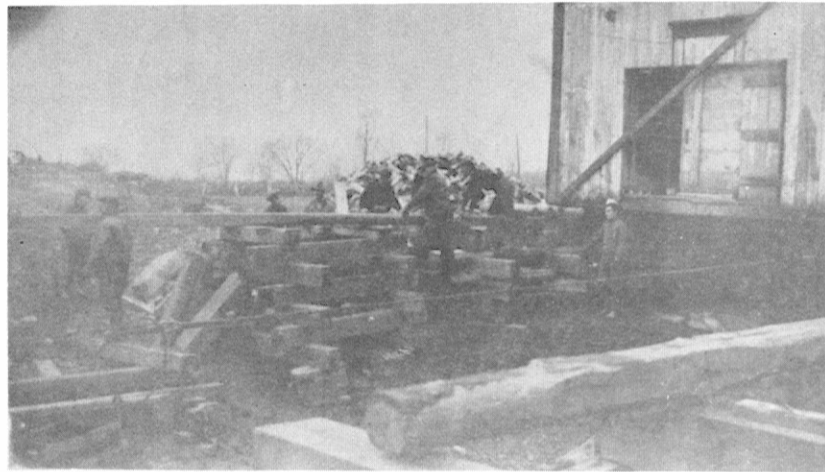


PH 14

Autre vue du  
cabestan



PH 15  
Pose des "run"  
sous un moulin

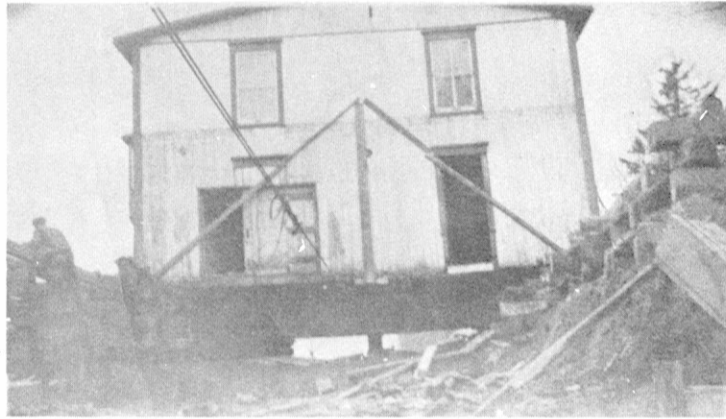


PH 16  
Les "run" et les  
cages en place



PH 17

Les deux "run"  
une sous chacune  
des soles des  
longs pans



PH 18

"run" courbée  
pour faire pivoter  
une maison



PH 19

Rouleau simple en position entre la "run" et la sole



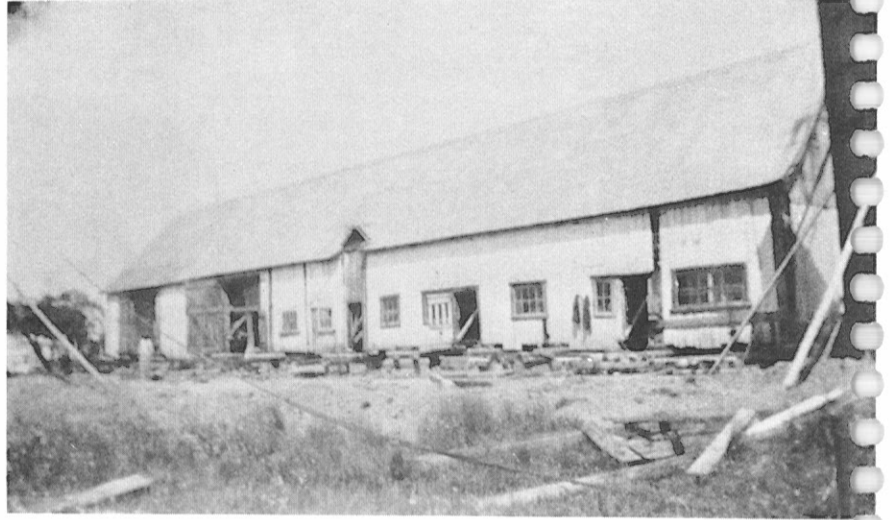
PH 20

4 rouleaux sous chaque "traîneau"



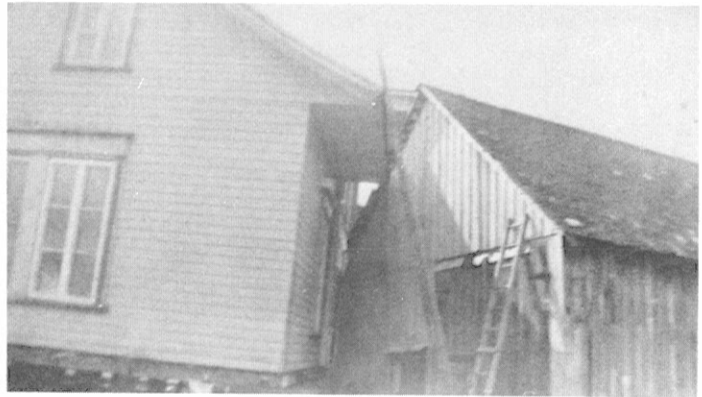
PH 21

Exemple de transport  
énorme bâtiment de  
140' X 40' que l'on va  
faire pivoter



PH 22

Précision du transport  
les deux édifices ne  
se touchent pas



PH 23

Exemple du travail de  
Monsieur Leclerc que  
tous les québécois  
connaissent  
Bâtiment à l'entrée  
du bois de Coulonge



Quatrième partie:      Les maisons déplacées

La liste des bâtiments qui va suivre, a été dressée par monsieur Michel Bédard (historien de Parcs Canada), à partir d'enquêtes menées auprès de la population locale. Ces enquêtes pour la plupart enregistrées sur ruban magnétique, ont révélé la majorité des maisons formant cette liste. Cependant certaines de ces maisons n'ont été identifiées que de vive voix sans enregistrement; ceci explique que certaines d'entre elles, n'aient pas de référence à une transcription précise. Il faut aussi mentionner que plusieurs maisons n'ont été retenues par suite du manque d'information ou de localisation précise.

## NOTE

Les plans utilisés pour indiquer la position de chaque maison déplacée proviennent des services techniques de la ville des Trois-Rivières.

Echelle 1: 2500

Photo aérienne octobre 1974

REF 311 07-025 - [série]

Série 1000		12	11	10
900	13	12	11	10
800	13	12		

## LISTE DES MAISONS

Boulevard des Forges

7290	Jules Bergeron	CAD 198 p 3 par 3-Riv
7477	Maurice Abott	CAD 199 p par 3-Riv
7650	Eddy Milot	CAD 201 p par 3-Riv
7810	Mme Paul Provencher	CAD 202 p 174 p 1 et 202 p par 3-Riv
8115	Roger Charbonneau	CAD 205-4 par 3-Riv
8220	Raoul Labonté	CAD 205 p 1 et 206 p 1 par 3-Riv
8440	Mlles Labonté	CAD 207 p 1 et 208 p par 3-Riv
8500	Pierre Bellemare	CAD 208 p par 3-Riv
8925	Léo Côté	CAD 212 p par 3-Riv
9100	Mme Dona Marchand	CAD 213 p par 3-Riv
9375	Dona Blanchet	CAD 216-1 par 3-Riv

Boulevard Saint-Jean

9465	Clément Dubé	CAD p 290 par 3-Riv
9985	Thomas J. Knox	CAD 325 St-Etienne
10155	Ovide Hubert	CAD p 324 St-Etienne
10315	Maurice Dionne	CAD p 322 St-Etienne
10545	Régis Lévesque	CAD p 320 et p 319 St-Etienne
10655	Pierre Marcoux	CAD 318-2 St-Etienne
11155	Lucien Dufresne	CAD p 310 et p 309 St-Etienne

Rue principale Saint-Etienne

120	J.-A. Veillette	CAD p 48 - p 49 St-Etienne
141	Drigène St-Pierre	CAD p 272 - p 273 St-Etienne



7290 Forges  
 Jules Bergeron  
 CAD 198 p. 3

7260 Forges  
 Aimé Langlois  
 CAD p. 198 p. 196

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
10 oct. 1946	147216	B	172	143	vente	Honorat Crête	Aimé Langlois
2 avril 1940	126212	B	149	296	"	Honorat Crête	Aimé Langlois
15 mai 1920	102171	Bi	117	368	"	Noël Veillette	Honorat Crête
21 janv. 1924	88593	"	94	774	"	Euchariste Crête	Noël Veillette
6 juil. 1921	81840	"	84	735	"	Ludger Charbonneau	Euchariste Crête
	59984	B	58	446		Surprenant Frand	Ludger Charbonneau
	57949	B	56	670		Beauvilliers J.B <sup>te</sup>	Frank Surprenant
	45788	B	47	98		Bellemare Jos	J.B <sup>te</sup> Bauvillier
	44346	B	45	796		Beauvilliers J.B <sup>te</sup>	Jos Bellemare
	32310		35	28		Beauvilliers J.B <sup>te</sup>	Delle M. St-Pierre
	791		1	485		Cloutier Edouard	Louis Dupont
	28319		31	28		Beauvilliers J.B <sup>te</sup>	L.A. Camirand

La maison Bergeron présente nombre de caractéristiques typiques de l'habitat de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Historiquement, elle semble déjà à son emplacement actuel en 1882<sup>22</sup>. Elle est à sa position avant l'abandon du site des Forges!... D'autre part, elle est assez éloignée du site près de 5 kilomètres. Pour ces raisons, nous doutons qu'elle vienne du site des Forges. Cette maison est malgré tout intéressante comme élément de comparaison. Elle est relativement bien conservée. Ses dimensions générales sont de 24' 7" de face sur 23' 9" de profondeur. Elle est presque carrée. Elle est aussi très petite. La maison a été exhaussée par Du Perreault assez récemment<sup>23</sup>. La fondation a été refaite en blocs de ciment. Nous ne pouvons être catégoriques mais nous ne croyons pas que cette maison vienne du site des Forges du Saint-Maurice.



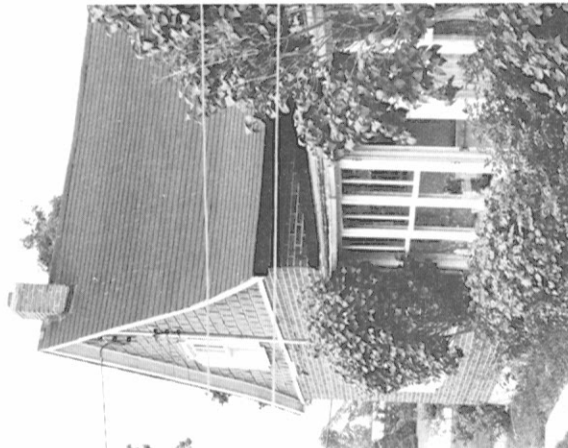
PH 24  
Façade



PH 25  
Mur pignon Sud



PH 26  
Arrière



PH 27  
Mur pignon Nord



Chapelle

7477 Forges

Maurice Abbott

CAD p. 199 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
16 sept.1963	238908	B	495		Vente	Jean Ross	Maurice Abbott
28 juin 1956	195145		306			Arnold Pickup	Jean Ross
15 mai 1939	124130	B	147	554	"	Thomas Dufresne	Arnold Pickup
7 août 1929	102881	B	117	619		Penkus Vodenburg	Thomas Dufresne
	60912	B	59	239		Alfred Melot	P. Vodenburg
	41295	B	43	192		Revard Joseph	Alfred Milot
	31033	B	33	803		Martel Uldoric	Joseph Rivard
	178		1	122		Ayotte Octave	Delle Vilaline Legacé

Le poulailler de monsieur Maurice Abott est identifié de façon certaine à la chapelle des Forges du Saint-Maurice. En 1939, Arnold Pickup achète le lot P. 199 par 3-Riv<sup>24</sup>. C'est sur ce lot qu'il remonte la chapelle des Forges qu'il a achetée à l'encan en 1953<sup>25</sup>. En raison de la technique utilisée lors de ce transport, soit le démontage sans numérotation, nous doutons sérieusement de l'intégrité historique du bâtiment actuel. Nous pouvons tout au plus dire que l'actuel poulailler de monsieur Abott a été construit avec du bois de démolition provenant de la chapelle des Forges du Saint-Maurice.



PH 28  
Pignon de façade



PH 29  
Long pan Sud



PH 30  
Pignon arrière



PH 31  
Long pan Nord



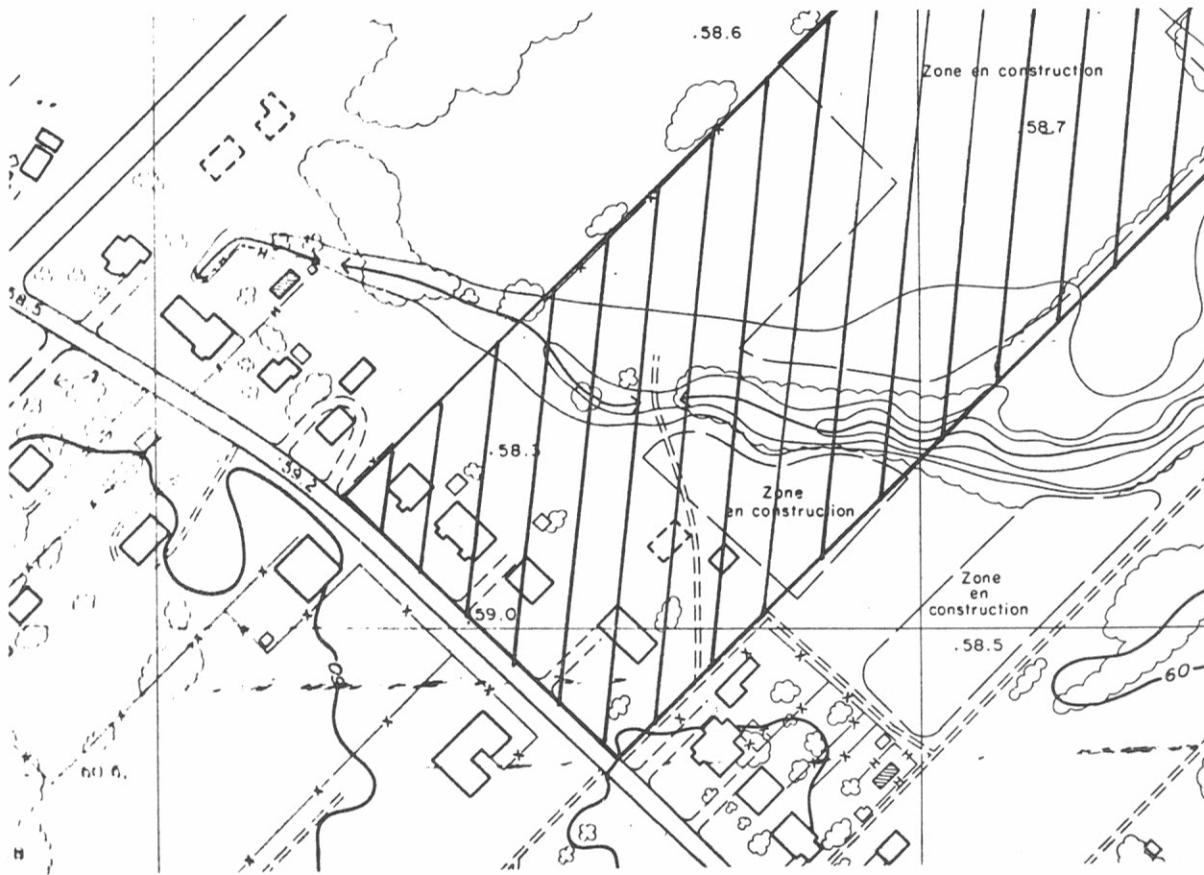
7650 Forges

Eddy Milot

CAD p. 201 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
30 avril 1963	235827		481		Vente	Dame Freddy Milot	Eddy Milot
30 avril 1963	235824-5-6		481		"	Freddy Milot	Dame Freddy Milot
	52186	B	51	989	"	Milot Alfred	Freddy Milot
	26622	B	29	12	"	Marcotte Sidore	Alfred Milot

La maison Milot, l'ancienne a été démolie, il y a environ 10 à 12 ans selon les dires de monsieur Eddy Milot. Entre 1879<sup>26</sup> et 1907<sup>27</sup>, on n'indique aucune maison sur cette terre, il n'y a que "les bâtisses dessus construites"<sup>28</sup>. Il est impossible actuellement, de préciser si l'ancienne maison Milot fut ou ne fut pas une maison provenant du site des Forges.





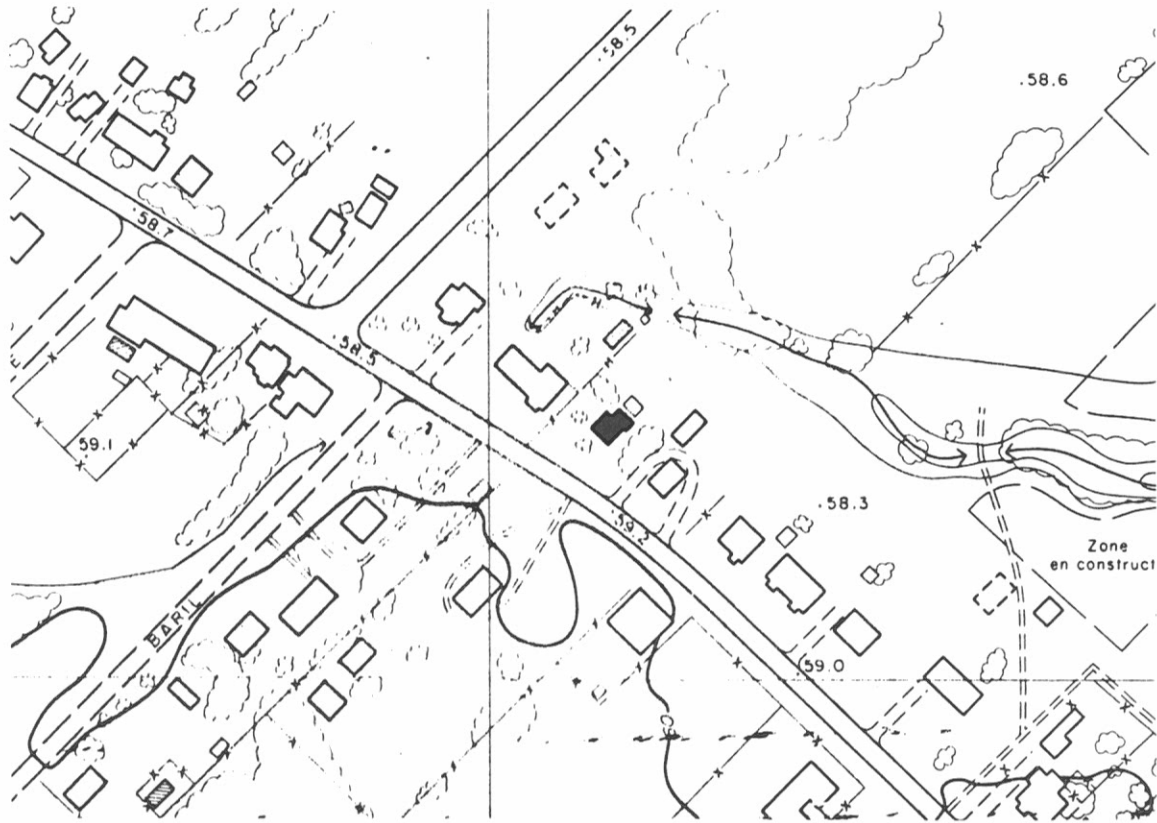
7810 Forges

Mme Paul Provencher

202 p. 174 p. 1 + 202 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page	Vendeur	Acquéreur
6 déc. 1951	171465	B	229		Vente V <sup>ve</sup> Ernest Labonté	Paul Provencher
9 nov. 1951	171224-5-6B		228		Test. Ernest Labonté	Dame Ernest Labonté
9 janv. 1951	166954-5-6-7B		217		Test. Jean Labonté	Ernest Labonté et Dame Jean Labonté
	39321	B	41	140	Lacerte Israël	Jean Labonté
	36467		38	615	Morin Urbain	Israël Lacerte
	36917		39	36	Morin Joseph	Israël Lacerte
4 oct. 93	35902		38	127	échange Martin Charles	Urbain Morin
2 oct. 1883	35912		38	137	vente Louis Gélinas	Joseph Morin
30 avril 83	28900		31	581	vente Charles Martin	L <sup>s</sup> Gélinas, fils
9 août 1880	412		1	274	hyp. Martin Charles	V <sup>ve</sup> WB Bald

La maison cachée sous l'épaisse couche de stuco, que nous trouvons au 7810 boulevard des Forges, nous a été donnée pour une maison des Forges. Cette maison qui a déjà passé au feu, possède une charpente équarrie à la hache. D'après le bureau d'enregistrement une maison se trouvait déjà à cet emplacement en 1883: "avec la maison qui est actuellement sur le terrain vendu"<sup>29</sup>. Trois ans auparavant la même terre est vendue sans maison, avec seulement des bâtisses<sup>30</sup>. Il est donc plausible que sous ce crémage de gâteau, se trouve une maison des Forges du Saint-Maurice.



PH 32  
Façade



PH 33  
Pignon Sud



PH 34  
Arrière



PH 35  
Pignon Nord



8115 Forges

Roger Charbonneau

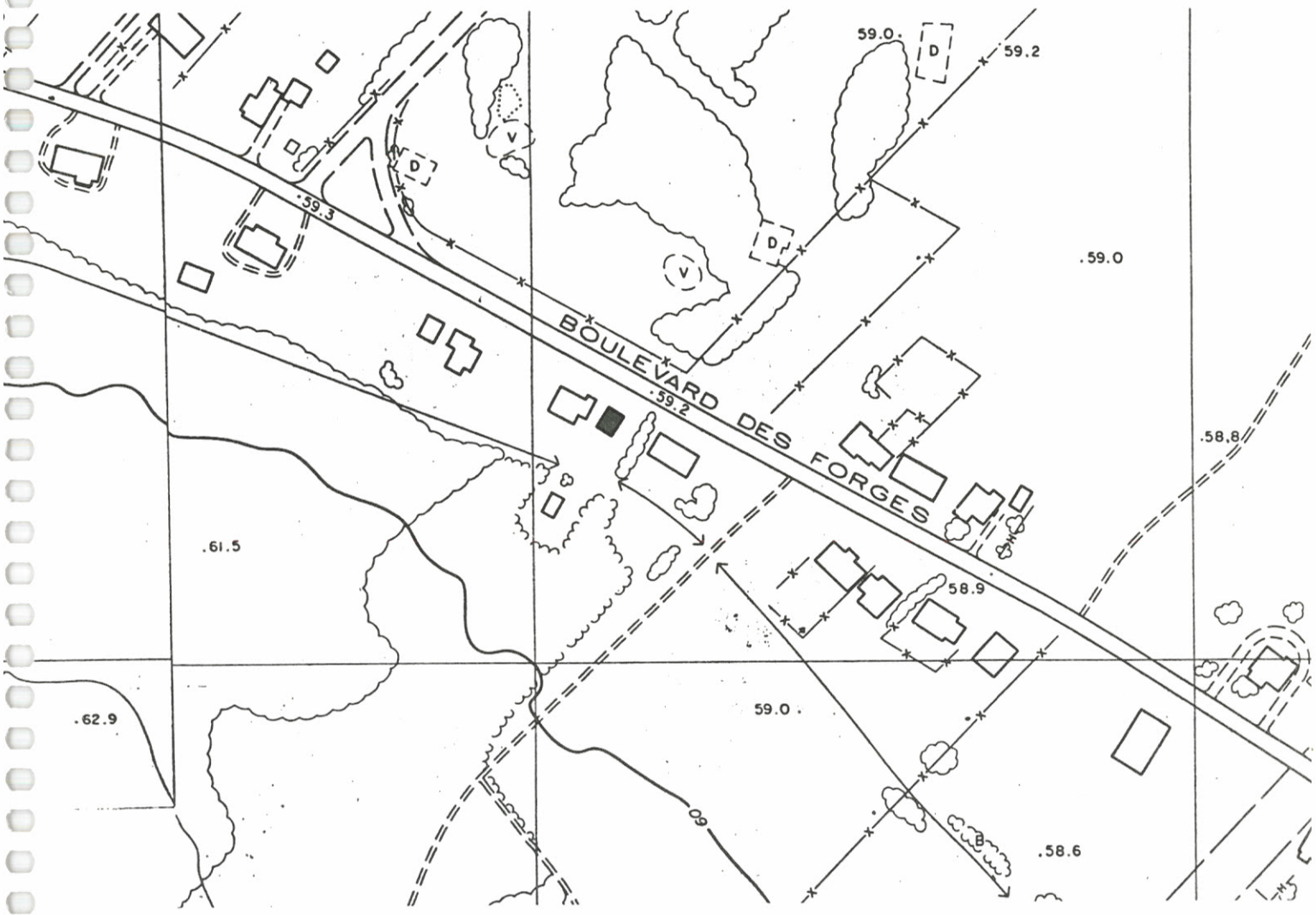
CAD 205-4 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page	Vendeur	Acquéreur
2 juil. 1970	269459	B	641		Vente Albert Lefebvre	Roger Charbonneau
2 juil. 1970	269459	B	641		" Donat Héroux	Albert Lefebvre
12 sept. 1962	232302	B	464		" Donat Héroux	Albert Lefebvre
12 mai 54	183033	"	262		" Noé Gélinas	Donat Héroux
23 janv. 54	181776-7-8		258		Test. Dame Clairinas Lamy	Noé Gélinas
16 déc. 49	161425-6-7		202		Test. Dionis Gélinas	D <sup>me</sup> Clairina Lamy et Noé Gélinas
10 mars 27	96102	B	105	775	Echange Ki & El Country Club	Dionis Gélinas
17 janv. 25	90893		97	683	Cession J.A. Désy & al	Ki & Country Club
6 juin 23	87113		92	410	Trans. Thomas Martin	Bourassa & Carignan
24 août 23	87701		92	751	" Hornidas Carignan	Edmond Bourassa
6 juin 23	87112		94	134	Vente Thomas Martin	J.A. Désy & al.
	39362		41	172	Barnard Edmond	Thomas Martin
	38659		40	505	Petterson Joseph	Edmond Barnard
	36893		39	19	Barnard Edmund	Jos Patterson
	34868		37	256	Barnard Edmund	Jos Patterson
	34193		36	674	Barnard Edward	Edmund Barnard

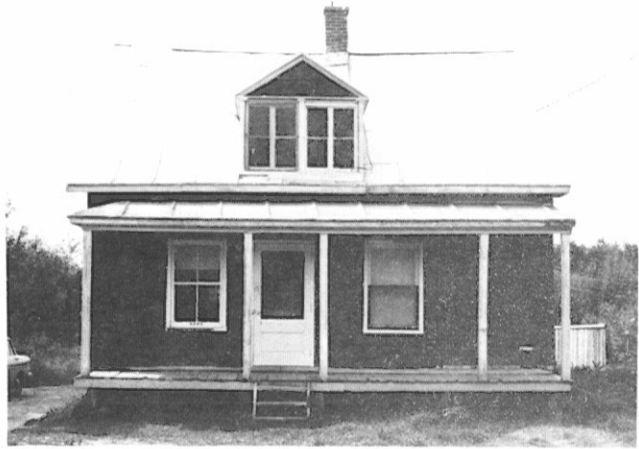
La maison Charbonneau se trouve sur le boulevard des Forges. La tradition locale veut qu'elle soit la moitié seulement d'une grande maison. D'après son locataire qui a déjà percé les murs, le pignon ouest serait constitué de bois rond donc assemblé selon une technique différente du pièce sur pièce. La longueur de la maison 24' 8" égale sa largeur 24' 8". La maison est parfaitement carrée. L'inventaire des Forges, en 1807, décrit:

2<sup>e</sup> Deux maisons d'un seul corps, formant quarante pieds sur vingt, occupée par deux mouleurs, scellés en bon état ayant été bâti n'aguère par Messr. Monro Bell.<sup>31</sup>

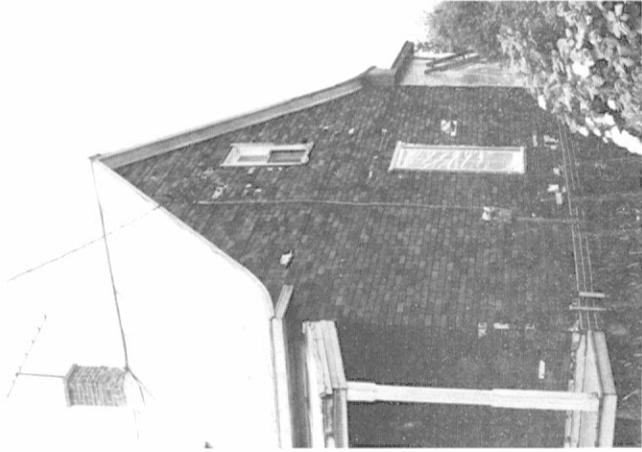
La moitié de la maison décrite par Badeaux forme un carré de 20 par 20. La maison Charbonneau pourrait bien être une demie unité du type décrit par Badeau. Là aussi, seul un curetage permettra de mieux comprendre ce bâtiment. Son propriétaire pense d'ailleurs à le démolir.



PH 36  
Façade



PH 37  
Pignon Nord



PH 38  
Arrière



PH 39  
Pignon Sud



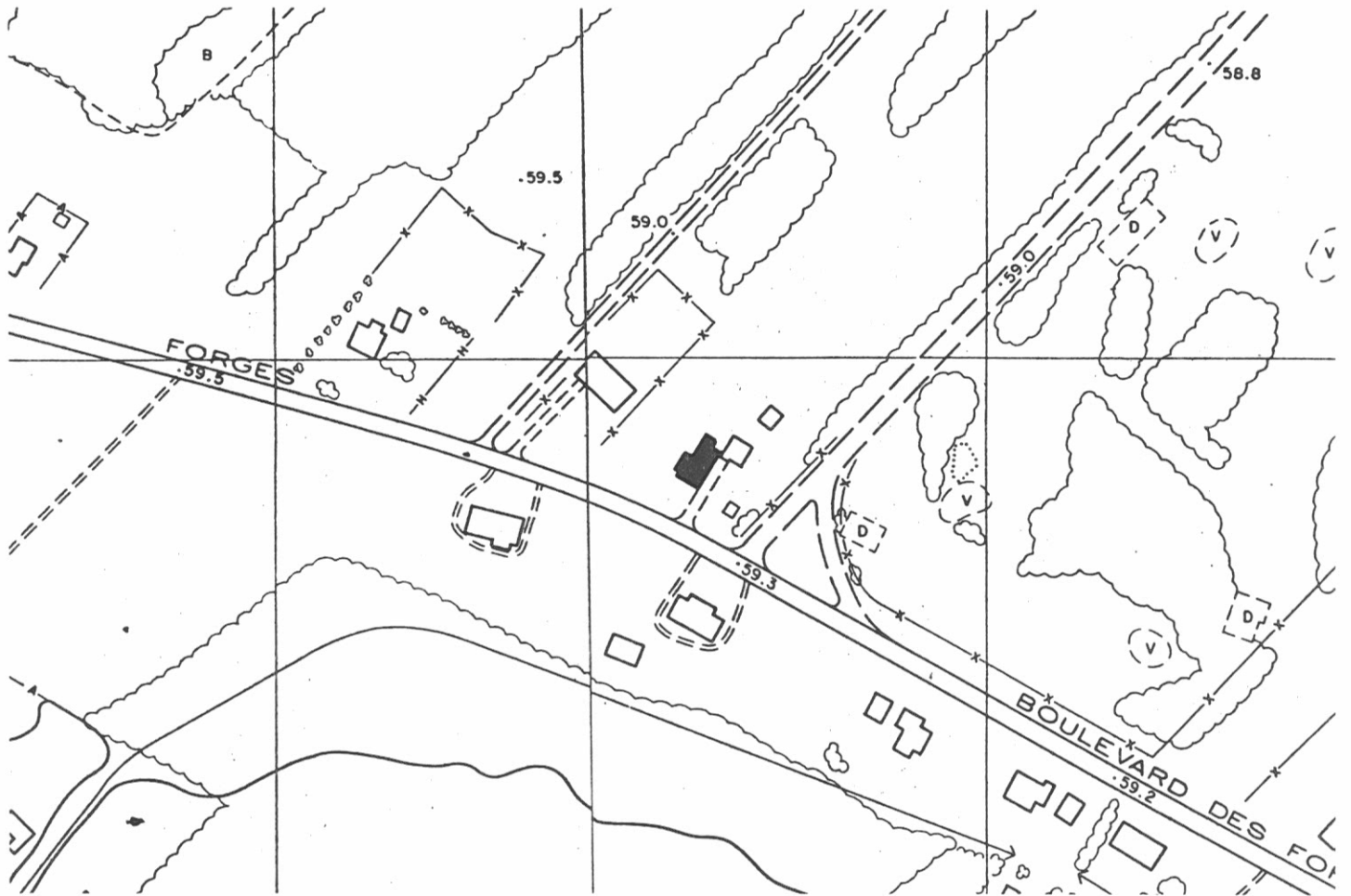
8020 Forges

Raoul Labonté

CAD 205 p. 1 + 206 p. 1 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page	Vendeur	Acquéreur
7 avril 56	193749	B	301		Vente Noé Gélinas	Gaston Paillé
17 avril 62	229230-1-2		450		Test Noé Gélinas	Dame Noé Gélinas
23 janv. 54	181776-7-8		258		Test Dame Clairina Lemy	Noé Gélinas
16 déc. 49	161425-6-7		202		Test Dionis Gélinas	" " et D <sup>me</sup> Cl. Lamy
13 janv. 28	99736		112	543	Certi. Ki & Country Club	Dionis Gélinas
17 janv. 25	90893		97	683	CessionHon. J.A.Desy val	Ki & Country Club
24 août 23	87701		92	751	Transp.Hormidas Carignan	Edmond Bourassa
6 juin 23	87113		92	410	" Thomas Martin	Bourassa & Carignan
6 juin 23	87112		94	154	Vente Thomas Martin	J.A. Desy val esq.
	39362		41	172	Barnard Edmond	Thomas Martin
	38659		40	505	Petterson Joseph	Edmund Barnard
	36893		39	19	Barnard Edmund	Jos Patterson
	34868		37	256	Barnard Edmund	Jos Patterson
	34193		36	674	Barnard Edward	Edmund Barnard

La maison Labonté, selon le locataire de la maison Charbonneau, serait l'autre moitié de cette dernière. Ces deux maisons auraient formé à l'origine, une seule et même maison "Deux maisons d'un seul corps" comme le dit Badeau. Jusqu'en 1954 l'histoire des deux terres est intimement liée. Les propriétaires sont les mêmes pour les deux terres. La maison double aurait pu être achetée par un propriétaire qui l'aurait séparée en deux. Chacune des moitiés aurait été placée sur une terre différente. La maison Labonté est donc aussi intéressante que la maison Charbonneau. Notons enfin, que leurs deux façades sont identiques mais opposées l'une à l'autre. En les aboutant l'une à l'autre, on obtient une façade très semblable à celle visible sur la photo Mc Dougall. Ces façades sont typiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces deux maisons doivent être étudiées ensemble.



PH 40  
Façade



PH 41  
Pignon Sud



PH 42  
Pignon Nord



PH 43  
Arrière



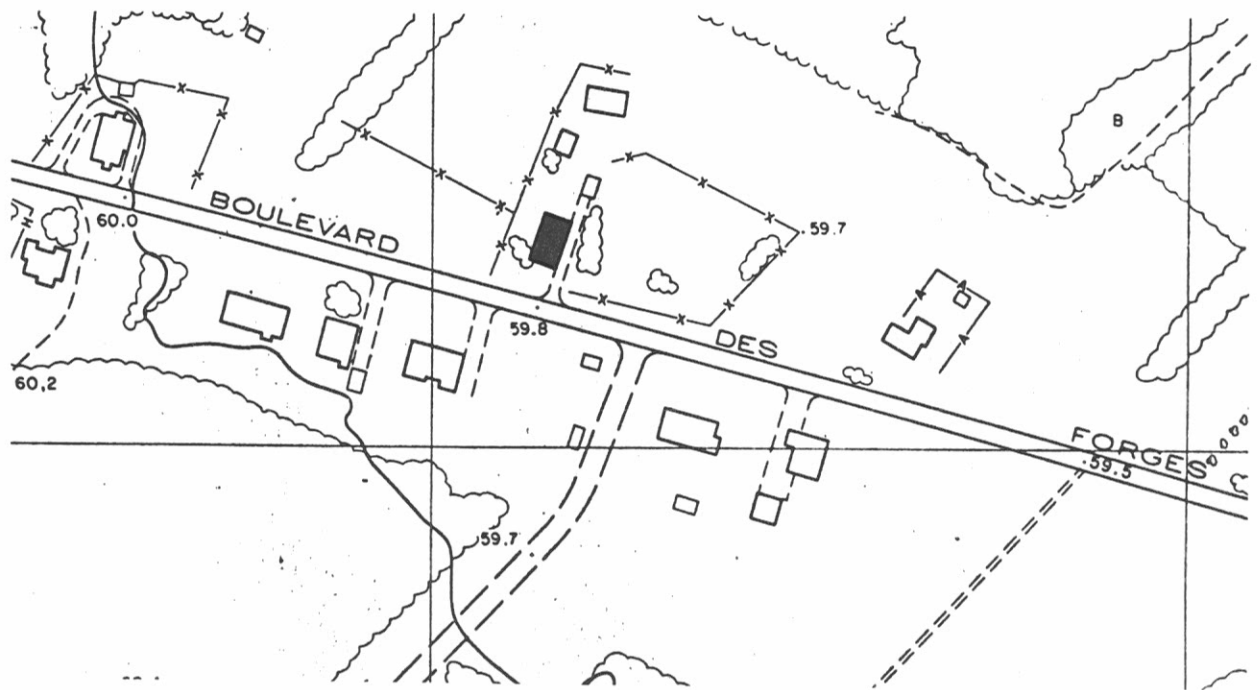
8440 Forges

Mlles Labonté

CAD 207 p. 1 + p. 208 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
12 nov. 68	262820-1-2	B	609		test.	Dame V <sup>ve</sup> Ch. Labonté	Dlles M. Blanche Lauret- te Labonté
19 nov. 63	240083		500		vente	Dame Marcelle La- té Bergeron	Dame Almas Dubé Labonté
19 nov. 63	240081		500		"	Paul Comeau	Dame M. Labonté Berg.
29 mai 59	211451		373		"	Dame V <sup>ve</sup> Ch. Labonté	Paul Comeau
1 juin 53	178201		248		"	Dame Almas Dubé	Delle Marcelle Labonté
5 nov. 36	117970-1-2		142	189	test.	Charles Labonté	D <sup>m</sup> Alma Dubé
	59052		57	605		Côté Jean	Charles Labonté
	52096		57	927		Armédée Côté	Jean Côté
	56562		55	259		Armédée Côté	Jean Côté
	39409		41	216		Milot Clément	Emédé Côté
	30614		33	413		W.A.R. Gilmour	Clément Milot
	58		1	38		Rémillard Rémi	W.A.R. Gilmour

La maison des demoiselles Labonté présente beaucoup d'intérêts. Elle est située à une relativement courte distance du site. Elle est basse, collée au sol. Son volume ressemble aux volumes du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa fondation a été refaite en ciment et comme pour la majorité des maisons de pièces, elle est recouverte de papier brique, dans le cas présent, imitation ciment. La maison est en bon état. En 1888, il n'y a pas de bâtiments sur ce lot<sup>32</sup>. En 1910 toutefois tout est installé, on y retrouve une maison, une écurie et plusieurs dépendances<sup>33</sup>. Il est fort possible que cette maison provienne du site des Forges.



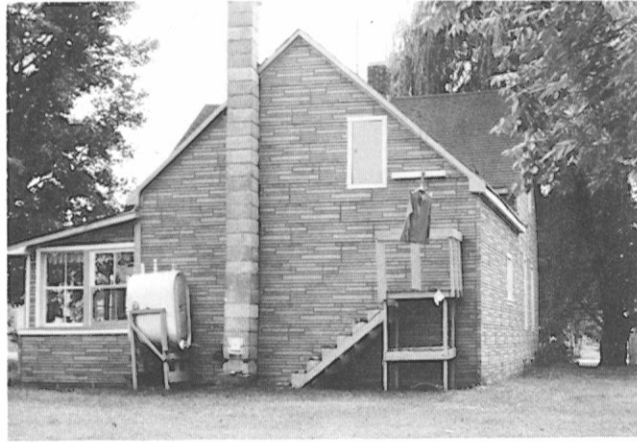
PH 44  
Façade



PH 45  
Pignon Sud



PH 46  
Arrière



PH 47  
Pignon Nord



8500 Forges

Pierre Bellemare

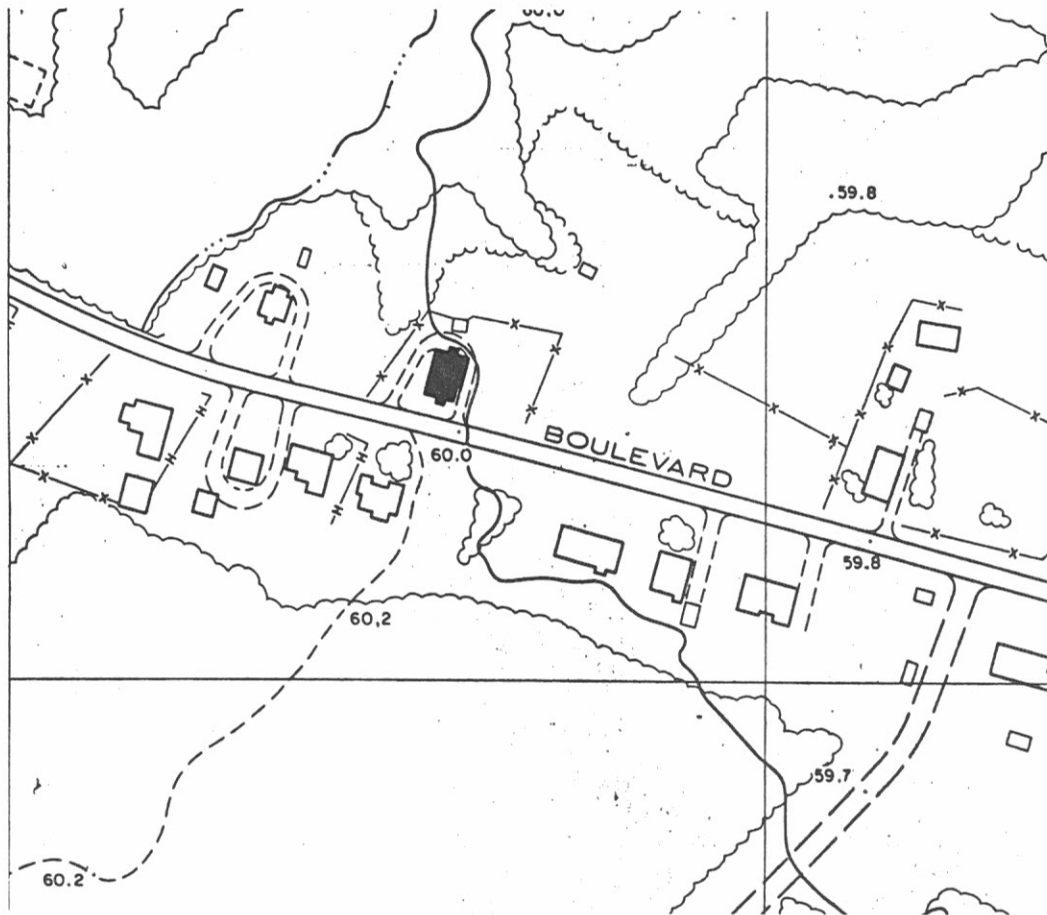
p. 68

Pour Gilles Côté

CAD p. 208 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
29 mars 72	278316		684		Cession	Raoul Côté	Dame V <sup>ve</sup> Fernando Côté (Dame Pierre Bellemare)
21 déc. 65	251416		555		Cession	Noël Côté & al	Dame Fernando Côté
27 mai 60	217043		398		Cession	Georges Côté & al	V <sup>ve</sup> Fernando Côté
10 mai 60	216818-9		397		Décl.	Fernando Côté	Dame Fernando Côté
16 fév. 56	192990		298		vente	Fernando Côté	Georges Côté
1 juin 54	183338		263		"	Rémi Caissey	Fernando Côté
22 juin 49	158912		196		"	Fernando Côté	Rémi Caissey
11 mars 43	134101		156	509	Rétro- cession	Succ. Adélarde Doucet	Fernando Côté
5 déc. 31	108495		126	362	Donation	Ferdinand Côté	Fernando Côté
4 juin 31	107391		124	503	Ate re- méré	Ferdinand Côté	Adélarde Doucet
	57901		56	630		Plouffe Félix	Ferdinand Côté
2 sept. 22	85131		88	788	Obliga- tion	François Gélinas	Ferdinand Côté
	47604		48	629		Ferdina Côté	François Gélinas
	41456		43	361		Bouvilliers Jos. Ed.	Ferdina Côté

La maison Bellemare bien que semblable aux autres bâtisses données comme maisons des Forges, ne proviendrait pas du site. Selon monsieur Pierre Bellemare, la maison n'est sûrement pas du site des Forges du Saint-Maurice, parce que son propre père l'aurait construite il y a près de 103 ans<sup>34</sup>. Cependant, les documents du bureau d'enregistrement ne donne aucun renseignement pour les années 1870. La première mention, le 2 juillet 1895 ne signale qu'une grange sur la terre 208, aucune maison<sup>35</sup>. En 1904 toutefois une maison, une grange, une étable et d'autres bâtisses sont présentes sur la terre<sup>36</sup>. La famille Côté s'établit donc définitivement. L'"arrivée" de la maison doit donc se situer entre 1895 et 1904. Malgré l'avis de Pierre Bellemare, nous considérons comme plausible l'hypothèse qui veut que cette maison vienne du site.



PH 48  
Façade



PH 49  
Pignon Sud



PH 50  
Arrière



PH 51  
Pignon Nord



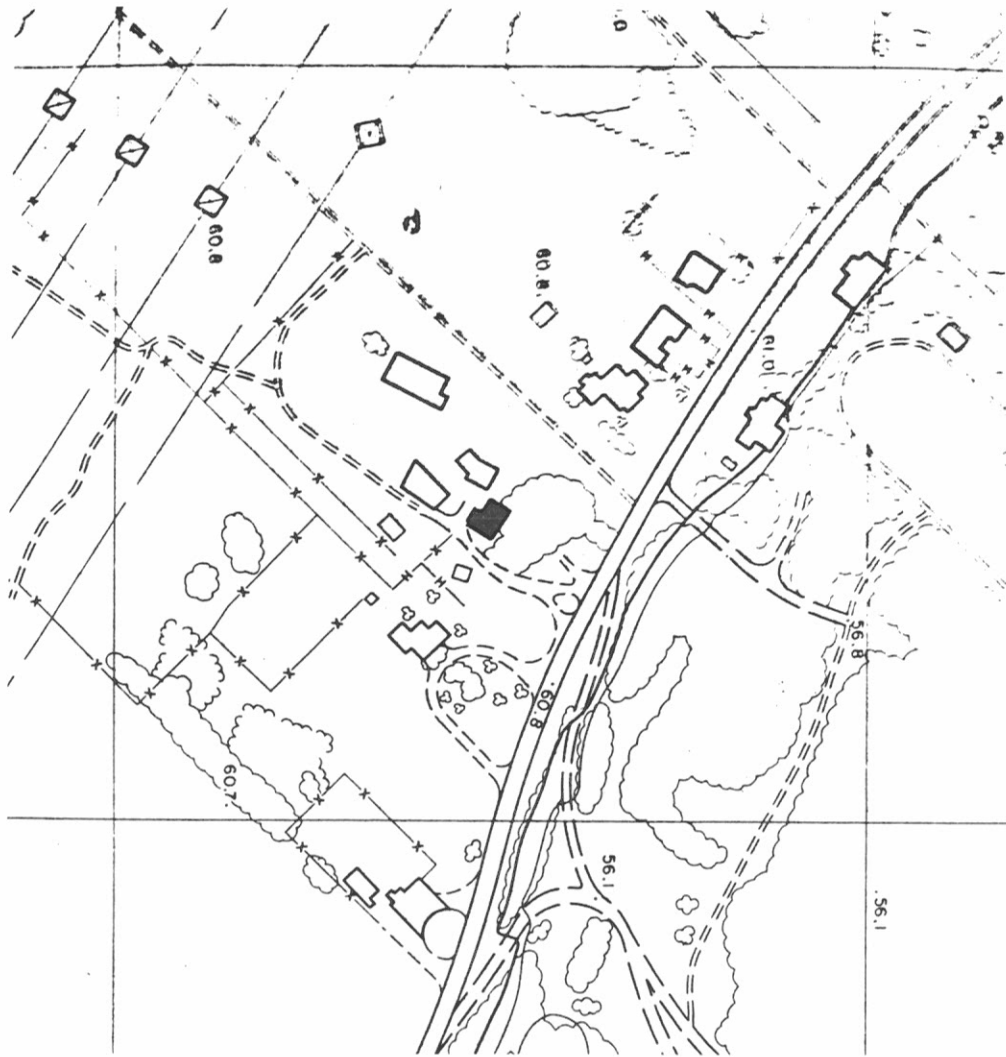
8925 Forges

Léo Côté

CAD p. 212 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
4 avril 74	290208				vente	Emery Côté	Léo Côté
21 sept. 71	275220		672		vente	Emery Côté	Denis Côté
21 juin 71	274221		665		vente	Guy Crête	Georges Côté
4 juin 71	273921		664		"	Dame A. Lamy Crête	Guy Crête
12 mai 71	273514		662		"	Paul Gaudet	Emery Côté
22 janv. 70	267614		632		cession	Guy & Claude Crête	D <sup>me</sup> Alphondor Crête (née Antoinette Lamy)
22 janv. 70	267612-3		632		décl.	Alphondor Crête	Guy & Claude Crête
29 août 67	257911		586		vente	Emery Côté	Georges Côté
2 mai 67	256452		579		vente	Arthur Bourassa	Emery Côté
9 août 61	224722		430		"	Emery Côté	Paul Gaudet
9 mai 61	222854		423		"	Emery Côté	Arthur Bourassa
21 juil. 43	135225-6		157	616	Test. & décl.	Arsène Côté	Emery Côté
7 juin 41	129191-2-3		151	732	Test.	D <sup>me</sup> Arphilia Chamber-Arsène Côté land Côté	
9 juin 26	94291		104	230	vente	Donat & Jean Côté	Arsène Côté
9 juin 26	942889		106	61	test.	D <sup>me</sup> Jean Côté	Donat Côté
	40913		42	791		Spéirard le N.V <sup>ve</sup>	Jean Côté
	32806		35	595		Sherif des 3-Riv.	C.N. Spénard
	31497		34	214		Lottreiville Flavien	Thomas Fortin
	31345		34	76		Dostaler Olivier	Thomas Fortin
	77		4	49		Fortin Thomas	Casimir Gélinas

La maison Côté d'après le père du propriétaire actuel, monsieur Emery Côté, ne serait pas une maison des Forges. Selon monsieur Emery Côté, la maison avait à l'origine des lucarnes, celles-ci auraient été éliminées par son propre père. Nous situons la construction de cette maison entre 1899 et 1902. En 1899 il n'y a pas encore de maison, seulement quelques "bâtisses"<sup>37</sup>. En 1902 un site de donation indique la présence d'une maison<sup>38</sup>. On peut donc penser que lorsque la famille Côté achète la terre de la veuve Spénard, s'est pour s'y établir immédiatement. Cette maison sur un plan structural est semblable à toutes les maisons de la fin du XIX<sup>e</sup> que nous avons examinées dans la région de Trois-Rivières. Elle n'est probablement pas une maison des Forges mais, elle reste un intéressant spécimen comparatif.



PH 52  
Façade



PH 53  
Pignon Nord



PH 54  
Arrière



PH 55  
Pignon Sud



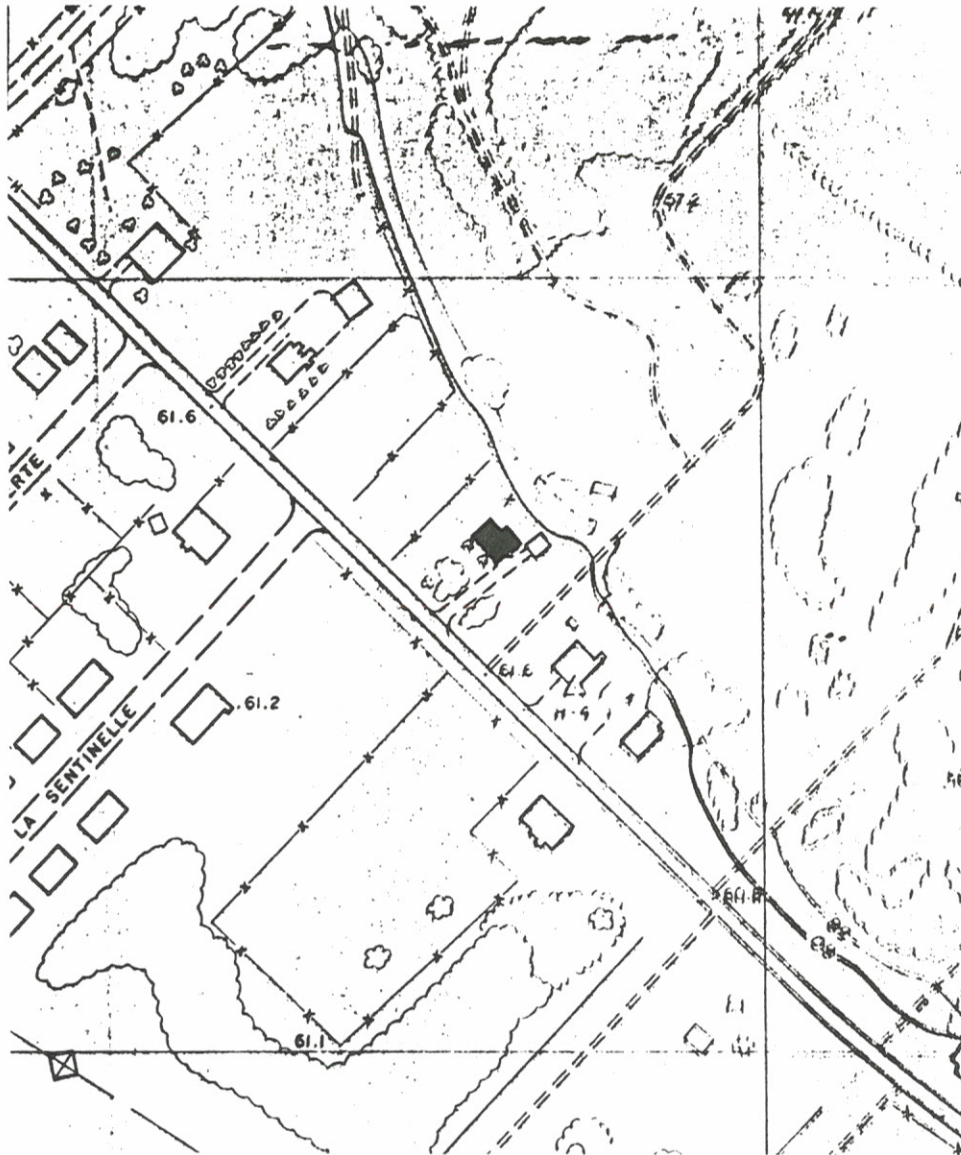
9100 Forges

Mme Dona Marchand

CAD p. 213 par 3-Riv.

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
21 avril 39	123970		147	437	Donation	Adelard Bellerive	Donat Marchand
4 juin 32	851				Retrait	Conzeil léo St-Maurice	Adelard Bellerive
	67761-62		67	333.4		Bastarache Eugénie	Adelard Bellerive
	56192-3-4		54	892-3-4		Bellerive Israël	Adelard Bellerive
	32632		35	398		Fortin F.X.	Israël Bellerive
	28370		30	914		Précourt Antoine	Frs X Fortin

La maison de madame Dona Marchand, si l'on se fie à plusieurs témoignages recueillis par Michel Bédard, serait une des maisons déplacées. Cependant un acte de donation trouvé au bureau d'enregistrement daté du 14 avril 1882 indique la présence d'une maison et de ses dépendances<sup>39</sup>. Le site des Forges n'est pas encore complètement abandonné à cette date. Si la maison de madame Dona Marchand est bien une maison des Forges, il faut que celle-ci ait été déplacée avant la fermeture définitive du site. Lors de notre visite à cette maison personne ne s'y trouvait. Nous pensons néanmoins que cette maison a été allongée du côté ouest. Nous avons observé un phénomène semblable sur une autre maison aussi présumément des Forges. Il nous est impossible de trancher la question dans le cas de la maison de madame Dona Marchand.



PH 56  
Façade



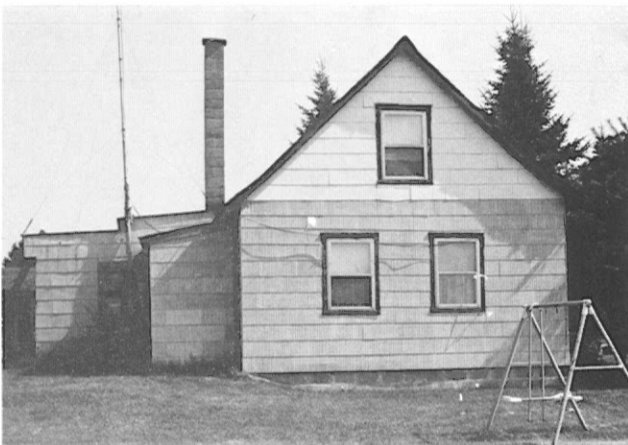
PH 57  
Pignon Sud



PH 58  
Arrière



PH 59  
Pignon Nord



9465 Boul. Saint-Jean  
Clément Dubé  
CAD p. 290 par 3-Riv.

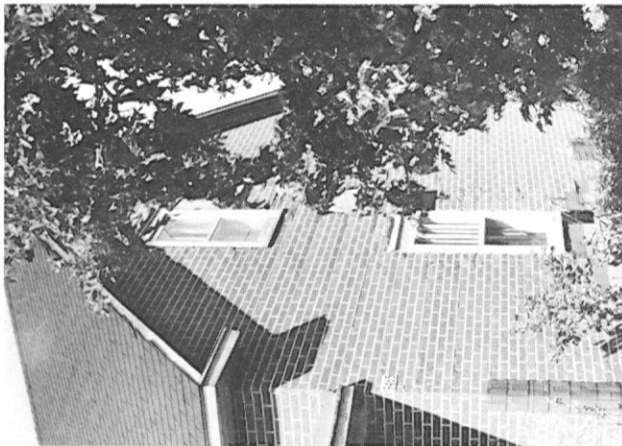
Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
14 août 67	257674-5-6		585		Test.	V <sup>ve</sup> Alfred Gilbert	Clément Dubé
23 janv. 59	209534		365		vente	Léo Dufresne	V <sup>ve</sup> Alfred Gilbert
22 oct. 53	180567		254		"	Marcel Lefebvre	Léo Dufresne
22 oct. 53	180566		254		Rétro- cession	Adelard Doucet	Marcel Lefebvre
3 juil. 50	163775		209		vente à réméré	Marcel Lefebvre	Adelard Doucet
16 sept. 48	155386		186		vente	D <sup>me</sup> Germaine Pépin Doucet	Marcel Lefebvre
4 juil. 44	138300-1		160	587	Test.	Oscar Dubé	V <sup>ve</sup> Germaine Pépin Dubé
22 mai 39	124171		147	580	cession	D <sup>m</sup> Leonide Dubé	Oscar Dubé
26 nov. 27	98199		110	304	vente	D <sup>me</sup> Marilda Doucet	Oscar Dubé
5 oct. 1922	85305		89	510	Quittance	Percepteur revenu	Succ. Johnny Dubé
5 oct. 22	85304		89	509	Déd. Hé- réd	Johnny Dubé	Lydia Dubé
	46862		47	995		Dubé Lucien	Johnny Dubé
	45720		47	33		Dubé Zéphirin	Lucien Dubé
	46364		47	602		Chamberland Narcisse	Zéph. Dubé

La maison Dubé présente le même genre de volume que celui des autres maisons dont il a déjà été question. La plus ancienne mention concernant cette maison ne date que d'octobre 1903. Le 19 octobre on entérine un acte de vente du 20 mai 1903. Dans cet acte, le domaine construit est décrit comme suit: "...avec maison, grange, étable et autres dépendances..."<sup>40</sup>. La structure de la maison correspond en gros à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous est impossible de trancher le débat à savoir si cette maison vient du site ou non.

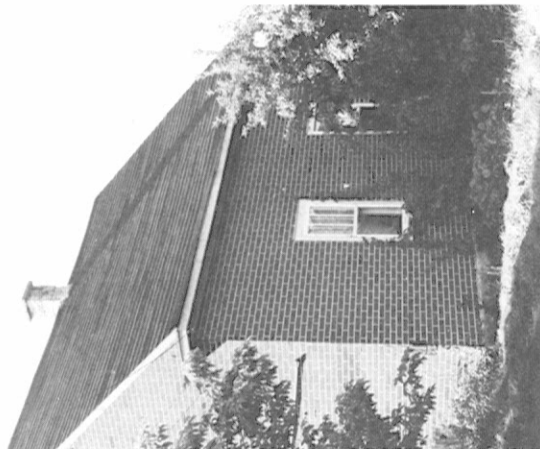
PH 60  
Façade



PH 61  
Pignon Est



PH 62  
Arrière





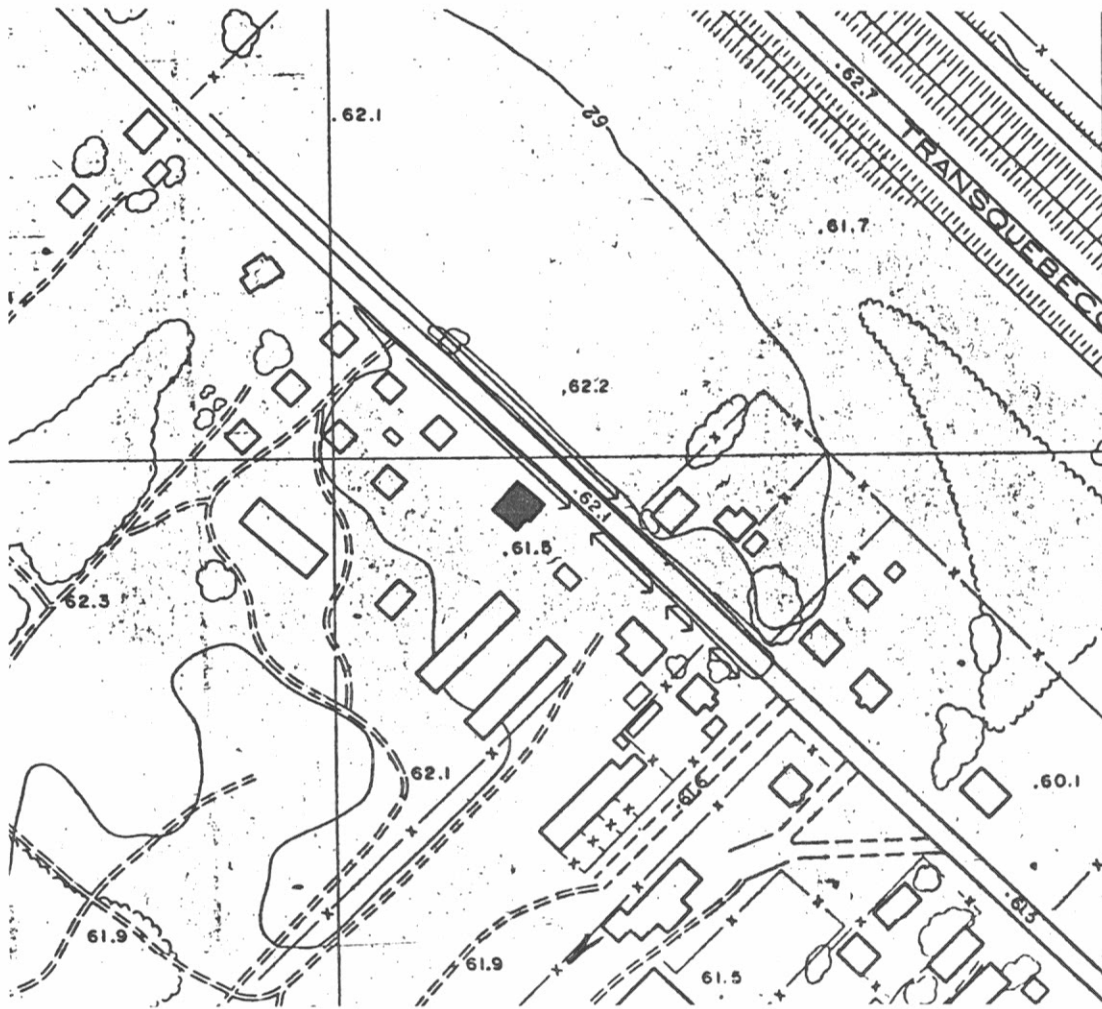
9985 Boul. Saint-Jean

Thomas J. Knox

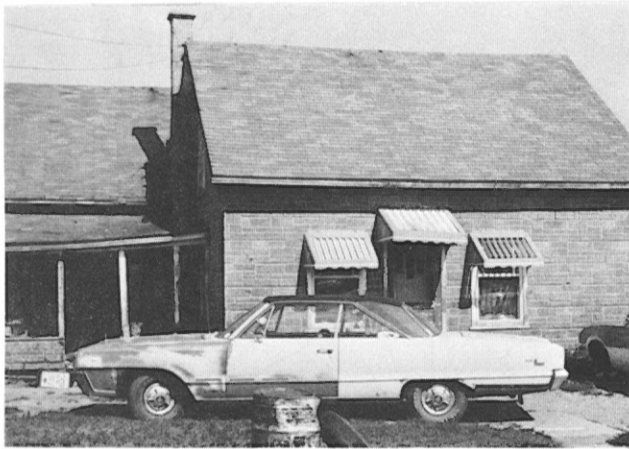
CAD 325 St-Etienne

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
2 avril 69	264101		615		Bail	Thomas J. Knox	Rogees Vergnes
10 mai 66	252882		563		vente	Alphonse L. Relers	Thomas J. Knox
19 mars 49	157777		193		"	v <sup>ve</sup> Adriel Rousyn	Alphonse Rousyn
12 mars 49	157631-2		192		Décl.	Adriel Rousyn	v <sup>ve</sup> Adriel Rousyn
27 fév. 45	140446		162	677	Vente	E.M. O'Grady	Adriel Rousyn
15 avril 43	134308		156	584	vente	Gustave Toupin	E.M.O'Grady
20 avril 41	129834		152	360	"	W.E. Turcotte	Gustave Toupin
"	129833		152	358	"	v <sup>ve</sup> J.B.Flamand	W.E. Turcotte
27 oct. 38	122814		146	358	"	Albert Picard	J.B. Flamant
1 août 24	89875-6-7		99	140	Test.	Israël Picard et épouse	Albert Picard

Le cas de la maison Knox est plutôt déconcertant. Notre plus ancienne mention de maison ne remonte qu'à 1924<sup>41</sup>. Aucun acte n'est enregistré avant cette date à Trois-Rivières. La maison elle-même, ou plutôt le "paquet" de maisons, est difficile à cerner. Selon nous, toute la partie arrière est "récente". Seul le corps avancé serait ancien. La maison dégagée de sa gangue redevient semblable à toute celles que nous avons déjà vues. Il nous est impossible de dire si cette maison vient du site des Forges.



PH 63  
Façade



PH 64  
Pignon Est



PH 65  
Arrière



PH 66  
Pignon Ouest



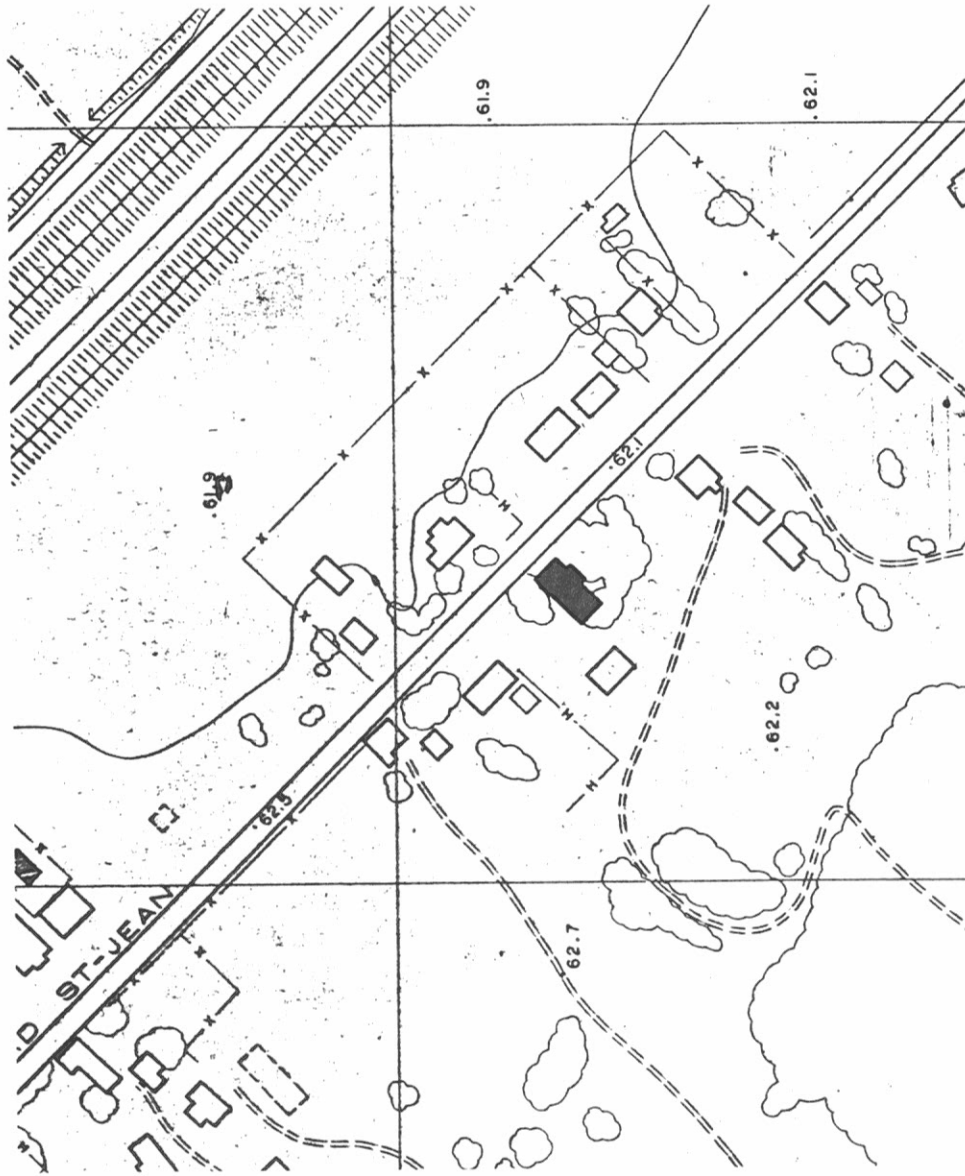
10155 Boul. Saint-Jean

Ovide Hubert

CAD p. 324 St-Etienne

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
8 nov. 45	143190		166	127	vente	Benoit Périgny	Ovide Hubert
"	143189		"	"	"	François Boivert	Benoît Périgny
11 sept. 43	135747		159	77	"	Adolphe Brière	François Boisvert
11 mai 43	134510		157	234	"	Eugène Beaucage	Adolphe Brière
10 avril 41	128683		151	383	"	Henri Durand	Eugène Beaucage
1 avril 40	126204		149	290	Donation	Alfred Durand	Henri Durand
24 oct. 32	110427		130	61	vente	Albertine Bastarache	Alfred Durand
"	110426		130	60	Rétro- cession	Raphaël Doucet	Albertine Bastarache
8 avril 31	106960		124	407	Ate remiré	Albertine Bastarache	Raphaël Doucet
14 avril 19	74823-4		77	306-7	Test.	V <sup>ve</sup> Théodore Bastara	Albertine Bastarache
	58667		57	308		Loranger Euchariste	Arsène Bourassa
	44593-4		46	44		Bastarache Théodore	
10 juillet 1885	644		1	410	hypothèque	"	Délina Bastarache

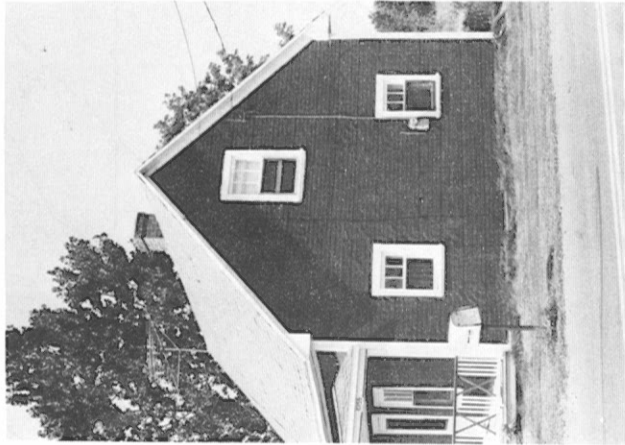
La maison Hubert comme la majorité des maisons du boulevard Saint-Jean est placée perpendiculairement à celui-ci. Structuralement, elle est du même type que les autres maisons examinées. Une charpente très simple 4 fermes, une cheminée centrale, un carré presque au niveau du sol, telles sont les grandes caractéristiques de cette maison. La documentation du bureau d'enregistrement est tout aussi classique. La présence de bâtisses est attestée dans les actes à partir de 1880<sup>42</sup>. Mais nulle part il n'est question de maison. Néanmoins, nous croyons possible l'hypothèse du transport. La maison ressemble beaucoup aux maisons Marcoux et Dionne, deux des plus probables déplacements.



PH 67  
Façade



PH 68  
Pignon Est



PH 69  
Arrière



PH 70  
Pignon Ouest



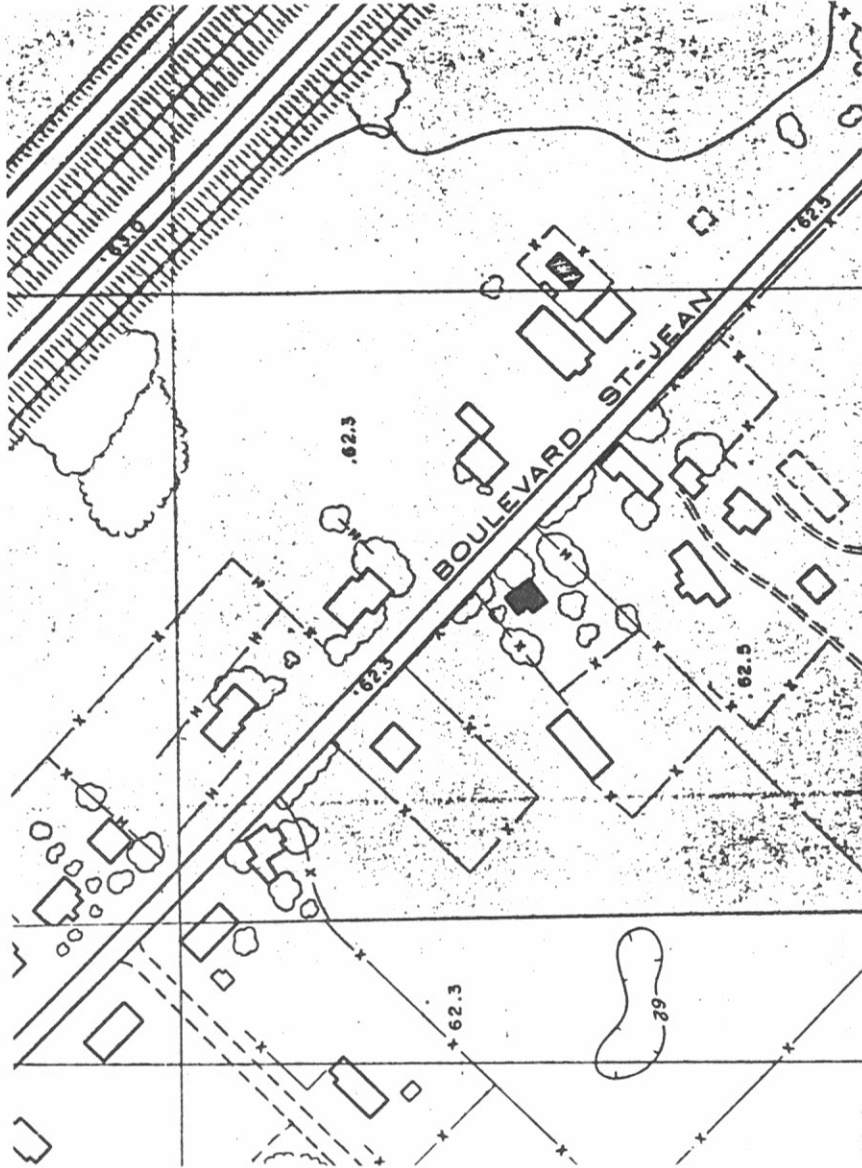
10545 Boul. Saint-Jean

Régis Lévesque

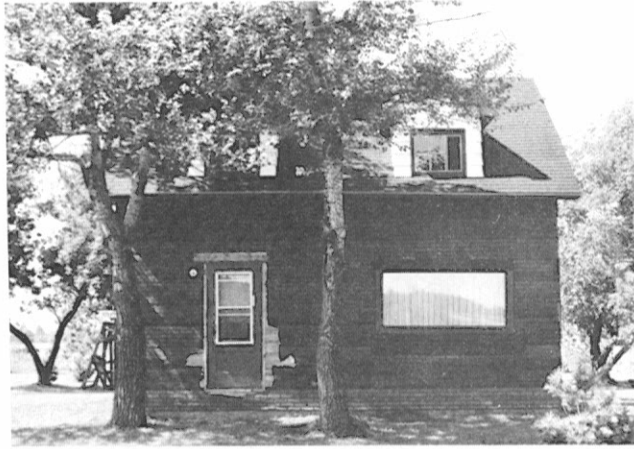
CAD p. 320 + p. 319 St-Etienne

Année	No	Rég	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
30 juin 72	279942		691		vente	Marcel Dupont	Régis Lévesque
4 juin 70	269101		639		"	Succ. Emile Bouffard	Marcel Dupont
27 mai 70	268982-3...		639		Test.	Dame Emile Bouffard	Donat Bouffard
13 mars 22	83740		88	60	vente	Arthur Bastarache	Emile Bouffard
30 sept. 21	82543		85	364	Cession	Marie-Anne Bastarache	Arthur Bastarache
12 mai 21	4		86	231	"	Succ. Eugénie Bast.	"
	5		87	108	"	Oriest Aléide Bast.	"
12 août 1912	60464		58	861	vente	Labonté V <sup>ve</sup> Edouard	Oscar Bastarache
12 août 1907	52011		51	874	vente	Paillé Severe	Déarde Labonté
28 mars 1903	45579		46	912	vente	Paillé Welly	Sévère Paillé
28 avril 1900	45578		46	911	vente	Leduc D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Frs	Alfred "et Welly"
19 mai 1888	32365		35	86	hypothèque	Leduc Frs	J.E. Héту

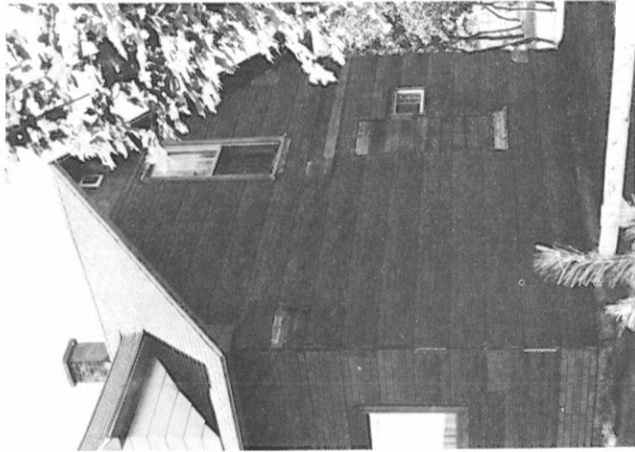
Le cas de la maison Lévesque est particulier. En 1912 la terre nous est décrite sans bâtisse dessus<sup>43</sup>. L'examen de la maison nous permet de constater que cette maison a bel et bien été déplacée. Elle ne semble pas du tout à sa place. Elle est placée parallèlement au chemin alors que toutes les autres maisons de son époque sont placées perpendiculairement au chemin. Selon nous le déménagement doit être relativement récent mais notre manque d'information nous interdit d'avancer d'autres hypothèses. Pour le moment il nous est impossible de dire si la maison vient du site des Forges.



PH 71  
Façade



PH 72  
Pignon Nord



Ph 73  
Arrière



PH 74  
Pignon Sud



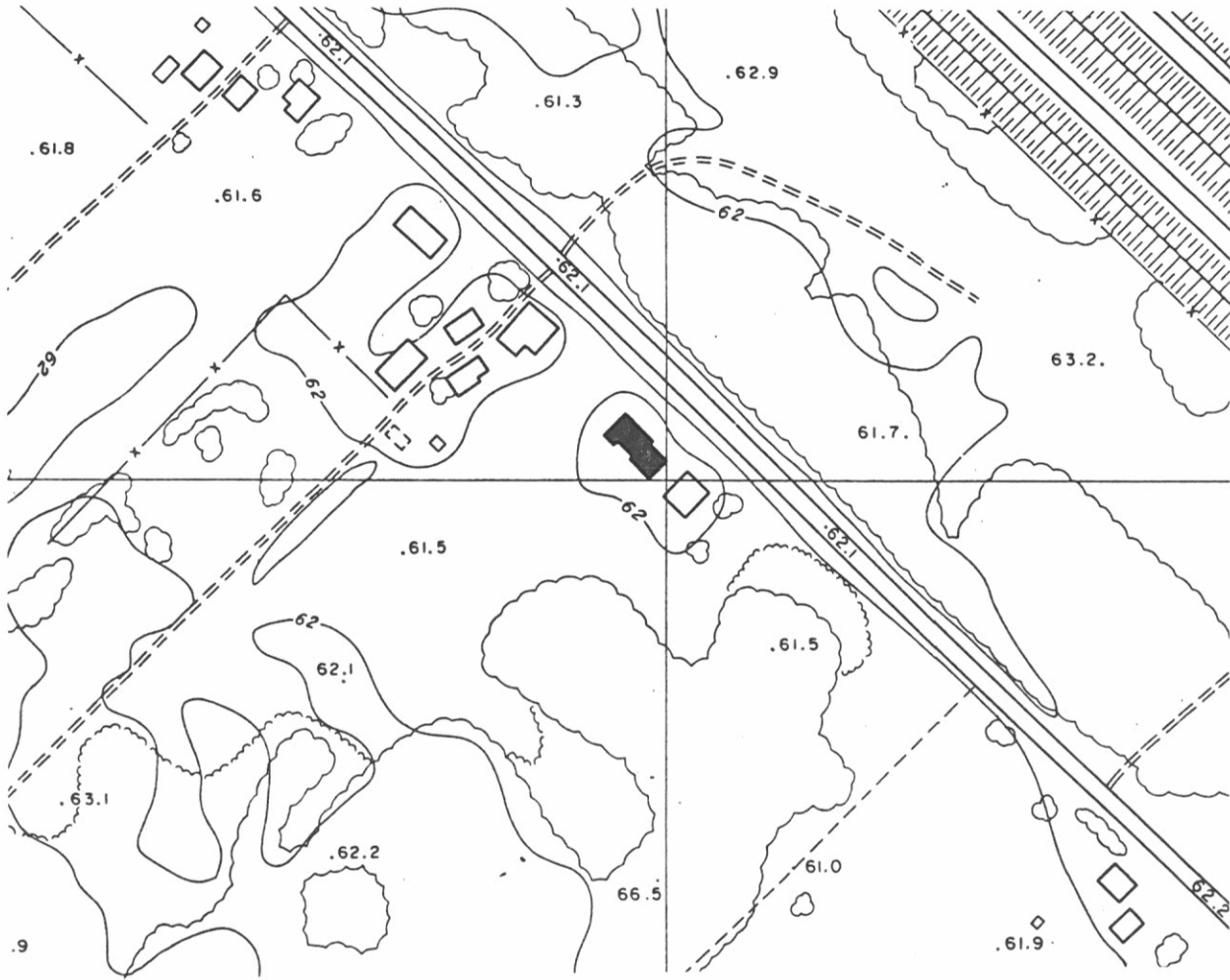
11155 Boul. Saint-Jean

Lucien Dufresne

CAD p. 310 + p. 309 St-Etienne

Année	No	Rég	Vol	Page	Vendeur	Acquéreur
8 mars 1943	134072		156	498	Donation Adelard Marchand	Lucien Dufresne
	35558		37	811	St-Pierre Evangéliste	Adélard Marchand
	33476		36	134	St-Pierre Jean	Evangéliste St-Pierre
	33475		36	133	Rivard Evariste	Jean Evan. St-Pierre
	28767		31	468	Douch. Dominique	Evariste Rivard

La maison Dufresne à première vue déconcerte. A la suite de nombreuses adjonctions, le volume original a presque complètement disparu. La forme du toit est encore perceptible sur le corps central de la maison. Le volume original placé perpendiculairement à la route a dû être semblable à ceux des autres maisons du boulevard Saint-Jean. En 1892, la terre est décrite "avec les bâtisses dessus érigées"<sup>44</sup>, alors qu'en 1883 elle se présentait sans bâtisses<sup>45</sup>. Si l'on se fie aux dates la maison pourrait fort bien avoir été transportée du site des Forges.



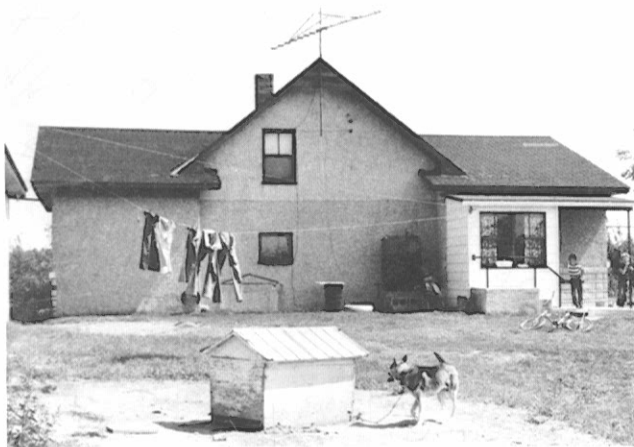
PH 75

Vue  $\frac{3}{4}$  façade



PH 76

Arrière



120, rue Principale Saint-Etienne

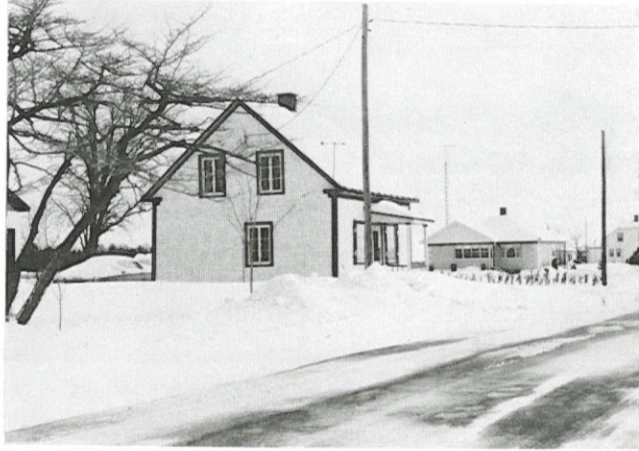
J.A. Veillette

CAD p 48 - p 49

La maison Veillette se trouve assez loin du site environ 8 kilomètres. Pour cette raison, nous ne pensons pas que cette maison vienne du site. Toutefois, elle reste un intéressant spécimen de la maison campagnarde du XIX<sup>e</sup>. On notera que la maison est parallèle au chemin, elle brise avec la tradition établie sur le boulevard Saint-Jean à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup>.

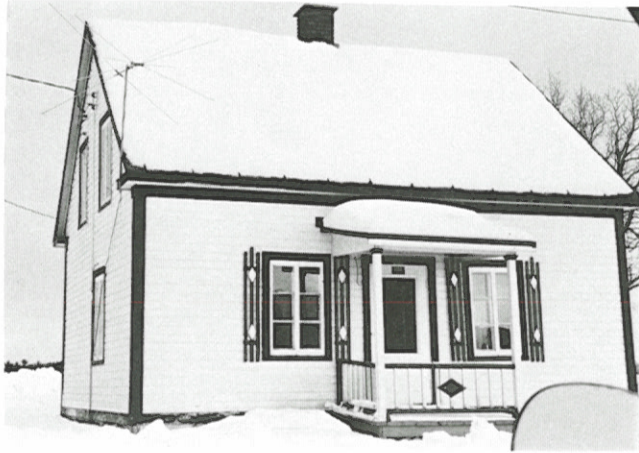
PH 77

Pignon Nord



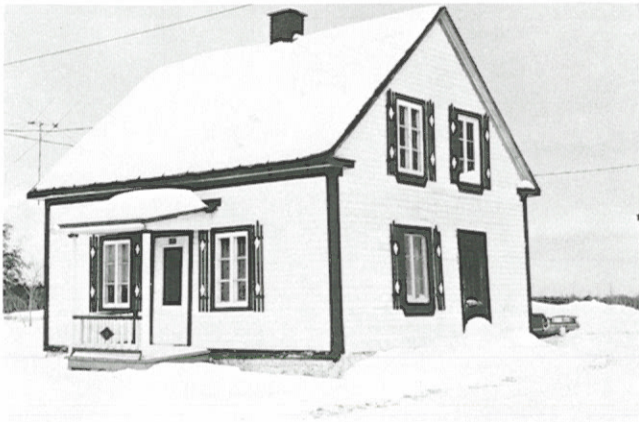
PH 78

Façade



PH 79

Façade et pignon Sud





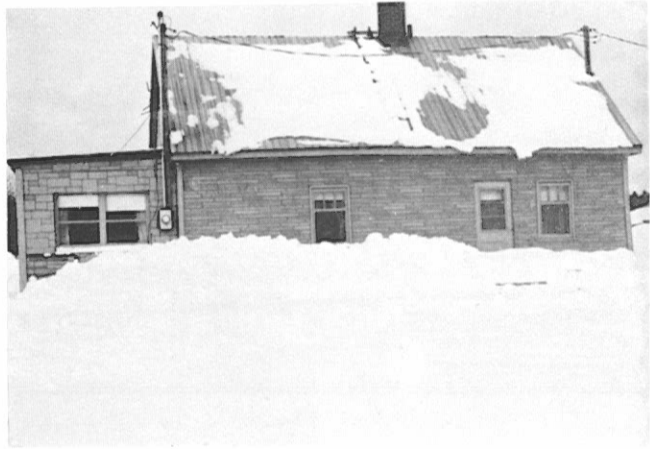
141, rue Principale Saint-Etienne

Origène Saint-Pierre

CAD p 272 - p273

La dernière maison de notre inventaire, la maison d'Origène Saint-Pierre pour les mêmes raisons que pour la maison Veillette, ne doit pas venir du site des Forges. Elle est néanmoins conforme, elle, à la tradition du boulevard Saint-Jean. Elle est cependant très loin du chemin. La maison a été allongée du côté sud dans les années 40, en blocs de ciment. Son plan à l'origine assez carré est devenu rectangulaire. Sous sa toiture de tôle à baguette, on distingue encore les traces de bardeau de cèdre. La maison est donc très intéressante comme structure de référence.

PH 80  
Façade



PH 81  
Pignon Ouest



PH 82  
Arrière



PH 83  
Pignon Est





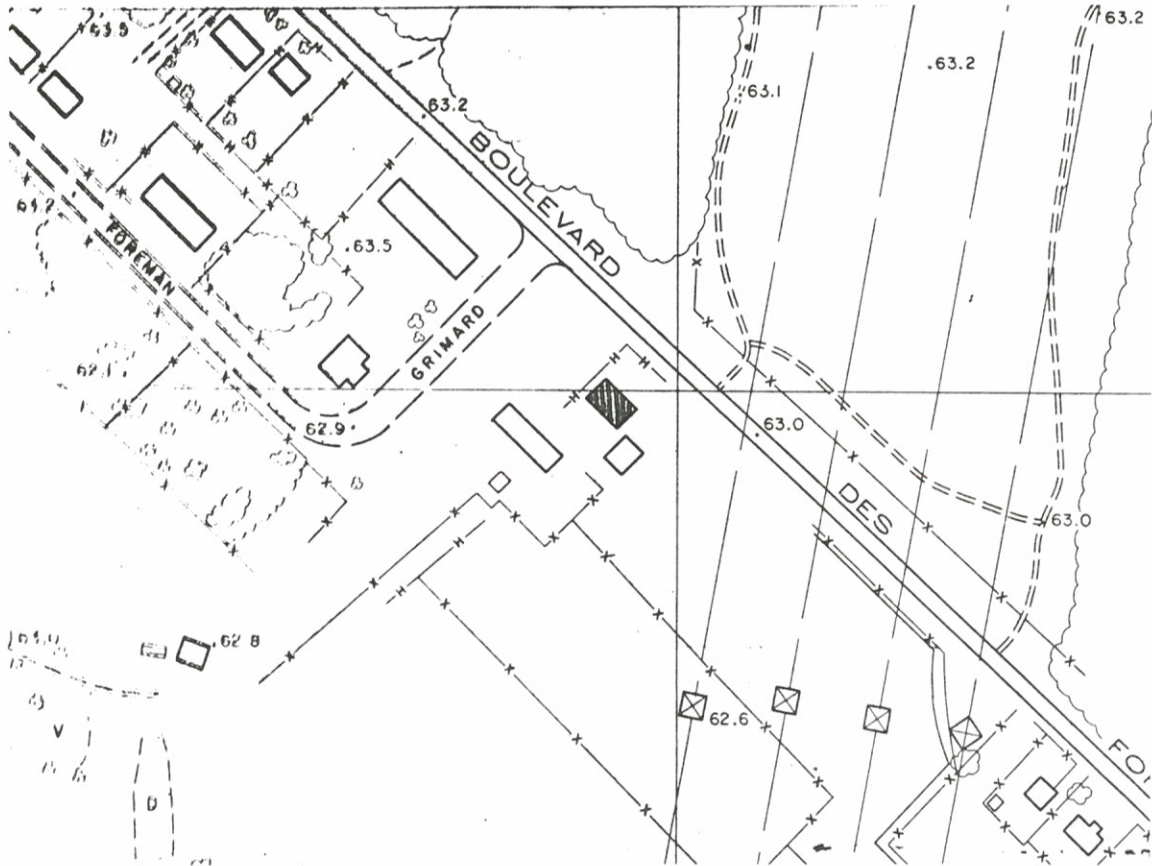
Cinquième partie:      Maison Blanchet

9375, Forges

Donat Blanchet

CAD 216-1 par 3-Riv.

Année	No	Rés	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
21 janv. 53	176574		244		Vente	René Roy & F. Depagre	Donat Blanchette
1 <sup>er</sup> oct. 1938	122616		146	221	"	Edmond Bourassa	René Roy & F. Depagre
	59188		57	719		Bourassa Raphaël	Edmond Bourassa
	33698		36	287		Héroux L. Dolard	Raphaël Bourassa



PH 84

Vue aérienne  
montrant l'implanta-  
tion des bâtiments



PH 85

La maison en  
cours de démolition



PH 86

Monsieur Blanchet  
montrant un des  
ancrages



La première maison dont nous allons examiner le cas d'une façon plus précise, fut démolie au cours du mois d'août 1962<sup>46</sup>. Cette maison fut acquise par monsieur Dona Blanchet de messieurs René Roy et Florimat Depagre. L'acte fut enregistré à Trois-Rivières le 20 janvier 1953<sup>47</sup>. Le bureau d'enregistrement nous livre aussi des données sur les autres transactions où notre maison fut impliquée. Le 1<sup>er</sup> octobre 1938, René Roy et Florimat Depagre achètent la terre et la maison d'Edmond Bourassa<sup>48</sup>. De toute évidence, c'est la famille Bourassa qui est à l'origine du transport de la maison. En effet, lorsqu'en 1898 Edmond acquiert la terre de Raphaël Bourassa, la propriété est décrite comme suit:

une terre située sur le chemin des Forges, de 170 acres en superficie, tenant en front vers le nord-est à la riv. St-Maurice, en profondeur à la ligne seigneuriale, du côté nord à Jean-Baptiste Beauchemin et du côté sud à James Marchand, lot no. 216 et 217, avec la maison, grange et autres dépendances dessus.<sup>49</sup>

La maison est donc sur son nouvel emplacement à cette date du 23 avril 1898. Or, lorsque Raphaël achète la terre en 1884 de Louis Dolord Héroux, il n'y a pas de maison sur cet emplacement. L'acte de vente décrit la terre comme suit:

une terre formant 170 acres de terre en superficie + ou -, tenant front à la rivière St-Maurice, en profondeur à la ligne seigneuriale, du côté nord Louis Jean-Baptiste Beauchemin et du côté sud Zéphirin Lafrenière, sans bâtisses dessus; la dite terre désignée comme le no. 216 et 217.<sup>50</sup>

Le transport de la maison s'effectue donc entre 1884 et 1898. Il est malheureusement presque impossible de dater plus préci-

sément le transfert. Il est toutefois vraisemblable que la maison ait été transportée peu de temps après le transfert de la propriété, soit vers 1884. Mais ceci, n'est qu'une hypothèse sans grands fondements.

L'édifice tel que livré par la documentation

FONDATION - Nous ne savons rien de ce que fut la fondation d'origine, celle que la maison devait avoir sur le site. A l'époque de sa démolition définitive en 1962, la maison reposait sur une fondation en ciment<sup>51</sup>. Cette fondation en ciment fut coulé dans un coffrage constitué de planches d'environ 5 à 6 pouces placées horizontalement<sup>52</sup>.

LE CARRE - Le carré de la maison se compose de pièces de bois de 6" d'épaisseur<sup>53</sup>, en partie sciées au godendard selon un article de journal<sup>54</sup> mais aussi équarrie à la hache selon notre observation des photographies de la maison<sup>55</sup>. Les poteaux verticaux semblent taillés à la hache alors que les pièces horizontales semblent sciées. La présence de pièces sciées n'a rien d'étonnant puisqu'un moulin à scie fonctionna sur le site des Forges dès 1764<sup>56</sup>. Selon monsieur Blanchet notre informateur, ces pièces étaient toute en pin<sup>57</sup>. L'assemblage de ce carré suit la technique du "pièce sur pièce à coulisse". Les pièces sont empilées les unes sur les autres en coulissant, entre deux poteaux verticaux comportant rainures. Chacune de ces pièces avait sa propre place bien définie.

DB ...puis toutes les pièces étaient marquées en chiffres romains

MB Oui

DB Comprends-tu à mesure qu'ils faisaient dans ce temps-là à mesure qu'ils faisaient un morceau de bois il était marqué pour aller là comprends-tu<sup>58</sup>

Ces marques ont été interprétées par le journaliste du Nouvel-Listes comme des marques de démontage plutôt que d'assemblage<sup>59</sup>. Le témoignage de monsieur Blanchet infirme cette affirmation. D'après la photographie la sole n'existe plus. Il ne faut pas s'en étonner puisque nombre de maisons exhausées ou déplacées ont eu leurs soles enlevées en raison du mauvais état de celles-ci (pourrissage). La sablière est encore en place sur la photo. Les joints entre les pièces furent comblés avec de la mousse "DB C'était galfaté avec de la mousse"<sup>60</sup>. L'étude des photographies révèle que l'on rejointait par dessus la mousse, avec du mortier de façon à rendre ce joint égal avec le mur. A l'extérieur, ce mur de pièce sur pièce à coulisse était peint avec du lait de chaux "DB C'était de la chaux faite pareil comme ils font le crépi"<sup>61</sup>. La photographie de la maison nous montre non pas un crépi, mais bien ce qu'appelle un enduit à vif ou "lait de chaux". Cet enduit à vif a comme fonctions de protéger le bois de l'érosion éolienne et d'empêcher le pourrissement et la prolifération de fungus. A l'intérieur, ce mur était isolé par un autre type d'enduit.

DB ... mais toute en dedans c'était fini avec le la hart de coude clouée avec des clous faits à la main puis de la chaux puis du sable pour blanchir cela.<sup>62</sup>

Par hart de coude, monsieur Blanchet entend de la baguette probablement fendue, peut-être en noyer. Coude est un mot de vieux français désignant le noisetier<sup>63</sup>. L'enduit constitué de sable et de chaux, est appliqué généreusement sur ce treillis de hart qui le retiendra collé à la paroi de pièce sur pièce. La présence du treillis est indispensable sans quoi, l'enduit seul ne pourrait adhérer à la paroi. Un treillis analogue en lattes sciées a déjà été observé sur la maison Demers ainsi que sur une autre des maisons déplacées. A une date encore indéterminée, le carré fut recouvert d'un lambris de planches verticales, d'environ 6 à 7 pouces de largeur, clouées sur les pièces avec

du clou tranché. Un papier probablement goudronné a servi d'isolant entre le carré et ce lambris<sup>64</sup>.

POUTRAISON ET PLANCHER - Le plancher du rez-de-chaussée repose probablement sur une série de poutres, mais nous ne possédons aucun élément tant sur leur nombre que sur leur disposition. Nous savons toutefois que ce plancher est constitué de planches d'épinette: "DB ... le plancher du bas était en épinette"<sup>65</sup>. Le plancher de l'étage est mieux documenté. Après un examen attentif des photographies nous pouvons sans trop de crainte affirmer qu'il y avait 5 poutres pour soutenir le plancher de l'étage. Trois de ces poutres s'appuyaient sur les pièces horizontales, en les traversant complètement. Sur les photographies, nous voyons très clairement les têtes de ces poutres traversées le mur. Les deux poteaux à coulisses intermédiaires. Pour donner plus de cohésion à l'ensemble, ces deux poutres sont maintenues de force dans les poteaux à coulisse, par un système d'ancre en fer (PH 87 ). Ce type d'ancre simple, se retrouve sur la majorité des maisons de pièces du Québec. Il consiste en un tirant cloué directement sur la partie supérieure de la poutre. Le tirant forme à l'extérieur du mur une sorte de petite boucle. Dans laquelle, petite boucle, on glisse une goupille (petite roue de fer rond) qui a pour effet de bloquer la poutre. Ces poutres portent le plancher de l'étage.

DB ... le plancher du deuxième avait 2 pouces et 3/4 d'épais puis il servait comprends-tu pour mettre le grain là dedans au 2<sup>e</sup>.

MB Vous vous vous faisiez cela ou ...

DB Non, non

MB Vous avez entendu dire cela

DB Non Non Non les ... quand je l'ai eue comprends-tu les parts paraissaient encore toute sur le plancher où ils divisaient cela pour mettre le grain. Leur part à avoine puis à sarrasin com-

prends-tu cela c'était encore toute ...<sup>66</sup>

L'étage servait donc seulement de grenier. Pour une maison de cette époque, soit au plus tôt de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, cette présence d'un grenier est normale. Il est toutefois intéressant de noter la présence des différentes sortes de céréales.

CHARPENTE ET TOIT - La charpente et le toit actuels ne sont pas d'époque. Ils auraient été refaits selon monsieur Blanchet qui le tient du grand-père de madame Pratte, lors du déménagement de la maison du site des Forges à l'emplacement "actuel"<sup>67</sup>.

Notre informateur nous révèle un nouvel aspect de l'architecture des Forges, jusqu'à maintenant totalement inconnu.

MB Cela c'est vous qui a fait refaire le toit en neuf ou c'est le type qui vous a vendu

DB Non, c'est quand qu'ils l'ont déménagée qu'ils on refait cela

MB Ah OK parce que cela coulait ou quelque chose du genre

DB Oui

MB Il y avait un problème quelconque

DB Parce que c'était supposé être recouvert avec de la paille

MB Avec de la paille

DB Oui

MB Vous avez dit, le grand-père de madame Pratte il vous a dit que c'était couvert dans ce temps-là

DB Oui<sup>68</sup>.

C'est la première et seule mention de toit de chaume que nous ayons aux Forges. La présence du chaume peut surprendre au premier abord. Mais l'étude de Pierre Rastoul a démontré que si le chaume conservait un certain taux d'humidité, il lui était difficile de brûler<sup>69</sup>. D'autre part, on retrouve dans les Ardennes (Belgique) plus précisément à Saint-Michel près de

Saint-Hubert<sup>70</sup>, un haut-fourneau couvert en chaume. Aussi surprenant que cela puisse paraître la présence du chaume aux Forges semble donc possible. Après le changement d'emplacement le seul recouvrement que nous connaissons est un recouvrement en papier d'asphalte, douze bandes pour être précis<sup>71</sup>. Le pignon est du toit est recouvert de planches verticales sur lesquelles on a appliqué un papier probablement goudronné puis un lambris de planches horizontales chanfreinées<sup>72</sup>.

CHAUFFAGE - La maison comportait du côté ouest, une cheminée de brique. La souche était abîmée à l'époque de la démolition définitive. On chauffait la maison avec un poêle.

MB Puis est-ce qu'il y avait un foyer à cette maison là

DB Non non il n'y avait pas de foyer là dedans

MB Comment vous vous chauffiez vous là dedans?

DB Avec un poêle.<sup>73</sup>

Nous ne connaissons pas le système de chauffage de la maison lorsqu'elle se trouvait sur le site.

OUVERTURE - La maison possède en façade une porte flanquée de deux fenêtres. Le mur est, pour sa part, ne possède qu'une seule ouverture, une fenêtre, placée immédiatement au sud du poteau à coulisse central. L'arrière possède au minimum une porte et une fenêtre. Cette porte et cette fenêtre n'ont pu être localisées de façon précise<sup>74</sup>. Enfin le mur ouest posséderait deux fenêtres une de chaque côté de la cheminée<sup>75</sup>. La pointe du pignon est, comporte deux ouvertures, deux fenêtres. Il semble en être de même du côté ouest. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont du type "à la française". Elles ouvrent vers l'intérieur. Chaque battant compte 3 carreaux en vitre. La présence de châssis double pour l'hiver est attestée du côté est. Ce châssis double compte une petite fente verticale placée à mi-hauteur pour favoriser la ventilation. Les fenêtres situées au niveau du grenier sont à guillotine. Elles comportent

4 grands carreaux chacune. Ces fenêtres à guillotine ne peuvent qu'être de la période moderne de la maison puisqu'elles sont incompatibles avec les fenêtres à la française du rez-de-chaussée.

AMENAGEMENTS INTERIEURS - Toutes les divisions qu'il y avait dans la maison sont selon l'informateur monsieur Blanchet , postérieures au transfert<sup>76</sup>. On ne peut donc considérer ces divisions comme étant représentatives des divisions de pièces qui ont dû exister dans les maisons des Forges. Néanmoins jettons un coup d'oeil sur l'organisation interne de la maison. Au centre se trouve l'escalier.

DB L'escalier montait en haut par en dedans

MB Mais est-ce qu'il était ... ou est-ce qu'il pouvait être situé là l'escalier

DB En plein en plein centre.<sup>77</sup>

C'est autour de l'escalier que s'organisent les différents espaces de la maison. Après avoir décortiqué l'enquête orale, nous en sommes arrivés à nous représenter de façon abstraite l'intérieur de la maison. A l'avant, donnant directement sur le boulevard des Forges, nous trouvons à droite en entrant une chambre, à gauche un salon-chambre. A l'arrière communiquant directement avec le salon-chambre nous avons la cuisine. Le dernier coin de la maison est occupé par une chambre. Le rez-de-chaussée est donc divisé en quatre aires d'occupation, une de travail, une de "loisir" et repos et deux entièrement et exclusivement de repos. Le commentaire de Donat Blanchet sur cette organisation montre bien ses lacunes: "DB ... puis on était bien petitement"<sup>78</sup>. Toutes les cloisons étaient composées de petites planches en V:

MB Pourquoi vous appelez cela comme ça?

DB C'est parce que tu vois tu as une planche (... ) tu as une planche comprends-tu qui est embouvetée et puis ici il y a un petit V sur le bord comprends-tu (... ) pour faire

une moulure autrement dit.<sup>79</sup>

Même démolie, la maison Blanchet livre une quantité de données architecturales très importantes relativement à l'architecture des Forges. Au cours de sa démolition nombre de ses caractéristiques physiques sont devenues visibles et compréhensibles. Ce bâtiment nous livre donc plus d'informations que les deux maisons debout que nous allons examiner maintenant.

PH 87

Détail de la PH 86  
montrant d'ancrage  
au-dessus d'une  
poutre



PH 88

Détail de la PH 85  
montrant la fondation  
de ciment



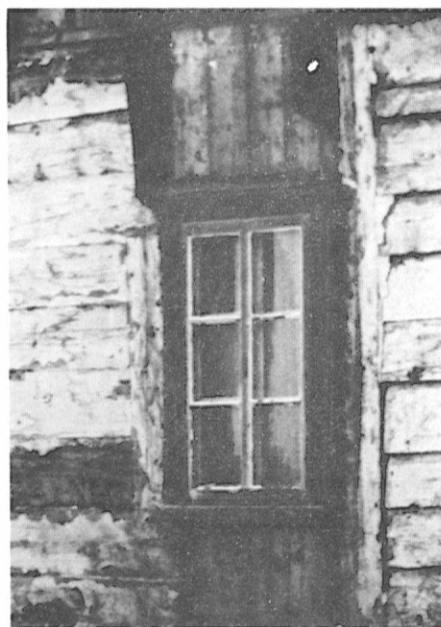
PH 89

Détail de la PH 86  
montrant le remplis-  
sage de mortier entre  
les pièces



PH 90

Détail de la PH 85  
montrant une fenêtre  
du pignon Sud



Annexe 1

Le Nouvelliste, 31 août 1962

Pour la deuxième fois en 265 ans...

# Maison démolie pièce par pièce

Une maison historique, que son propriétaire actuel dit être vieille de 265 ans, subira l'assaut du pic du démolisseur. En effet, M. Donat Blanchet, du chemin des Forges, a commencé, ces jours derniers la démolition de sa demeure qu'il a acquise, il y a une dizaine d'années, des propriétaires de l'exploitation de tabac de l'endroit.

Ces derniers avaient acheté la propriété de la famille Bourassa, dont les ancêtres prennent racine avec le début de l'exploitation des Vieilles Forges St-Maurice. M. Blanchet raconte, selon les renseignements obtenus de personnes âgées, que cette maison a été construite sur le site des Forges St-Maurice et que par la suite elle fut démolie, pièce par pièce, et reconstruite à l'endroit où elle

est présentement et cela depuis une centaine d'années. On peut voir sur les pièces de bois des séries de chiffres romains qui font croire que le tout a été numéroté en vue de la reconstruction.

Dans la série Pages trifluviennes publiée par les éditions du "Bien Public", Dollard Dubé, sous le titre Les Vieilles Forges, il y a 60 ans, parle de la population des Forges, en 1870, alors que les Vieilles Forges comptent 60 familles. On relève les noms Raphaël Bourassa, Arthur Bourassa, Hercule Bourassa, Narcisse Bourassa et Sévère Bourassa.

## Détails

La maison telle qu'elle existe aujourd'hui possède encore toutes les caractéristiques qui lui étaient propres lors de sa cons-

truction. Les pièces de bois qui forment le carré de la maison ont une épaisseur de six pouces et ont été sciées sur le long à l'aide d'un godendard. Les pièces entre elles sont reliées avec des chevilles de bois. Les soliveaux sont attachés au carteré par des pièces de métal provenant des Forges St-Maurice. La planche de pin qui a servi pour les planchers a été varloppée à la main et ajustée au solin. Les clous sont aussi fait à la main et proviennent des Forges.

Selon M. Blanchet, la petite planche en V qui sert aux divisions aurait été faite au premier moulin des Forges.

## Un Musée

Lorsque la maison sera démolie, les pièces seront, comme elles furent dans le passé, mar-

quées en vue d'une reconstruction possible. M. Blanchet expose le projet de reconstruire la maison et d'y établir un musée des Vieilles Forges. Des démarches ont été entreprises pour vendre la maison à la Commission des sites historiques, mais il semble qu'une entente fut impossible entre les partis. M. Blanchet dit que, s'il pouvait se trouver un partenaire, il serait intéressé à l'établissement d'un musée qui ne manquerait pas d'attirer les amateurs d'histoire et les touris-

tes. Pour conserver toutes les pièces dont, il pourrait avoir besoin, M. Blanchet a refusé, dernièrement, de vendre à un acheteur deux clous faits à la main pour la somme de cinq dollars. Présentement, ces deux clous qui peuvent avoir de 8 à 10 pouces sont enfoncés dans une poutre du plafond et servent à retenir une broche qui soutient le tuyau du poêle.

Annexe 11

Le Droit, 30 janvier 1963

## Une maison de 265 ans

VIEILLES FORGES, Qué. (PC) — M. Donat Blanchet a fait l'acquisition d'une maison construite avant la Guerre de Sept ans et assez solide, semble-t-il, du moins, pour durer encore 265 autres années, un véritable exemple de la solidité des constructions d'autrefois.

M. Blanchet fait remonter la possession de cette maison à la famille Bourassa dont les ancêtres furent des pionniers de cette banlieue de Trois-Rivières.

Cette maison de deux étages est faite de poutres carrées retenues à leurs extrémités par des chevilles de bois. Les quelques clous de fer utilisés dans la construction ont été forgés à la main par les premiers forgerons qui ont donné le nom à cette localité.

Les planchers de bois de pin blanc ont été taillés en planches à la main.

M. Blanchet, qui a acheté la maison, il y a 10 ans, d'un planteur de tabac, a l'intention de la défaire pièce par pièce pour la reconstruire sur son site actuel et l'aménager en musée.

Il refusait récemment une offre de \$5 pour deux clous de la maison, des clous de 8 à 10 pouces faits à la main utilisés pour maintenir en place un tuyau de poêle à une poutre du plafond.

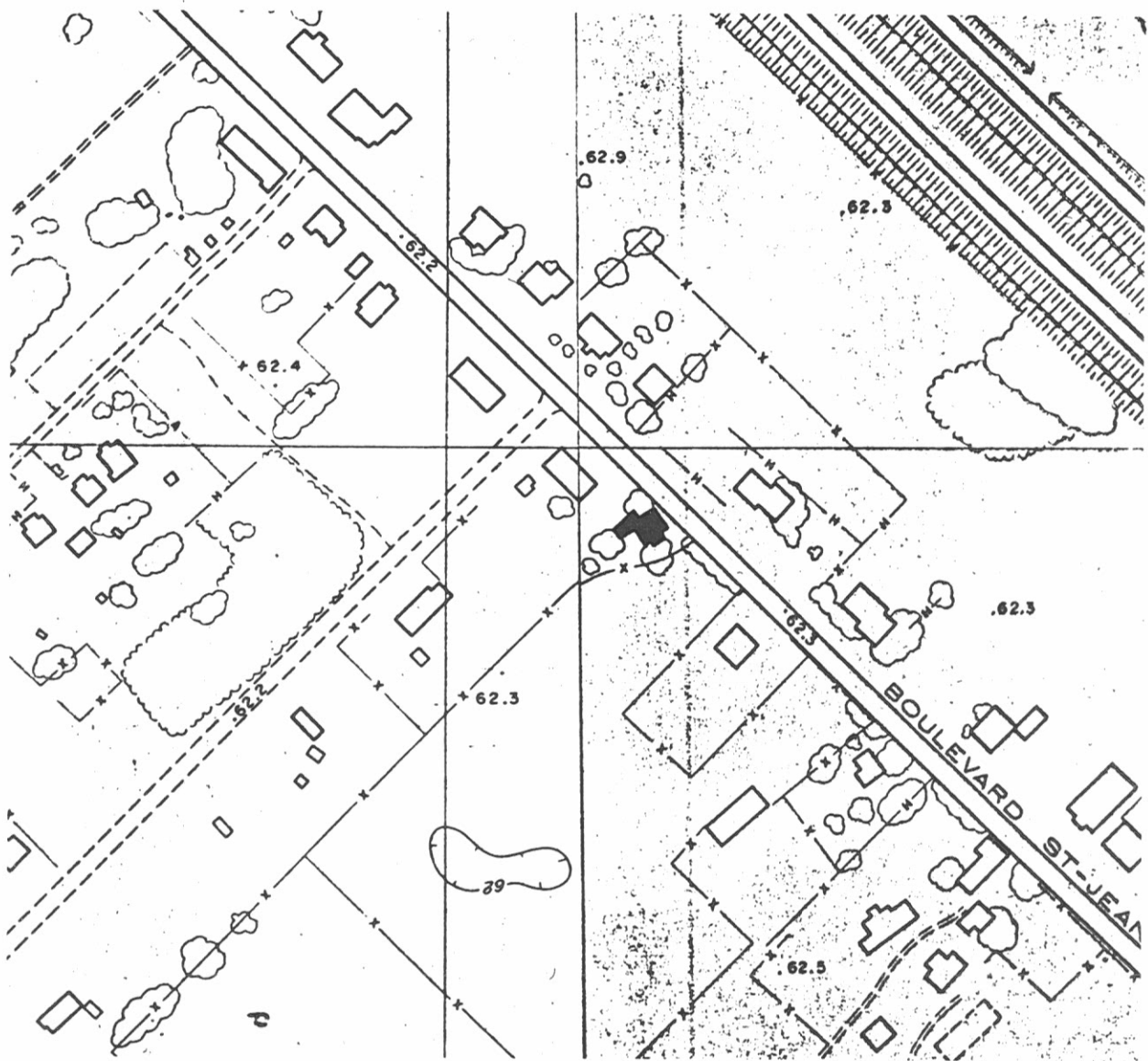
Le principal obstacle au travail de rénovation et à l'aménagement d'un musée est le manque de main-d'oeuvre.

M. Blanchet dit qu'il a en vain tenté d'intéresser la Commission des sites et monuments historiques du Québec et qu'il est maintenant à la recherche d'un associé intéressé à l'histoire de la vallée du Saint-Maurice.

Sixième partie:      Maison Marcoux

10655 Boul. St-Jean  
 Pierre Marcoux  
 CAD 318-2 St-Etienne

Année	No	Rés	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
9 sept. 64	245312		525		vente	Wellie De Carufel	Pierre Marcoux
19 juin 50	163560		208		vente	Rosaire Benoît	Wellie De Carufel
9 juil. 48	154360		183		"	Eugène Beaucage	Rosaire Benoît
13 sept. 48	146828		172	23	"	D <sup>me</sup> Léonie Labonté	Eugène Beaucage
3 fév. 40	125862-3-4		149	59	Test.	Odilon Héroux	D <sup>me</sup> Léonie Labonté
	36309		38	479		Brunelle Uld.	Odilon Héroux
10 juil. 1885	814		1	498	hypothèque	Bellerive Pierre	L. Brunelle & frère



La première maison encore debout que nous allons examiner se trouve sur le boulevard Saint-Jean, anciennement 2<sup>e</sup> rang. Cette maison est la propriété de monsieur Pierre Marcoux. L'adresse civile de la maison est 10655 boulevard Saint-Jean, son numéro cadastral 318-2 Saint-Etienne. Cette maison nous a été indiquée par plusieurs informateurs, comme provenant du site des Forges du Saint-Maurice. Monsieur Raoul Rathier nous en parle en ces termes:

RR Ben y sont démoli ceux là, ya rien que celui avec Héroux pis y a deux à peu près 2 qui ont rester là. C'est un jeune homme qui a acheté ça maintenant ça été rénové.

MB Ca été rénové

RR Ouais

MB Maintenant vous me parliez d'une maison, la dernière fois que je suis venu vous voir, vous me parliez d'une maison de monsieur Marcoux.

RR C'est elle que je te parle, c'est la maison de Marcoux

MB La maison de Marcoux ce serait une ancienne maison des Forges

RR Des Forges, oui.<sup>80</sup>

La tradition orale indique donc la maison Marcoux comme une maison provenant du site des Forges. Les seules données d'archives que nous avons trouvées, proviennent du bureau d'enregistrement de Trois-Rivières. La plus ancienne transaction retracée, concernant le lot 318, date du 10 juillet 1885. A cette date, Célestin Ricard et Pierre Bellerive prennent une hypothèque sur 2 terres dont la 318, celle qui nous intéresse directement. La terre y est décrite de la façon suivante:

- 1<sup>ère</sup> Un demi lot de terre situé sur le 2<sup>e</sup> rang de Saint-Etienne, étant la juste moitié du côté nord-ouest du lot no 5, contenant 50 acres en superficie, bornée en front au premier rang, en profondeur au 3<sup>e</sup> rang, au sud François Dorgis en ses représentants et au nord John Ulric Pitter, aussi en ses représentants avec les bâtisses dessus érigées, étant le numéro 318 et une partie au nord du numéro 319.
- 2<sup>ème</sup> La juste moitié indivisée d'une terre sur le deuxième rang de la dite paroisse de St-Etienne faisant partie des lors no. 5 et 6 (...) trois arpents et 3/4 de large sur environ 28 arpents de profondeur, bornée en front au premier rang, en profondeur au 3<sup>e</sup> rang, au sud Joseph et Liza Paillé et au nord Emilie Ricard, avec les bâtisses dessus construites et étant les numéros 317-318-319.<sup>81</sup>

Ces deux mentions ne sont pas très claires et il est difficile de savoir sur lequel des lots se trouvent exactement les bâtisses. Toutefois, il semble y avoir des bâtisses sur tous les lots. Malheureusement, la nature de ces bâtisses n'est pas explicitée. Il nous est dès lors, impossible d'affirmer que ces bâtisses comptent la maison des Forges, mais il est tout aussi impossible d'affirmer le contraire. Presque dix ans plus tard, la terre 318 est vendue à Odilon Héroux. La description de la terre livrée par l'acte d'enregistrement ressemble beaucoup du moins pour les bâtiments à celle de 1885. Donc le 16 avril 1894, Uhdoric Brunelle vend la terre 318 à Odilon Héroux

Une terre située sur le 2<sup>ème</sup> rang de la dite paroisse de St-Etienne, étant les nos 317,318,319 contenant en front environ deux arpents et treize pieds de large, sur une profondeur d'environ un

demi-arpent où elle se réduit en pointe à deux arpents moins un demi-quart de large sur une profondeur d'environ  $27\frac{1}{2}$  arpents de profondeur, bornée en front par le premier rang, en profondeur par le 3<sup>ème</sup> rang, au sud Sévère Paillé et au nord Frédéric Doucet avec les bâtisses dessus érigées.<sup>82</sup>

Nous ne sommes pas plus avancés. Est-ce que ces bâtisses comptent une maison? Mystère. La première mention certaine d'une maison sur la terre 318, date du 13 octobre 1939. Odilon Héroux par testament, lègue la terre à sa veuve Léonie Labonté. Les édifices sont mentionnés comme suit: "...avec une maison et autres bâtisses dessus construites".<sup>83</sup> Il ressort de tout ceci qu'il est impossible de dater de façon précise, l'arrivée de la maison sur son emplacement actuel. Nous pouvons cependant avancer une hypothèse selon laquelle le transfert aurait été effectué après l'achat de la terre par Odilon Héroux, soit vers 1895. Avant cette date la terre ne semble pas avoir d'occupant "résident". Odilon Héroux y résidera pour sa part jusqu'à sa mort. Il a, par conséquence, pu faire effectuer le transport lors de l'achat de la terre.

L'EDIFICE - La maison de Pierre Marcoux au premier abord ne diffère pas comme volume, de la majorité des maisons de la région de Trois-Rivières. Cependant, soumise à un examen, elle révèle un certain nombre d'éléments fort intéressants et qui renforcent l'hypothèse qui veut qu'elle provienne du site des Forges du Saint-Maurice.

IMPLANTATION - Comme la plupart des maisons anciennes situées sur le boulevard Saint-Jean, notre maison est placée perpendiculairement au boulevard. Sa façade donne sur le sud. L'éclairage de sa façade est donc presque permanent. Un garage a été adjoint au carré original à l'angle nord-ouest de la maison. La maison est à moins 20 pieds de la route. Ce souci d'orientation de la maison semble être la caractéristique dominante des structures de la fin du XIX<sup>e</sup> sur ce rang.

FONDATION - De la fondation originale qui existait à l'époque du déménagement de la maison, il ne reste rien. Nous présumons qu'elle fut de pierre. La fondation que nous retrouvons sous la maison actuellement est faite de ciment coulé dans un coffrage. En se fiant à nos relevés, nous avons reconstitué les trois états successifs de cette fondation depuis sa création. Au tout début, lors du déménagement, la fondation est de pierre. Elle pénètre dans le sol d'environ 1½'. A l'extérieur, elle sort du sol d'environ 1'. Sur le mur sud, nous avons mesuré à l'intérieur la trace laissée par cette première fondation. De la sole à sa base elle mesure 2' 3½". Le fait que la fondation ne pénètre dans le sol que d'un pied et demi indique un espace de rampage. Il n'y a pas de cave à la grandeur du carré à cette époque. Le deuxième état de la fondation correspond

à la période indéterminée où l'on a creusé une cave à la grandeur du carré. La cave est donc creusée de 3' 10" environ. Sous l'ancienne fondation de pierre, on coule une sous-fondation de ciment. La cave, parce que maintenant c'est une cave, a près de 6 pieds de hauteur. Le troisième et dernier état de la fondation n'est pas daté lui non plus. Donc à une époque indéterminée, peut-être avant même le "creusage" de la cave, c'est-à-dire avant la transformation décrite précédemment, on remplace la fondation de pierre par une fondation de dimensions égales, en ciment. Ce changement trouve probablement son explication dans le fait que la fondation aurait été constituée de pierre provenant de la Grande Maison<sup>84</sup>. Hors, tout le grès dont est constitué actuellement la Grande Maison, est en très mauvais état. La pierre est pourrie, elle s'effritte. On peut penser que déjà au début du siècle, le problème de la pierre pourrie se posait. Le ciment offrait donc une solution simple à ce problème puisqu'il n'est même pas nécessaire de soulever la maison pour couler. Les données certaines sur cette fondation demeurent néanmoins très rares.

POUTRAISON ET PLANCHER - La poutraison au niveau de la cave consiste en quatre poutres de section circulaire probablement en épinette. Elle sont distantes l'une de l'autre en partant du mur nord de 4' 2" (mur nord à poutre 1), de 4' 2" (poutre 1 à poutre 2), de 8' 5" (poutre 2 à poutre 3), de 5' 8" (poutre 3 à poutre 4) et de 3' 9" (poutre 4 au mur sud). L'espace de 8' 5" entre les poutres 2 et 3 équivaut presque toujours au double de la distance entre les autres poutres qui varie entre 4' 2" et 5' 8". Cette constatation nous porte à croire qu'une poutre intermédiaire entre les poutres 2 et 3, a dû être éliminée à une période indéterminée. Le plancher du rez-de-chaussée n'est plus visible de même que celui de l'étage.

CARRE - Le carré est formé de pièces empilées les unes sur les autres, c'est le "pièce-sur-pièce". Le mode d'assemblage aux angles est inconnu. Nous présumons qu'il s'agit de la technique du "poteau à coulisse". Toutefois sans curetage, il est impossible d'en dire plus. Les dimensions globales de ce carré sont de 27' 10" sur 22' 6". Le carré forme donc un rectangle assez marqué. La hauteur de la sole à la sablière se situe aux environs de 10' 6". A l'extérieur, le carré est lambrissé directement sur les pièces de planche verticale d'environ 4" de largeur. Sur ce lambris se trouve une épaisseur de papier goudronné. Un papier brique est posé directement sur ce papier goudronné, et sert de finition extérieure. A l'intérieur, nous avons retrouvé sous le gyproc, sous l'escalier qui monte à l'étage, les vestiges du recouvrement intérieur d'origine. Celui-ci est formé par un ensemble de lattes sciées clouées à l'horizontale et à la verticale directement sur le mur de pièce. Sur ce lattis se trouve l'enduit à plein (près de 1½"). La finition est à la chaux blanche.

CHARPENTE ET TOIT - La particularité de cette maison est la présence de 2 charpentes d'époque différente. La plus ancienne de ces 2 charpentes est bien visible dans le grenier de la maison. Elle consiste en 6 fermes comprenant chacune 2 chevrons et un entrain. Deux de ces fermes sont incorporées aux murs pignons. Les composantes de ces fermes sont probablement d'épinette et sont équarries à la hache. Elles sont assemblées à mi-bois et chevillées. Aucune forme de contreventement n'a pu être repérée. Le recouvrement du toit a entièrement disparu. Cette première charpente porte directement sur les sablières, comme c'était l'usage de XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde charpente plus récente compte pour sa part 7 fermes soit une de plus que l'autre. Chacune de ses fermes se compose de 2 chevrons reliés à

mi-hauteur par un entrait. L'assemblage est à mi-bois et chevillé. La base des chevrons ne repose pas sur la sablière. En effet, il semble que les chevrons s'appuient sur une forme de blochet qui débordé le mur d'environ 1 pied. Cet agencement des pièces nous semble curieux. Sans jambette pour relier le blochet débordant ou chevron, toute la ferme est instable et aura une tendance à s'affaisser. Nous n'avons aucune donnée pour confirmer ou infirmer la présence de cette jambette. Sur cette charpente repose la couverture. Directement cloué sur les fermes de façon horizontale, nous avons un revêtement de planche. La moitié environ de ces planches, provient d'un moulin à scie, l'autre moitié a été planée à la main. Ces planches planées pourraient provenir du toit correspondant à la première charpente. Nous avons déduit grâce aux marques laissées par les clous, la présence d'un revêtement de bardeau antérieur au revêtement actuel de bardeau d'asphalte. L'étude de la charpente et du toit révèle des changements de nature structurale importante. Il est possible que lors du déménagement de la maison, on ait conservé que la charpente seule, toute la toiture aurait été laissée sur place. Ce phénomène est présent lors du transport de la maison Blanchet<sup>85</sup>. Une fois sur son nouvel emplacement, on aurait décidé de ne pas utiliser l'ancienne charpente. On aurait alors construit par dessus l'ancienne charpente, une nouvelle structure. Le débordement du toit plus marqué de celle-ci, offrirait une meilleure protection aux murs goutteraux. L'angle moyen de cette toiture se rapproche de 40°, ce qui pour l'époque estimée de déménagement (fin XIX<sup>e</sup>) est presque une constante.

CHAUFFAGE - Il ne reste pratiquement rien de l'équipement de chauffage ancien. Une cuisinière électrique a remplacé le poêle à bois. Seul le conduit de cheminée reste comme témoin de

l'ancien système à bois. Au niveau du rez-de-chaussée et de l'étage, la cheminée est camouflée par un caisson de gyproc. Au grenier elle est visible. Elle passe au milieu de l'espace entre les fermes 3 et 4 de la nouvelle charpente et est appuyée sur la ferme C de l'ancienne. La cheminée n'est donc pas au centre de la maison. De plus, elle est entièrement du côté ouest du faîte. Elle est constituée de briques rouges dont les dimensions sont de 23 cm de longueur, 11 cm de largeur et 6 d'épaisseur. Un cordon est visible à 2 briques plus bas que le sommet de la cheminée. Il est formé de 3 rangs de brique en décollage l'un par rapport à l'autre. Une seconde cheminée faite de blocs de ciment creux, est adossée au mur, pignon sud. Sa fonction n'a pu être déterminée avec certitude. La cheminée de brique correspond à ce que nous connaissons des cheminées de brique du début du XX<sup>e</sup> siècle.

OUVERTURE - Le mur de façade (mur est) compte une porte flanquée de 2 fenêtres. L'arrière de la maison (mur ouest) ne compte que 2 fenêtres. Le mur pignon nord, pour sa part, compte au niveau du rez-de-chaussée, une fenêtre et une seconde dans la pointe du pignon à l'étage. Le pignon sud répète la disposition du pignon nord sauf pour la fenêtre de l'étage qui a été à demi murée. Les fenêtres de l'est, du sud et de l'ouest sont à la française (deux volets de trois panneaux). Les deux fenêtres du nord sont en aluminium. Comme le pignon nord donne sur la rue, on y appose ce qu'il y a de plus moderne pour mettre en valeur la maison, c'est la façade!... Une autre raison plus prosaïque peut expliquer cette particularité. De fait comme ces deux fenêtres donnent du côté nord, se sont celles qui ont le plus à subir les rigueurs du climat. Elles sont toujours exposées au vent dominant, à la pluie, etc. Par voie de conséquence, ces fenêtres sont celles qui s'usent le plus vite. La

fenêtre d'aluminium élimine une bonne partie des problèmes. Les dimensions d'une fenêtre type sont de 4' 2" pour la hauteur et 2' 6" pour la largeur. La seule porte se trouve en façade. Moderne, elle ne comporte qu'un seul grand rectangle de verre. Elle est également très basse. Sa hauteur maximum approche 6' 3", sa largeur 2' 9". Ce gabarit correspond à toutes les maisons que nous avons observées sur le boulevard Saint-Jean. Le nombre élevé d'ouvertures au niveau du rez-de-chaussée permet une très bonne illumination de toutes les pièces. Pour avoir accès à la cave, on a construit du côté sud un tambour. Ce tambour comporte une descente de cave extérieure. Une porte dans la fondation, au bas de cet escalier, nous permet d'accéder à la cave.

AMENAGEMENT INTERIEUR - Comme pour la plupart des intérieurs domestiques de cette époque, l'aménagement est très simple. Au rez-de-chaussée, nous pénétrons directement dans la cuisine - salle de séjour. Celle-ci occupe la moitié nord du rez-de-chaussée. Dans le coin nord-est de cette cuisine, nous avons l'accès intérieur à la cave, de même que l'accès à l'étage. La moitié sud de ce rez-de-chaussée est occupée par deux pièces, probablement 2 chambres. A l'étage deux autres chambres, une au nord, une au sud, sont séparées par une légère cloison. Une porte au centre de cette cloison, permet d'avoir accès à la chambre sud. La trappe d'accès au grenier se trouve également près de cette porte, dans le plafond.

ANNEXE - La maison ne comporte qu'une seule annexe, un garage. Celui-ci est en partie accolé au mur ouest de la maison. Sa porte donne sur le nord, soit la route. A l'arrière, et sur

son mur ouest, nous trouvons 2 fenêtres. La partie de son mur est, non-mitoyenne avec la maison, compte une porte. Ce garage étant relativement récent, n'est pas intéressant pour notre propos.

La maison Marcoux comporte un certain nombre de caractéristiques propres à la période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Compte tenu d'une recherche en archives et d'enquêtes partielles sur le terrain, nous pouvons néanmoins avancer que cette maison vient probablement du site des Forges du Saint-Maurice. Toutefois, il ne faut regarder ce "verdict" que comme une hypothèse temporaire. Sans curetage, sans recherche exhaustive d'archive nous ne pourrons jamais trancher la question de façon définitive. Toutefois une fouille sur le site des Forges qui mettrait à jour une fondation de 27' 10" par 22' 6" serait probablement suffisante pour confirmer notre hypothèse.

PH 91  
Façade



PH 92  
Pignon Est



PH 93  
Arrière



PH 94  
Pignon Ouest

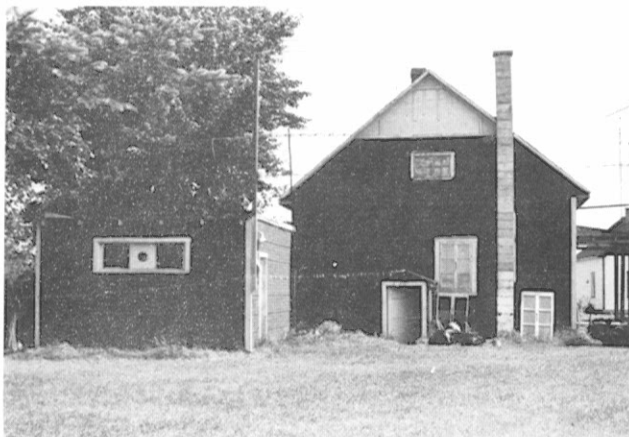
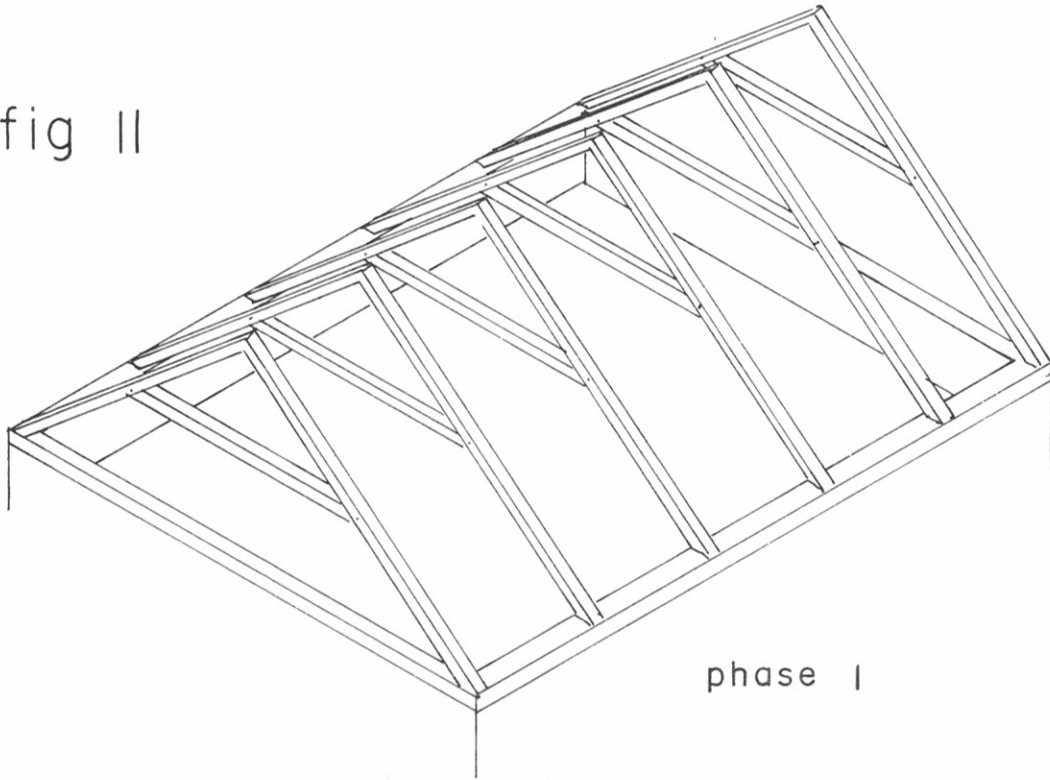
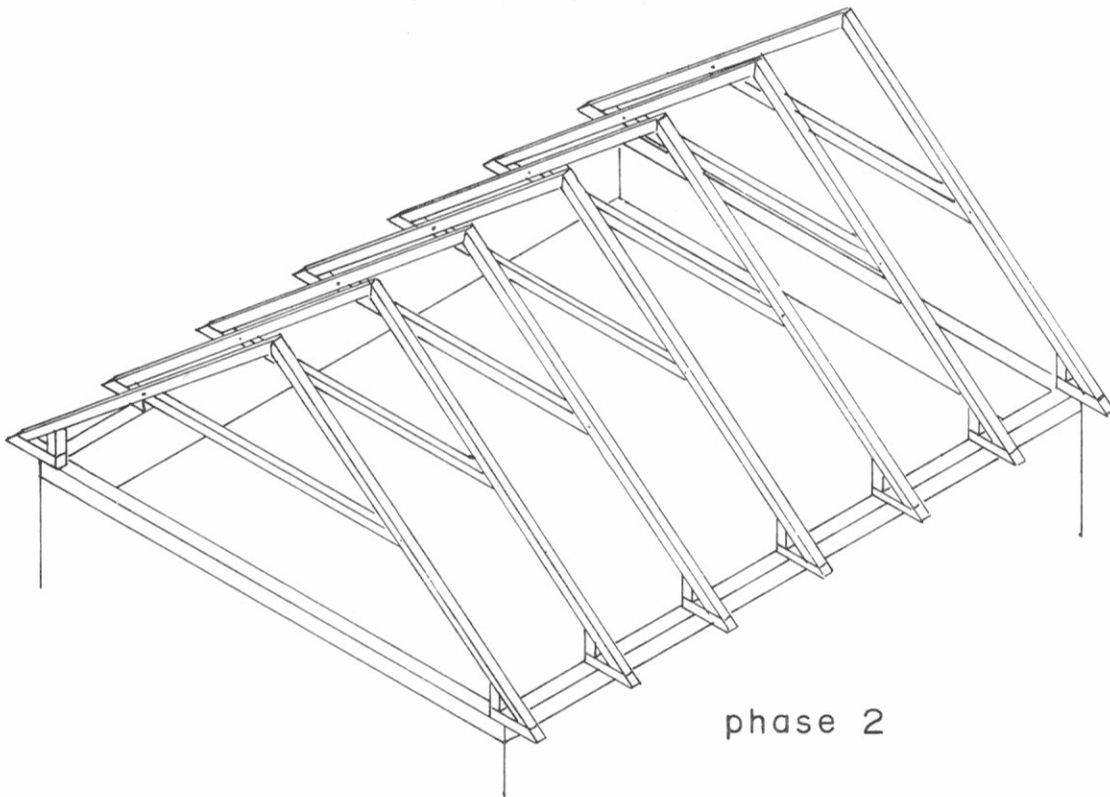


fig II



phase 1



phase 2



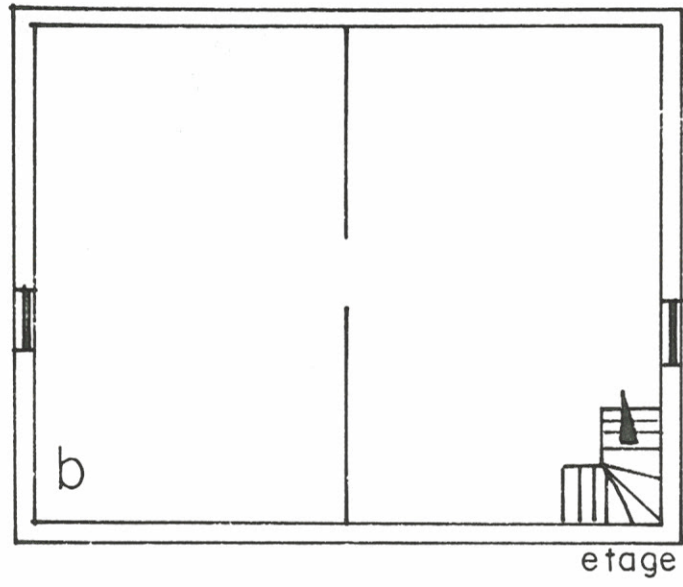
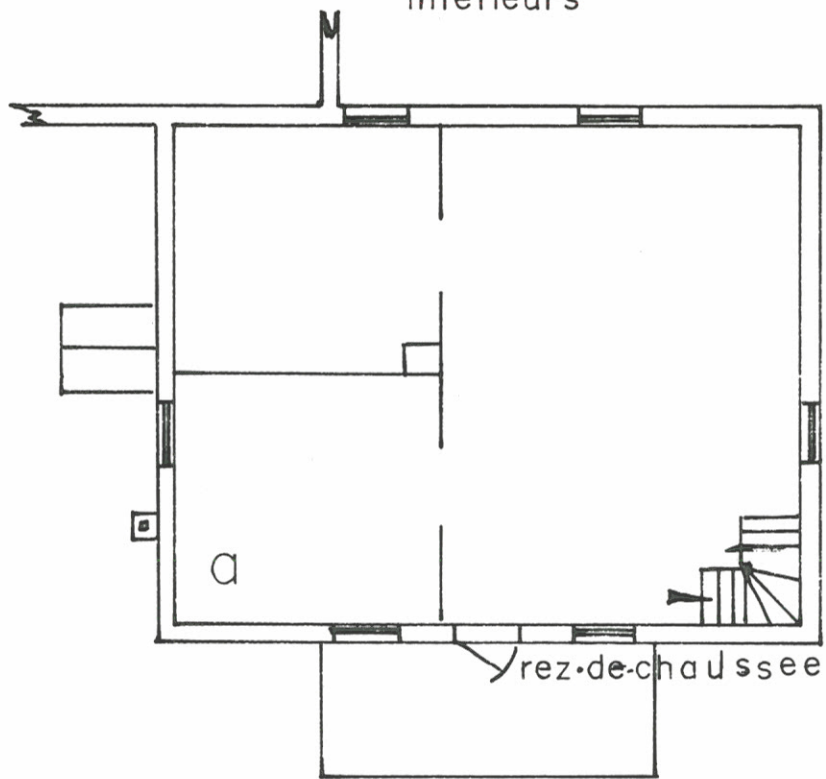
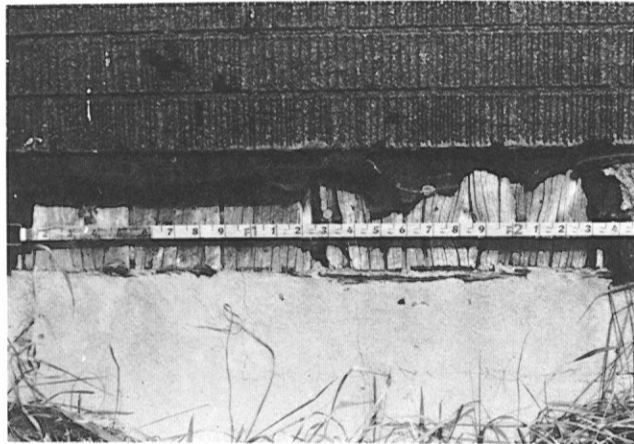


fig 12

aménagements  
intérieurs



PH 95  
Revêtement extérieur  
de planche verticale  
recouvert de papier  
brique



PH 96  
Soupirail donnant  
sur la façade



PH 97

Fenêtre à la française  
à six carreaux  
long pan arrière



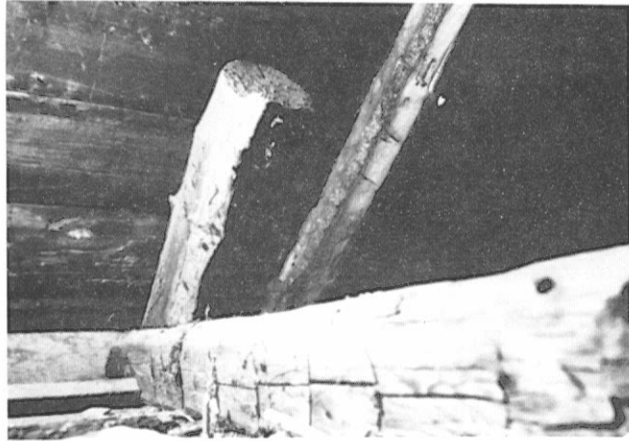
PH 98

Châssis double assemblé  
à tenon et mortaise.  
La fente dans le montant  
central sert à la ven-  
tilation



PH 99

Arbeletrier-chevron  
de la 1<sup>ère</sup> charpente  
coupé à 1 pied de  
l'entrait

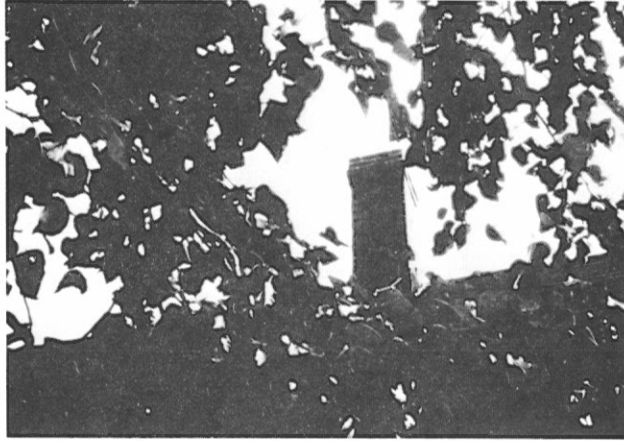


PH 100

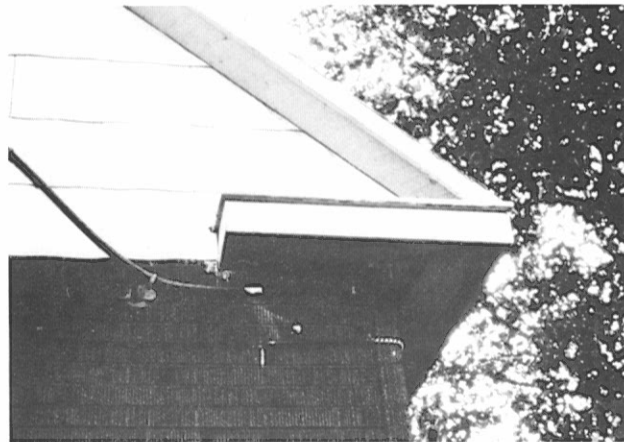
Charpente de la  
maison. Les deux  
états successifs sont  
discernables



PH 101  
Cheminée centrale  
en brique de  
facture industrielle



PH 102  
Coyau du toit





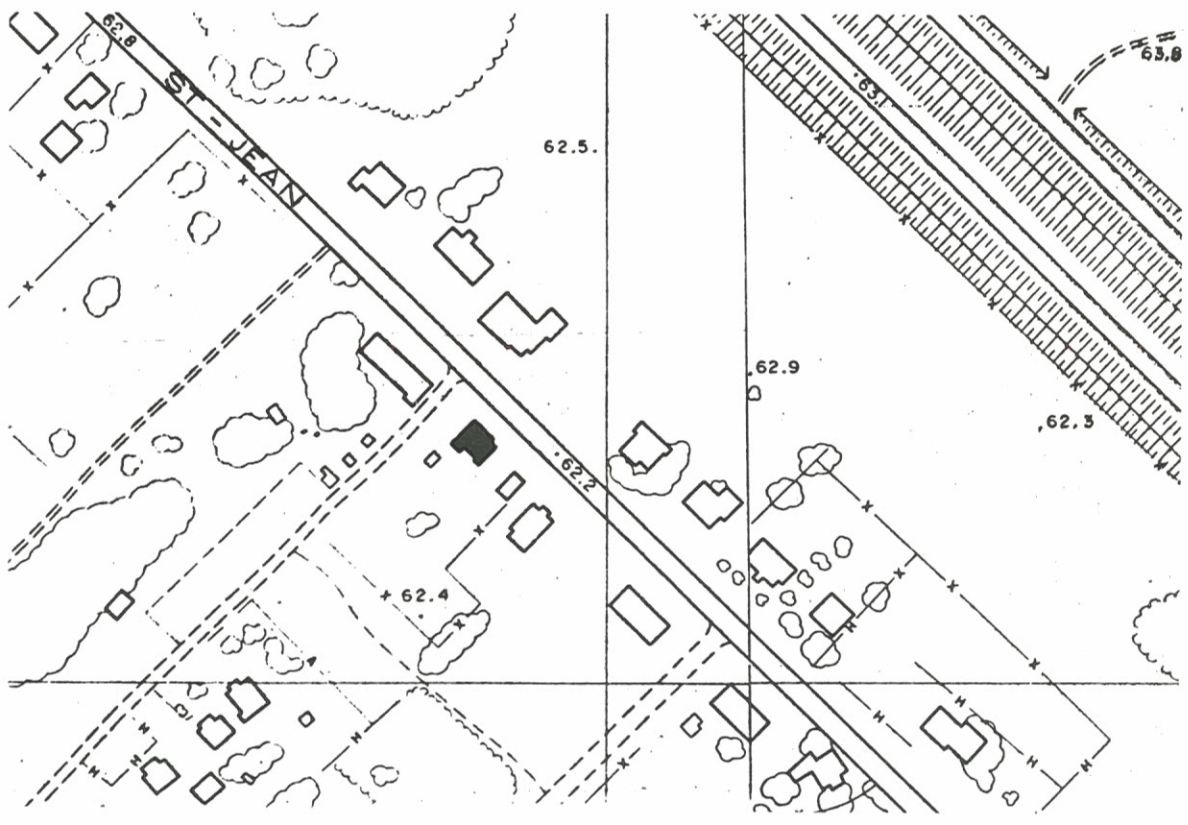
Septième partie:      Maison Dionne  
                                 Boulangerie

10315 Boul. Saint-Jean

Maurice Dionne

CAD p. 322, St-Etienne

Année	No	Rés	Vol	Page		Vendeur	Acquéreur
17 mai 68	260760-1-2		599		test.	Dame Aurore Baillé	Maurice Dionne
28 sept. 61	225849		435		cession	Lionel Babineau	D <sup>me</sup> Aurore Paillé
"	225848		"		vente	Roland Dubé	"
"	225846-7		"		Déd.	D <sup>me</sup> M.-Claire Dubé	Lionel Babineau
"	225843-4-5		"		Pécl.	Donat Dubé	D <sup>me</sup> Aurore Paillé
12 janv. 1920	76961		48	295	vente	Henri Carpentier	Donat Dubé
12 sept. 1917	71592		72	293	"	Emile Duberger	Henri Carpentier
	67242		66	410		Bellerive Adrien	Emile Duberger



PH 103  
Façade



PH 104  
Arrière



PH 105  
Pignon ouest



Examinons maintenant le cas d'une maison provenant probablement du site des Forges; la maison de Maurice Dionne. Cette maison se trouve située en bordure du boulevard Saint-Jean. A l'origine le boulevard Saint-Jean n'était que le "deuxième" rang, le premier étant le boulevard des Forges: "M.B. ...Oui dans ce temps là c'était le 2<sup>ème</sup> rang ça le boulevard Saint-Jean ça date de quand Trois-Rivières a pris ça en mains"<sup>86</sup>. Le terrain où se trouve la maison de monsieur Dionne, est enregistré au bureau de Trois-Rivières sous le no cadastral p 322 St-Etienne. L'adresse postale est 10315 boulevard Saint-Jean. Comme pour la majorité des maisons déplacées c'est l'enquête orale qui nous a indiqué cette maison.

M.B. Maintenant votre père et votre grand-père est-ce qu'y vous aurait parlé par exemple du déménagement de maison ici aux Forges?

R.R. Ben oui comme la maison de ma belle-mère.

M.B. La maison de monsieur Dionne là.

R.R. Dionne ouais

M.B. Est-ce qu'y vous ont dit, vous me dites la maison de monsieur Dionne là, est-ce qu'y vous ont dit qu'est-ce que c'était cette maison là?

R.R. Ouais, la boulangerie.

M.B. C'était la boulangerie, est-ce qu'y vous ont dit ou est-ce qu'elle était sur le site?

R.R. Là-bas là, je vous l'ai dit l'autre jour où elle était.

M.B. Le boulevard Saint-Jean.

R.R. Oui le boulevard Saint-Jean mais seulement qu'on parle du 2<sup>ème</sup> rang dans ce temps là.<sup>87</sup>

Si nous nous fions à ce témoignage, la maison de Maurice Dionne en plus d'être une maison du site, en serait la boulangerie. L'identification de cette maison avec la boulangerie des Forges nous est confirmée par d'autres informateurs entre autres, par Floribert Marchand. Lors d'une entrevue (non enregistrée) avec Michel Bédard de Parcs Canada, le 3 juillet 1975, Floribert Marchand explique que son père, Ernest Marchand, lui a affirmé que la maison de Maurice Dionne était l'ancienne boulangerie des Forges du Saint-Maurice. D'après l'enquête orale la maison Dionne serait donc la boulangerie. Une recherche de titre au bureau d'enregistrement ne nous en apprend pas beaucoup plus. L'acte de vente le plus ancien ne remonte qu'à 1915. Cet acte passé le 15 novembre et enregistré le 17, décrit la terre faisant partie de la transaction entre Adrien Bellerive (vendeur) et Emile Duberger (acheteur) comme suit:

...une autre terre faisant partie du lot no 4 du 2<sup>ème</sup> rang du fief St-Etienne, étant le lot 322, contenant 5 chaines et 881 mailles de front sur 81 chaines de profondeur, formant 47 acres en superficie, avec la maison et autres dépendances dessus construites.<sup>88</sup>

La maison est donc à son emplacement actuel depuis au moins, novembre 1915. Pour le moment, aucune autre donnée ne nous permettent d'avancer la date de son déménagement de façon plus précise. Nous pouvons tout au plus la situer entre 1880, date approximative de la photographie Mc Dougall, et 1915. Seul l'examen systématique des greffes des notaires de la fin du XIX<sup>e</sup> à Trois-Rivières, pourra nous en apprendre plus.

### L'édifice

Avant d'examiner la maison Dionne avec l'hypothèse de départ qu'elle est la boulangerie des Forges, nous allons la décrire

telle que nous la trouvons de nos jours.

FONDATION - Nous distinguons facilement 2 phases "historiques" à la fondation. La plus ancienne date de la période du déplacement de la maison et la seconde d'une époque indéterminée où l'on a creusé la cave pour la rendre plus spacieuse. De la phase la plus ancienne, il ne reste que les 2 premiers pieds de la fondation, ceux qui sont immédiatement sous les soles. Cette fondation est en moellons grossièrement appareillés, disposés en lits horizontaux. L'épaisseur à l'endroit où passe l'égout, est environ 46 cm. La partie apparente de la fondation, à l'extérieur, est recouverte d'un enduit de ciment d'un 2.5 cm d'épaisseur. Cette première fondation est du même type que celle que l'on retrouve un peu partout dans la région trifluvienne. Raoul Ratier nous précise la provenance de la pierre.

R.R. ...pis y amenaient de la pierre qu'y avait  
 icit, c'est pour ça les solages de la Grande-  
 Maison, c'est pour ça qu'y a bien de la pierre  
 de partie, pour faire le solage.<sup>89</sup>

Lors du creusage de la cave, on a placé sous l'ancienne fondation, un second solage d'environ 122 cm. Cette sous-fondation est composée de pierre, de brique et de ciment. Les deux fondations superposées donnent à la cave une hauteur maximale de 1.80 m. La fondation la plus ancienne possède 2 soupiroux placés tous deux dans le mur ouest.

CARRE - Nous ne possédons que peu de données sur le carré. Nous ne pouvons nous permettre de faire un curetage sur un édifice habité ne nous appartenant pas. Nous en sommes réduits à extrapoler à partir des quelques éléments structuraux visibles sans

intervention majeure.

Le carré est constitué de pièces placées horizontalement. Ces pièces ont une épaisseur de près de 15 cm. Nous ne pouvons déterminer pour le moment si l'assemblage est à "poteaux à coulisse" ou bien à "queue d'aronde". Appliqué directement sur le mur de pièces, nous trouvons un lambris de planches verticales d'une épaisseur de 2.5 cm. Actuellement ce lambris est recouvert d'une couche de papier brique. Le carré fait environ 27' 2" par 25' 1". Sa hauteur est approximativement de 11' 6".

POUTRAISON ET PLANCHER - La poutraison supportant le plancher du rez-de-chaussée, est visible au niveau de la cave. Celle qui supporte le plancher de l'étage étant invisible, nous n'examinerons que la poutraison de la cave. Nous trouvons donc dans la cave, 5 poutres placées transversalement à l'axe de la maison. Les poutres 1, 3 et 5 sont de section rectangulaire. Les poutres 2 et 4 sont de section circulaire, ce sont des arbres non écorcés, probablement des épinettes. Ces cinq poutres sont supportées en leur centre, par une poutre placée dans le sens longitudinal de la maison. Fait intéressant à noter, cette dernière ne prend pas appui sur les fondations, mais bien sur 3 poteaux placés verticalement. Les poutres 2 et 4 ont pour leur part, leur extrémité ouest dans le vide, en plein centre des deux soupiraux. Cette particularité renforce l'hypothèse qui veut que cette maison ait été déplacée. On aurait construit la fondation avant l'arrivée de la maison, sans trop se préoccuper de la disposition des poutres supportant le rez-de-chaussée.

Le plancher supporté par cette poutraison, ne semble pas très ancien. Il est constitué de planches embouvetées. Ces planches ont environ 12 cm de largeur. Elles sont posées dans le sens longitudinal de la maison.

CHARPENTE ET TOIT - La charpente comporte six fermes complètes, plus 2 fermes faisant office de pignon. Une ferme type se compose de 2 arbalétriers reliés entre eux à mi-hauteur, par un entrait. Il n'y a pas de poinçon. Toutes les pièces de la charpente sont grossièrement équarries à la hache. Les fermes sont placées en environ 4 pieds l'une de l'autre. Aucune trace de contreventement n'a pu être décelée. Sur cette charpente très simple, nous avons un recouvrement de planches posées horizontalement. Ces planches ont en moyenne 30 cm de largeur. Directement sur ce revêtement de planches, a été cloué du bardeau d'asphalte. L'angle du toit varie entre 38 et 40°, selon l'endroit où la mesure fut prise. Cette charpente par sa simplicité se rapproche beaucoup des charpentes que l'iconographie ancienne des Forges nous montre. Cependant, il faut se garder de considérer cette charpente comme typique de celle des Forges. Il est possible qu'elle ait été complètement changée comme dans le cas de la maison Blanchet.

CHAUFFAGE - Aucune trace de l'appareil de chauffage ancien n'a subsisté si l'on excepte la cheminée. Celle-ci est en brique rouge de 23 cm de longueur, 11 cm de largeur et 6 d'épaisseur. Elle est située exactement au centre de la maison, sur le versant ouest du toit. Cette cheminée à l'extérieur est stuquée et recouverte d'un chapeau de ciment.

OUVERTURE - Actuellement, le rez-de-chaussée possède du côté ouest deux fenêtres, du côté nord également deux fenêtres, du côté est, une porte et une fenêtre et enfin du côté sud 1 fenêtre. Dans chaque pignon, au niveau de l'étage, nous avons deux fenêtres. Toutes ces fenêtres sans exception, sont à guillotine.

Sur la façade actuelle, on discerne le contour d'une ancienne porte située entre la porte et la fenêtre actuelles. Une fenêtre type a une hauteur de 4' 6½" sur une largeur de 2' 8" (ces mesures correspondent à l'ouverture de la fenêtre). La seule porte de la maison est contemporaine et n'a pas d'intérêt pour notre propos.

AMENAGEMENTS INTERIEURS - Au rez-de-chaussée les divisions forment trois pièces: une cuisine - salle commune du côté sud de la maison (la porte d'entrée donne d'ailleurs dans cette pièce), un salon dans l'angle nord-est et une chambre dans l'angle nord-ouest, ces deux dernières pièces donnent sur la salle commune. C'est dans l'angle sud-ouest, que se trouve l'escalier qui donne accès à l'étage. Sous cet escalier, se trouve la porte de cave. A l'étage, il n'y a que deux pièces. Ces deux chambres sont séparées par une cloison placée transversalement à l'axe de la maison. La trappe donnant accès au comble se trouve dans la chambre sud.

Cette description de la maison de Maurice Dionne montre facilement les lacunes de notre approche. Il est impossible de connaître au sens strict du terme un bâtiment sans un curetage préalable. Aussi la description que nous pouvons faire actuellement de cet édifice ne peut qu'être fragmentaire et ne peut également qu'augmenter les questions. A la lumière des données recueillies sur le terrain, examinons l'hypothèse de la boulangerie.

LA BOULANGERIE EN RAPPORT AVEC LA MAISON DIONNE - La boulangerie des Forges du Saint-Maurice a été redécouverte en 1966 par les archéologues du ministère des Affaires culturelles. Ceux-ci

lui ont donné le no 38. Du mois d'août 1966 au mois d'octobre de la même année, la fouille a entièrement dégagé la structure de la boulangerie. C'est au cours du printemps 1971 que la boulangerie a été restaurée dans l'état où nous la trouvons aujourd'hui. En utilisant les notes de fouilles (photos, plan, etc.) du MACQ et le relevé fait par Parcs Canada en 1973, nous avons restitué le volume de la boulangerie de la dernière époque (boulangerie qui pourrait bien être la maison Dionne). La fouille du MACQ a révélé au minimum 3 états d'occupation différents. On a une superposition de structure. La masse du four à pain placé au nord semble avoir appartenu à l'état 1 et aussi avoir été réutilisée aux états 2 et 3. Pour notre propos seul l'état 3 nous intéresse. Cet état 3 correspond au mur extérieur de la structure boulangerie. Ce carré extérieur mesure 33'  $\frac{1}{2}$  de longueur sur 23' 9" de largeur. Cette fondation a en moyenne 52 cm d'épaisseur. La longueur de la maison Dionne 27' 2" est de 6' trop courte pour s'ajuster sur la fondation. Cependant, le mur pignon sud de la maison étant plus mince que celui du nord pourrait indiquer que celui-ci a été entièrement repris. Le mur de la boulangerie donnant sur le four ne pouvait sûrement pas être utilisé pour une maison, la masse du four y ayant créé un immense trou. Il était donc nécessaire de reprendre le mur au complet pour rendre la maison habitable. Le mur sud refait de la maison Dionne pourrait bien être ce mur de la boulangerie. La largeur du carré de la maison Dionne sans les revêtements se situe aux environs de 24' 8", la fondation de la boulangerie pour sa part a une largeur d'environ 23' 9". La différence est donc d'un pied environ. La maison Dionne semble donc trop courte mais légèrement trop large. Le mur ouest de la maison Dionne comporte 2 fenêtres, hors le mur est de la boulangerie (c'est-à-dire le mur correspondant, si la boulangerie est bien la maison Dionne, compte également 2 fenêtres<sup>90</sup>). La photo Mc Dougall<sup>91</sup> montre une fenêtre sur le mur ouest de la boulangerie, celle-ci peut facilement correspondre à la fenêtre située à droite de

l'entrée sur la façade de la maison Dionne. Somme toute, il existe un certain nombre d'analogies entre la maison Dionne et la boulangerie des Forges du Saint-Maurice. Toutefois les dimensions ne semblent pas correspondre. Il faut tenir compte que la fondation actuelle de la boulangerie a été restaurée de façon assez cavalière. Il est possible que les dimensions aient été modifiées. Seul un curetage complet de la maison Dionne pourra donner une réponse à nos questions. Néanmoins, dans l'état actuel de notre recherche la maison Dionne a de bonnes chances d'être bien le dernier état de la boulangerie des Forges du Saint-Maurice.



Fig. 13

172



Fig. 14

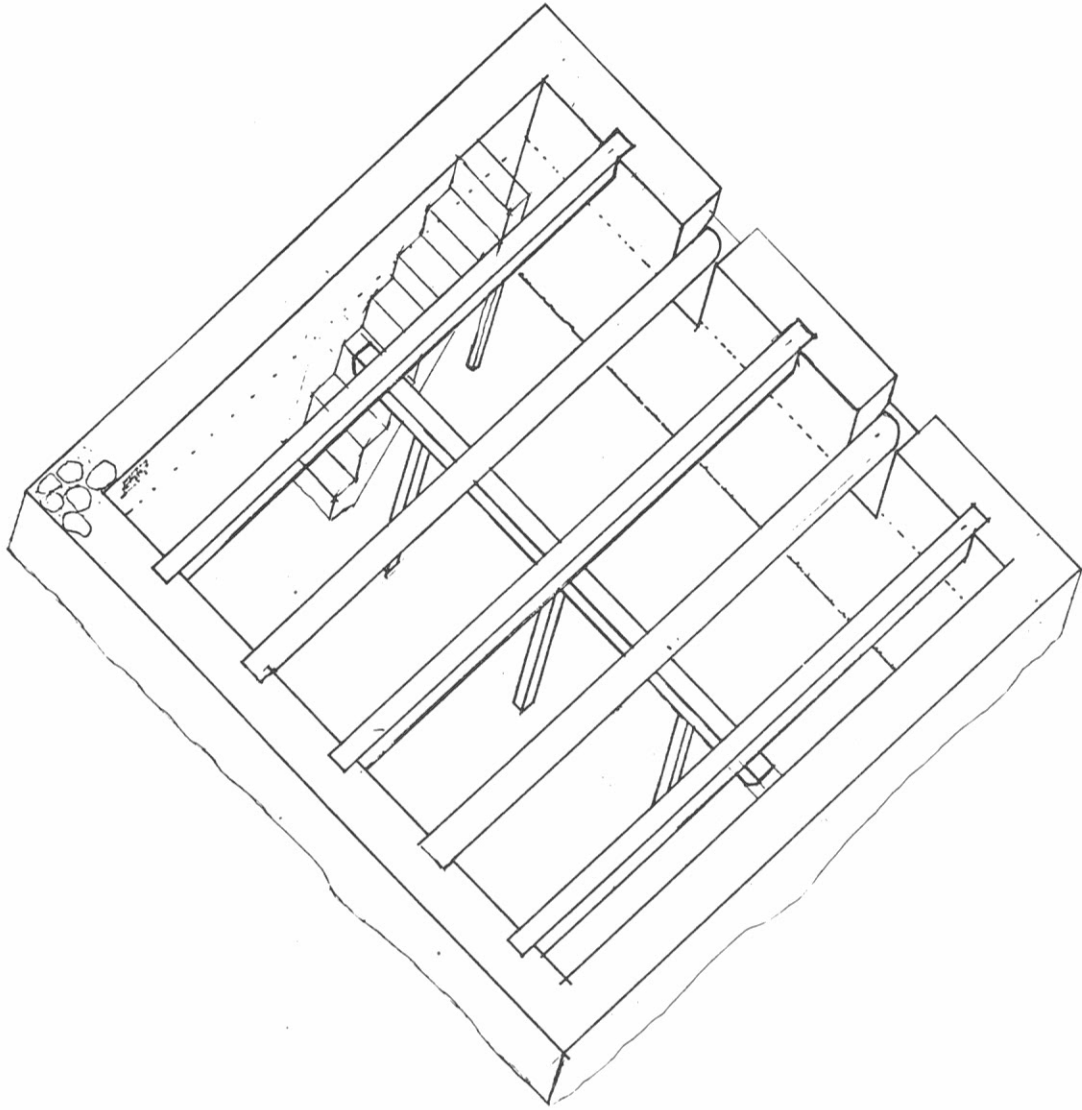


Fig. 15

PH 106

La fondation de pierre  
à l'endroit où passe  
l'égout

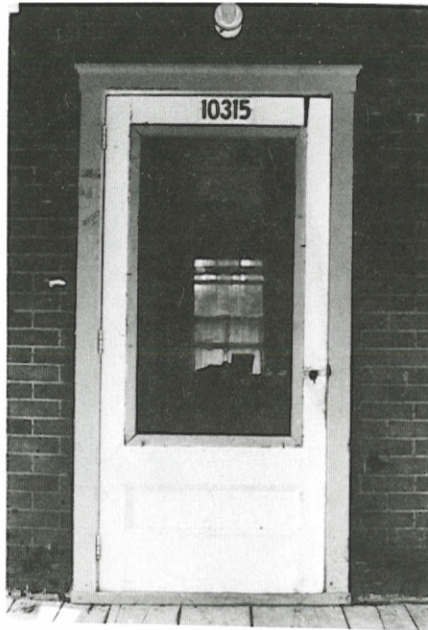


PH 107

Sous le papier brique  
on aperçoit le revê-  
tement de planches  
verticales



PH 108  
Porte principale  
en façade



PH 109  
Fenêtre à guillotine  
Pignon Est



PH 110  
Cheminée de brique  
recouverte de ci-  
ment



PH 111  
Dessous du  
larmier



Annexe I

Les boulangeries aux Forges Saint-Maurice

## BAS DE LA COTE

La première zone d'occupation fut la terrasse de la Forge Basse, c'est là que nous trouvons la première boulangerie du site. Celle-ci fut construite en 1730 par le Sieur de Francheville. Elle disparaît de notre documentation après que l'inventaire d'Estèbe de 1741 eût été dressé. Ce bâtiment n'a pas pu être localisé par les fouilles archéologiques.

16 juillet 1736

Il y a une maison de quarente pieds de long sur vingt quatre de large de pieu sur pieu Couverte de planche cheminée en canard (sic). Un moulin à forge de soixante et Dix pieds de long, une boutique à forge de douze pieds en carre De pieux en terre couverte de planche. Un four, un écurie de quarante pieds de long vingt pieds de large sur sol. Couverte de planche le tout batie par François Poulin de Francheville en 1730.<sup>92</sup>

6 avril 1737

Que la maison, le moulin à forge, la Boutique, le four et l'écurie batis par le Sr Francheville comme l'on en convient dans ce contract font une partie considérable de la vente.<sup>93</sup>

9 novembre 1741

Aux deux pignons de la ditte maison sont deux petits appanty couverts de planches, et sur le devant une Barraque de pieux debout, de 13 pieds en quarre couverte de planches, qui servoit cy devant de boulangerie.<sup>94</sup>

## PLATEAU

Avec la mort de Francheville, nombre de choses change. Le centre de l'industrie se déplace de la "terrasse de la Forge Basse" au "plateau de la Grande Maison". Si l'on excepte les deux fours particuliers décrits par Estèbe; le premier en relation avec la maison du charpentier Belisle "Un four de terre couvert de planche"<sup>95</sup>, le second avec la maison de Marineau, taillandier "Un four de terre couvert de 7 madriers"<sup>96</sup>, toute l'activité boulangère est centrée sur la boulangerie près de la Grande Maison.

Lorsque de Vézin présente son projet de dépenses pour les Forges en 1735, il y prévoit un montant pour un four, "un four, 100 l."<sup>97</sup>. Cent livres sans être une somme astronomique, reste néanmoins une somme respectable pour la construction d'une petite boulangerie. A Québec, presque la même époque soit en 1738, un four à pain et sa cheminée sont estimés à 76 livres<sup>98</sup>. Nous croyons nous trouver devant le projet de la boulangerie connu actuellement comme structure 38. En 1741, la boulangerie est décrite avec force détails par Guillaume Estèbe:

9 novembre 1741

A côté de la maison principale est un Bâtiment servant de boulangerie de 15 pieds en quarré, entouré de pieux de travers latté dehors et dedans, & crépy en mortier. Le planché de haut en madriers envouvetés, couvert de planches chevauchées

Une cheminé de pierre de 4 pieds 10 pouces Sur la face des platebandes, et 3 pieds 4 pouces Sur l'autre, de 17 pieds de haut, 5 pieds  $\frac{1}{2}$  de fondation Sur une face, 4 sur l'autre sur 3 pieds de bas dans lequel bâtiment sest trouvé

un pétrain avec son couvert, de 7 pieds  $\frac{1}{2}$  de long sur 2 $\frac{1}{2}$  de large

un idem de 4 pieds  $\frac{1}{2}$  de long, sur 21 pouce de large

une table de bois de pin, de 9 pieds de long.

Un petit flan de fer avec ses platteaux de bois  
un four de brique de 6 minots, entouré de maçonnerie,  
de 10 pieds de long 7 de large et 5 de haut.<sup>99</sup>

La structure ici décrite, est beaucoup plus petite que celle que nous avons sur le site. Elle correspond selon toute vraisemblance au premier état de la boulangerie. On notera l'absence de bluteau, celui-ci se trouve à cette époque dans la Grande Maison<sup>100</sup>. Ceci peut s'expliquer par la présence d'un four de 2 minots dans la cuisine de ladite maison.

Un four de brique de 2 minots sur un solage  
de maçonnerie de 8 pieds de long sur 4 de large  
& 8 pieds de haut.<sup>101</sup>

La boulangerie est évaluée en 1746 et 1748 à 552 livres 8 sols<sup>102</sup>.  
En 1760, lorsqu'on nous décrit la boulangerie on semble faire référence à un second état:

Une boulangerie avec son four  
ustensiles de la boulangerie  
un pétrin  
une porte de four de fer battu  
un fleaux avec ces platteaux  
un rouable de fer  
trois pelles de four de bois  
une hâche  
une crémailler  
un bluteaux de 20 pieds de long.<sup>103</sup>

C'est la présence du bluteau de 20 pieds de long qui nous amène à penser à un second état de la boulangerie. En effet sa longueur 20 pieds ne lui permet pas d'entrer dans l'édifice décrit par Estèbe en 1741. De plus le bluteau que nous trouvions auparavant dans la Grande Maison en 1741, 46 et 48 a disparu. Il semble que l'activité "boulangère" se concentre maintenant dans un seul édifice que l'on a amélioré à cet effet. La boulangerie de 1760, devient donc l'état numéro 2. En 1785, cette

boulangerie no 2 semble être dans une piteuse condition. On alloue même une somme de 45 livres anglaises pour la réparer<sup>104</sup>. L'année suivante, l'inventaire de feu Conrad Gugy décrit la boulangerie comme suit:

Dans la Boulangerie Deux vieilles poches et deux  
vieilles nappes à couper le pain  
Un pétrin et un coupe-pâte  
Un petit fleau de Balance et les Bantias (sic) de  
cuivre et six livres et demi de poind de fer  
une pelle de fer et un tisonnier  
un grand chaudron et le trépied  
deux vieilles haches  
trois couvertes  
un poël de fer et six feuilles  
une pelle à four et un rouable de fer  
un tas de fil de laiton<sup>105</sup>.

Il ne semble pas y avoir eu d'interventions et l'on comprend pourquoi en 1787. Au lieu de réparer, on semble avoir décidé de construire une nouvelle structure. Le 10 mars 1787, on mentionne du "Wood for a new Bakehouse"<sup>106</sup> dans un inventaire d'articles qui n'appartiennent pas au roi. La construction de cette nouvelle boulangerie nous est confirmée par l'inventaire de 1807:

27<sup>e</sup> Une Boulangerie de trente pieds Sur vingt  
Batie par Messr. Davidson & Lees, en besoin  
de réparation immédiate.<sup>107</sup>

Cette troisième boulangerie doit donc avoir été construite entre 1787 et 1793, période pendant laquelle Davidson et Lee s'occupent des Forges. Les dimensions de cette boulangerie correspondent en gros à la longueur actuelle de la structure 38. Sa largeur 20 pieds correspond aux fondations que nous trouvons immédiatement adossées aux fondations extérieures de 38. La boulangerie prend à cette époque l'allure (grosso-modo) que nous lui connaissons aujourd'hui. Cependant, déjà elle montre des

signes de décrépitude. Nous ne pouvons préciser si Mathew Bell y fera des réparations. Comme les fondations actuelles extérieures de la structure 38 donnent une largeur de 23' 9", nous pensons que Bell a dû toucher à la boulangerie, dans quelle mesure point d'interrogation. Par la suite, notre documentation se réduit au plan de Bureau<sup>108</sup> qui indique l'emplacement de la boulangerie, et à l'iconographie classique des Forges, soit le Chaplin, le Piggott, l'anonyme de 44 et la photo Mc Dougall<sup>109</sup>. Toutes ces illustrations présentent le même bâtiment avec une cheminée au nord, deux fenêtres à l'est et au moins une à l'ouest. Ce dernier bâtiment semble être celui que nous avons découvert sur le boulevard Saint-Jean, la maison Dionne.

Annexe II  
Engagements de boulanger

Deux engagements de boulanger pour les Forges du Saint-Maurice, donnent plusieurs aspects complètement inconnus du travail de boulanger tel que pratiqué aux Forges. Le boulanger apparaît comme l'homme à tout faire des métiers de l'alimentation.

Engagement de La Lancette à M. Gegy, du 18 mars 1785. Par devant le notaire public en la province de québec Résidant aux Trois-Rivières soussignée et témoins cy après nommés, fut présent Charles La Commande dit La Lancette, garçon majeur, demeurant en cette ville. Lequel s'est par ces présentes Volontairement engagé et s'engage pour l'espace d'une année à compter du premier jour de may prochain en qualité de Boulanger pour les forges St-Maurice à l'honorable Conrad Guky Ecuyer, Directeur actuel des dites forges, à ce présent et acceptant pendant Lequel tems d'une année le dit engagé promet de servir honnêtement et fidèlement Mondit Sieur Guky, ou autres le représentant aux dites forges même faire tout ce qui sera nécessaire en da ditte qualité de Boulanger pour le dit Poste et faire la Boucherie pour l'endroit, et d'aider à distribution; faire la cuisine ou aider quand il en sera requis; enfin de rendre tous les services qui seront en son pouvoir et capacité sans pouvoir abandonner le service de Mondit sieur Guky tout pendant le tems de la ditte année sous peine de perdre ses gages. Le présent marché pour et moyennant la somme de cinq cent livres de vingt sols pour la ditte année; d'être nourrie dans la maison et six paires de souliers de boeufs qui lui seront fournis. Car ainsi a été accordé, fait et passés aux trois Rivières

Maison de Monsieur Louis Joseph Leproust. capitaine de milice, avant midi, le dix huit mars. l'an mil sept cent quatre vingt cinq, présence de Mondit Sieur Leproust et Monsieur François Bellefeuille témoins qui ont signés avec Mondit Sieur Gugy et nous Notaire. Le dit engagé ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis et Lecture faite.

L.J. Leproust

marque

de Charles X La Commande

c. Gugy

Badeaux

Not.

110

Engagement de Joseph Pieteron à M.M.Munro et Bell,  
19 mars 1812

Par devant le notaire public pour la Province du  
Bas Canada résidant aux Trois-Rivières soussigné  
et témoins ci après nommés.

Fut présent Joseph Pieteron maître Boulanger demeurant au Poste des Forges St-Maurice Lequel s'est volontairement engagé et s'engage par ces présentes à David Munro et Matthew Bell, Ecuier, négociants demeurants en la ville de Québec Zacharie McAulay, Ecuier leur agent demeurant aux Forges St-Maurice étant à ce présent et acceptant le dit Joseph Pieteron en qualité susdite pour une année finie et accomplie qui commencera la premier avril prochain pendant lequel tems le dit Engagé s'oblige de Boulanger suivant les directions et de la manière qui lui seront indiqués, faire tous autres travaux darrenger débiter et

saler du lard, faire les distributions de provisions et autres ouvrages semblables tel qu'il a été d'usage pour les précédants Boudanger, obéir ponctuellement et exactement au dit Sieur McAulay ou a autres personnes par lui préposées, en tout tems faire le profit de ses bourgeois, éviter leur dommage les en avertir ou le dit Sieur McAulay, s'il vient à sa connaissance qu'il leur en soit fait et généralement faire tout ce qu'un bon boulanger doit faire pour bien remplir son devoir suivant l'usage du poste aux règles duquel il se conformera.

Cet engagement fait moyennant la somme de quatre livres par mois que le dit Sr. Macauley pour les dits Sr Bourgeois promet de payer au dit Joseph Pieteron a la fin de chaque mois, en outre de logé pendant la dite année.<sup>111</sup>

PH 112

La croix sur la  
boulangerie c 1930





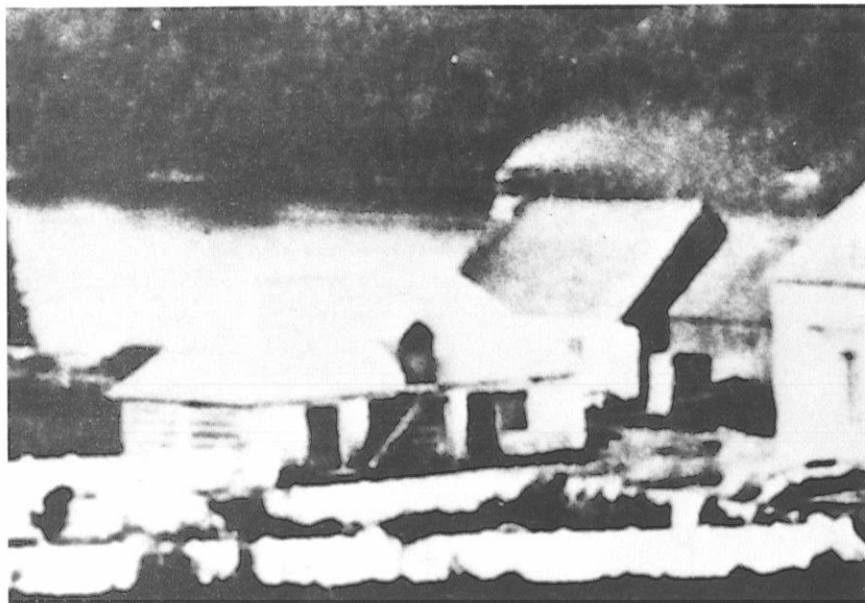
PH 113



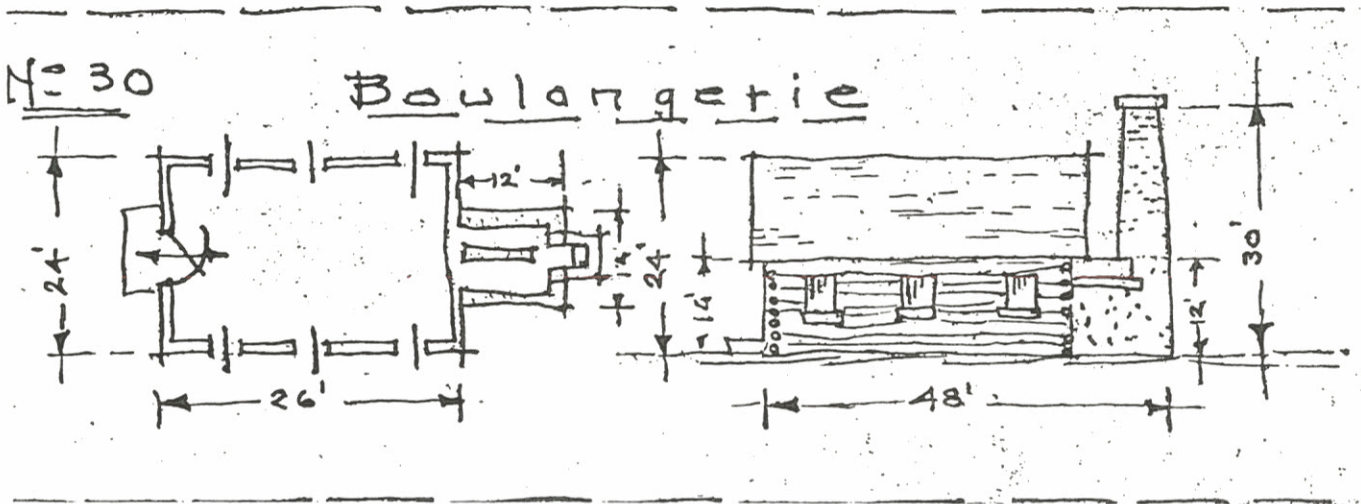
PH 114



PH 115



PH 116



Plan Dubé

PH 117

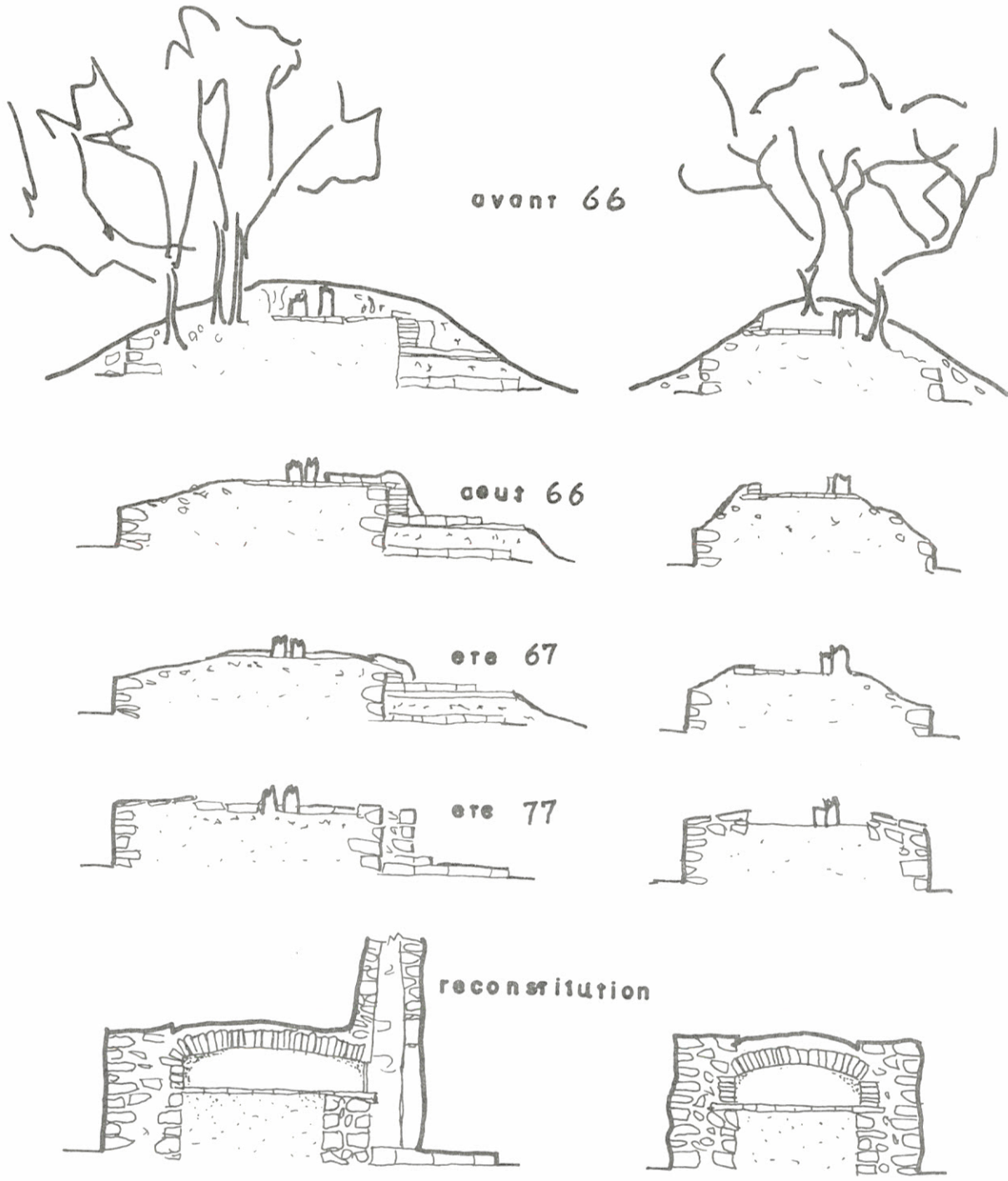


fig 16 le four de la boulangerie  
etats successifs

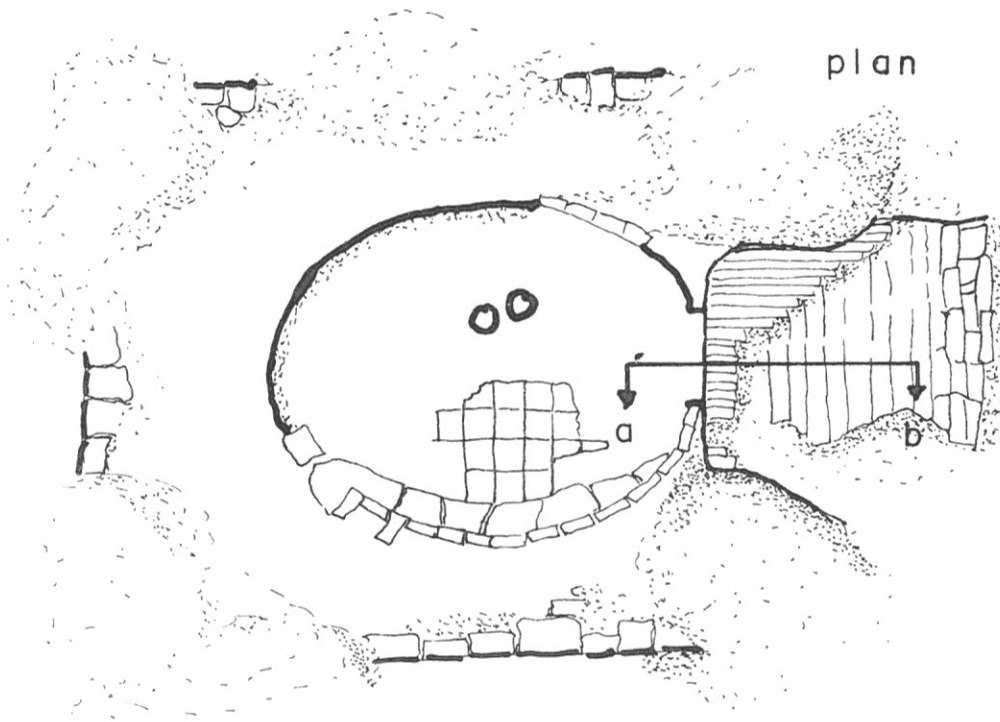
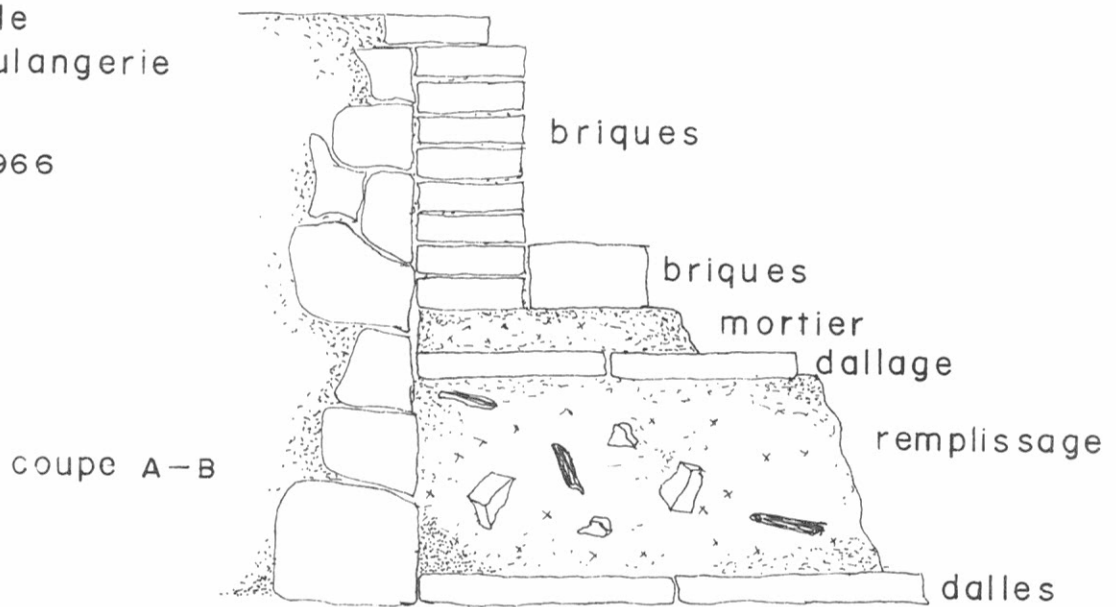


fig 18

four de  
la boulangerie

ete 1966



## Conclusion

Comme le présent rapport le laisse clairement entrevoir l'étude du phénomène "déplacement de maison" aux Forges du Saint-Maurice, présente de nombreuses lacunes. La plus importante actuellement est sans contredit l'impossibilité de trancher de façon absolue. Aucune des maisons étudiées ne peut être de façon certaine, admise comme provenant du site. Nous sommes continuellement dans l'hypothèse. Toutefois dans certains cas l'hypothèse frôle la réalité de très près. Rien n'est donc définitif. Par contre un principe est définitivement acquis. Ce principe c'est l'étude de la région de Trois-Rivières sur le plan architectural. Dans l'esprit de l'historien de l'architecture le site ce n'est plus la zone contrôlée par le parc historique, mais la région au complet où l'on retrouve des vestiges des Forges du Saint-Maurice. Pour en arriver à comprendre les Forges du Saint-Maurice, il nous faudra étendre nos recherches à l'ensemble de la région de Trois-Rivières.

## Sources des figures

- 1 Vis sous la sole, dessin de l'auteur Mai 1977
- 2 Disposition des cages, dessin de l'auteur Mai 1977
- 3 Disposition des "run", dessin de l'auteur Mai 1977
- 4 Roulement simple, dessin de l'auteur Mai 1977
- 5 Roulement sous un patin, dessin de l'auteur Mai 1977
- 6 "The Drug", dessin de l'auteur d'après Henry C. Mercer  
Ancient Carpenters'tools, Horizon press,  
The bucks county historical society, 1975, p 54.
- 7 Le cabestan, dessin de l'auteur Mai 1977
- 8 L'ancrage du cabestan, dessin de l'auteur Mai 1977
- 9 Crochet d'amaraage en place, dessin de l'auteur Mai 1977
- 10 Vue générale d'un déplacement, dessin de l'auteur Mai 1977
- 11 A) 1<sup>ère</sup> charpente, dessin de l'auteur Mai 1977
- 11 B) 2<sup>ème</sup> charpente, dessin de l'auteur Mai 1977
- 12 A) Aménagement intérieur - rez-de-chaussée, dessin de l'auteur Mai 1977
- 12 B) Aménagement intérieur - étage, dessin de l'auteur Mai 1977
- 13 A) Pignon est, dessin Johanne Paradis Sept. 1976
- 13 B) Pignon ouest, dessin Johanne Paradis Sept. 1976
- 14 A) Arrière, dessin Johanne Paradis Sept. 1976
- 14 B) Façade, dessin Johanne Paradis Sept. 1976
- 15 Isométrique de la cave, dessin Johanne Paradis Sept. 1976
- 16 Le four de la boulangerie, dessin de l'auteur Mars 1977
- 17 Le four à partir des données du MACQ, dessin de l'auteur  
Mai 1977

## Sources des illustrations

1	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-7
2	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-5
3	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-6
4	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-8
5	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-9
6	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-10
7	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-12
8	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-13
9	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-11
10	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-14
11	Photo de l'auteur	mars 77	FSM-77-9-15
12	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-5
13	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-7
14	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-6
15	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-8
16	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-16
17	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-11
18	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-2
19	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-10
20	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-17
21	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-9-19
22	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-9-21
23	Photo coll Raymond Leclerc		FSM-77-10-14
24	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-12-4
25	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-12-5
26	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-12-6
27	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-12-7

28	Photo	Michel Bédard	7 novembre	77	77-12-15#4-3
29	Photo	Michel Bédard	7 novembre	77	77-12-15#4-1
30	Photo	Michel Bédard	7 novembre	77	77-12-15#4-2
31	Photo	Michel Bédard	7 novembre	77	77-12-15#4-6
32	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-12
33	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-13
34	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-14
35	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-15
36	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-20
37	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-21
38	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-22
39	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-23
40	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-16
41	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-17
42	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-18
43	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-19
44	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-24
45	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-25
46	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-27
47	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-28
48	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-29
49	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-30
50	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-31
51	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-33
52	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-34
53	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-35
54	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-36
55	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-12-37
56	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-3
57	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-4
58	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-5
59	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-6
60	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-14
61	Photo	Johanne Paradis	août	76	FSM-76-13-15

62	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-16
63	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-17
64	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-18
65	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-19
66	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-20
67	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-21
68	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-22
69	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-23
70	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-24
71	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-28
72	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-29
73	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-30
74	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-31
75	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-36
76	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-37
77	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-8A
78	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-9A
79	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-10A
80	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-3A
81	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-5A
82	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-7A
83	Photo de l'auteur	décembre 76	FSM-76-21-1A
84	Photo "Le Nouvelliste"	31 août 1962	FSM-77-1-23A
85	Photo "Le Nouvelliste"	31 août 1962	FSM-77-1-29A
86	Photo "Le Nouvelliste"	31 août 1962	FSM-77-1-14A
87	Photo détail de	FSM-77-1-14A	
88	Photo détail de	FSM-77-1-29A	
89	Photo détail de	FSM-77-1-14A	
90	Photo détail de	FSM-77-1-29A	
91	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-32
92	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-33
93	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-34
94	Photo Johanne Paradis	août 76	FSM-76-13-35
95	Photo Johanne Paradis	sept. 76	FSM-76-17-6A

- 96 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-17-8A  
97 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-17-1A  
98 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-17-3A  
99 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-3-31  
100 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-3-28  
101 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-3-25  
102 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-3-13  
103 Photo Johanne Paradis août 76 FSM-76-13-25  
104 Photo Johanne Paradis août 76 FSM-76-13-26  
105 Photo Johanne Paradis août 76 FSM-76-13-27  
106 Photo Johanne Paradis août 76 FSM-76-16-13A  
107 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-16-35A  
108 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-16-31A  
109 Photo Johanne Paradis sept. 76 FSM-76-16-25A  
110 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-4-36  
111 Photo de l'auteur sept. 76 FSM-77-4-17  
112 ASTR-fonds Dubé C1930 FSM-E-050  
113 APC, Section des gravures, Chaplin M.M., 1842 77-11-30-15-5A  
114 APC, Section des gravures, Anonyme 19 sept. 1844, 77-11-30 #15-6A  
115 ASTR, Capitaine Pigott, 1845, 77-11-30#5-11A  
116 Coll Eric Sprenger, Photo McDougall, C1880, 77-11-30#15-14A  
117 AST, N3 P58, Papiers Dollard Dubé, page 5

## Bibliographie

## Sources manuscrites

Angleterre British Museum, Londres,  
Papiers Haldimand

Canada. Archives publiques

Section des manuscrits

MG1, C"A, vol. 110,111 et 112, Correspondance générale Forges  
du Saint-Maurice.

MG11, C.O.5, vol. 67, Correspondance générale.

MG12, B, War Office 44, vol. 613, Baddeley.

MG21, B 21-2 (21681), Bobine A 615, Projet de dépenses 1763.

MG23, G 14, vol. 1, Projet de dépenses 1763.

RG4, B 15, vol, 18, Etienne Parent.

RG8, A6, vol. 14, Correspondance générale.

## Section des cartes et plans

P/300-1760-61-62, Cartes de Murray.

PH/340 - Trois-Rivières - 1735, Carte de de Léry.

## Section des gravures

C 820, Chaplin 1842

C 4356, Anonyme 1844

France Archives Nationales, Paris,  
Colonies C"A

Montréal, Archives Nationales du Québec,  
Grefte Joseph Papineau  
Grefte Joseph Doucet

Montréal, Musée McCord.  
M 737, Grande-Maison, Bunnet 1887.  
M 739, Haut-Fourneau, Bunnet 1886.  
M. 1172, Forge Basse, Bunnet 1887.

Montréal, Bibliothèque Nationale du Québec  
Fonds Massicotte, passim.

Montréal, Fonds privés  
Coll. Allan Mc Dougall.  
Coll. David Mc Dougall.  
Coll. Lawrence Mc Dougall.  
Coll. Ruth Mc Dougall.  
Coll. Eric Sprenger.

Québec, Archives Nationales du Québec  
Grefte François Rageot  
Grefte Jacques Pinguet  
Grefte Romain Becquet  
Grefte Claude Barolet  
Ordonnances des intendants.

Québec, Ministère des Affaires Culturelles.  
Carnet de fouilles Gaumont, 1966-1969.

Rastoul, Pierre et Thivierge, Jean,  
Le Chaume au Québec, non publié 1976.

Québec. Ministère des Terres et Forêts.  
Carton S 36 B, 1845, J.P. Bureau.

Québec, Parcs et Lieux historiques nationaux  
(Parcs Canada), région Québec

Transcription Pierre Bellemare 75-12-3-A

Transcription Raoul Ratier 75-15-4-A

Transcription Floribert Marchand 75-4-3

Transcription Donat Blanchet 75-3-1

Toronto. Royal Ontario Museum.

Canadiana department, no. 942, 48,35 Cochburn, 1829, 30.

Trois-Rivières. Archives Nationales du Québec

Grefte Joseph Badeaux.

Grefte Petrus Hubert.

Trois-Rivières. Archives Séminaire de Trois-Rivières.

Papiers Dollard Dubé, série N 3M.

Illustration Pigott, 1845.

#### Sources imprimées

Anonyme

Trois-Rivières, Album illustré, Histoire Démographie Industrie,  
s. éd. Trois-Rivières, 1903.

Barrière, Albert

Dictionary of English and French Military Terms,  
Hachette, London, 1915.

Burton, Anthony

Remains of a Revolution, Cardinal, London, 1975.

Caron, abbé Napoléon

Deux voyages sur le Saint-Maurice.

Ayotte, Trois-Rivières, vers 1889.

Collaboration

Vocabulaire de l'Architecture, Inventaire Général des Monuments et Richesses artistiques de la France, ministère des Affaires Culturelles, Imprimerie Nationale.

Paris, 1972.

Cosson, Neil

The BP Book of Industrial Archeology,

David & Charles, London, 1975.

Doyon, Georges et Hubiecht, Robert

L'architecture rurale & bourgeoise en France,

Fréal, Paris, 1969.

Franquet, Louis

Voyages et mémoires sur le Canada en 1752-1753,

Canadiana House, Toronto, 1968.

Grant, George

Picturesque Canada; the Country as it was and is,

Belden Brothers, Toronto, 1882.

Laframboise, Yves

L'architecture traditionnelle au Québec. La maison aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, Les Editions de l'homme, Montréal, 1975.

Landry, Armour

Brides d'histoire, Pages trifluviennes, série A,  
Edition du Bien public, Trois-Rivières, 1932.

Leroi - Gourhan, André

L'homme et la matière,  
Albin Michel, Paris, 1971.

Mercer, Henry C.

Ancient Carpenters' tool,  
Horizon Press, Bucks County Historical Society, 1975.

Moussette, Marcel

Le chauffage domestique dans le Haut et le Bas-Canada  
(1759-1867), Parcs Canada, MRS 124, Ottawa, mai 1973.

Niellon, Françoise

La maison du contremaître aux Forges du Saint-Maurice (25G 20),  
éléments d'architecture; synthèse préliminaire, rapport pré-  
liminaire sur la fouille de 1974, Parcs Canada, MRS 152,  
Ottawa, Juin 1975.

Nish, Cameron

François-Etienne Cugnet. Entrepreneur et entreprises en  
Nouvelle-France, Fides, Montréal 1975.

Rempel, John I.

Building with Wood and Other Aspects of Nineteenth Century  
Building in Ontario,  
University of Toronto Press, Toronto, 1967.

Robert, Paul

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française,  
Société du Nouveau Littré, Paris, 1973.

Sulte, Benjamin

Les Forges du Saint-Maurice, in Mélanges Historiques, vol. VI,  
Ducharme, Montréal 1920.

Tessier, Mgr. Albert

Les Forges du Saint-Maurice 1729-1883,  
Edition du Bien public, Trois-Rivières, 1952.

Wurtele, F.C.

Historical Record of the St-Maurice Forges, the Oldest Active  
Blast-Furnace on the Continent of America, in "Proceedings and  
Transactions of the Royal Society of Canada for the Year 1886".  
Dawson Brothers, Montréal, 1887.

## Notes

- 1 Parcs et lieux historiques nationaux, région Québec (dorénavant PLHN) Transcription Pierre BELLEMARE  
75-12-3-A p. 10
- 2 PLHN Transcription Raoul Ratier 75-15-4-A p. 21
- 3 Ce phénomène a été observé sur la terre ancestrale des Bélisle à Sainte-Julienne, comté Le Montcalm
- 4 Archives Nationales du Québec à Québec (dorénavant ANQQ)  
gr. Romain BECQUET, 24 février 1679, marché entre Jean Le Mire et Jean Le Rouge
- 5 ANQQ, gr. François RAGEOT, 18 février 1723. Accord entre Jacques Dubeau et Louis Renauld pour Jeanne Thérèse Déry veuve Pierre Renauld
- 6 ANQQ, gr. Jacques PINGUET, 17 mai 1732. Convention entre Pierre et Jean Brousseau et Louis Bourbeau dit Carignan
- 7 Communication orale avec des gens de la région trifluvienne
- 8 PLHN Transcription Raoul Ratier 75-15-4-A p. 21-22
- 9 PLHN Transcription Floribert Marchand 75-4-3 p. 222-223
- 10 PLHN Transcription Pierre Bellemare 75-12-3-A p. 10-11

- 11 PLHN Transcription Floribert Marchand 75-4-3 p. 155-156
- 12 PLHN Transcription Floribert Marchand 75-4-3 p. 156-157
- 13 PLHN Transcription Donat Blanchet 75-3-1 p. 40-41
- 14 PLHN Transcription Donat Blanchet 75-3-1 p. 31
- 15 PLHN Transcription Donat Blanchet 75-3-1 p. 30
- 16 PLHN Transcription Donat Blanchet 75-3-1 p. 31
- 17 PLHN Transcription Donat Blanchet 75-3-1 p. 31
- 18 Une première enquête a été menée par Jean Lavoie au cours de l'été 1975. Celle de Parcs Canada a été menée par Serge Saint-Pierre et l'auteur au mois de mars 77
- 19 Paul, Robert Dictionnaire alphabétique & analogie de la langue française, Société du nouveau Littré, paris, 1973 p. 1909
- 20 Par méthode moderne nous entendons la technique qui utilise le camion comme moyen de transport. Cette technique est toujours utilisée.
- 21 Henry C. Mercer, Ancient carpenters' tools, Horizon Press, The Bucks County Historical Society, 1975 p. 52-53-54
- 22 BUREAU D'ENREGISTREMENT DES TROIS-RIVIERES (dorénavant BETR), vol 21, p. 28, enregistrement 28319, 6 mai 1882, vente Cloutier à Beauvilliers, notaire Flavien Lotanville.

- 23 La date n'a pu être précisée. Cette information a été donnée par Jules Bergeron, l'actuel propriétaire, à Johanne Paradis de Parcs Canada en août 76.
- 24 BETR, vol 147, p. 554, enregistrement 128130, 15 mai 1939, vente Dufresne à Pickup, notaire Paul Boucher
- 25 Archives de l'Evêché de Trois-Rivières, Extrait du registre de délibérations à la Fabrique de la paroisse St-Michel Des Vieilles Forges, comté St-Maurice, pour l'année mil neuf cent cinquante-trois; les 17 et 29 mai 1953
- 26 BETR, vol 29, p. 12, enregistrement 26622, 13 dec. 1879, vente Marcotte à Milot, notaire Adolphe Camirand
- 27 BETR, vol 51, p. 989, enregistrement 52186, 1<sup>er</sup> oct. 1907, donation Milot à Milot, notaire Adélarđ Lemire
- 28 BETR, vol 29, p. 12, enregistrement 26622, 13 déc. 1879, vente Marcotte à Milot, notaire Adolphe Camirand
- 29 BETR, vol 31, p. 581, enregistrement 28900, 20 avril 1883, vente Martin à Gélinas, notaire Adolphe Camirand
- 30 BETR, vol 1, p. 278, enregistrement 412, 19 août 1880, hypothèque Martin à Rocheleau
- 31 ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES (dorénavant ANQTR), gr. BADEAUX, Jos, 1<sup>er</sup> avril 1807, inventaire de poste des Forges de Saint-Maurice, p. 5

- 32 BETR, vol 34, p. 715, enregistrement 32049, 16 janvier 1888, vente Milot à Côté, notaire Flavien Lottinville
- 33 BETR, vol 55, p. 259, enregistrement 56562, 2 mai 1910, vente Côté à Côté, notaire Jos Adélarde Lemire
- 34 Propos recueillis par Nicole Cloutier, historien d'architecture à Parcs Canada, en juin 1975.
- 35 BETR, vol 43, p. 361, enregistrement 46456, 2 juillet 1895, vente Bouvillier à Côté, notaire Pierre Désilets.
- 36 BETR, vol 48, p. 629, enregistrement 10586, 3 oct. 1904, hypothèque Côté à Gélinas, notaire Pierre Octave Guillet
- 37 BETR, vol 42, p. 791, enregistrement 40913, 6 nov. 1899, vente Perreault à Côté, notaire Pierre Octave Guillet
- 38 Cet acte de donation est mentionné dans un testament daté de 1926, BETR, vol 106, p. 61, enregistrement 94284, 9 juin 1926, testament Côté à Côté, notaire Jos Adélarde Lemire
- 39 BETR, vol 30, p. 914, enregistrement 28276, 14 avril 1882, donation Précourt à Fortin, notaire Louis Adosphe Camirand
- 40 BETR, vol 41, p. 602, enregistrement 46364, 19 oct. 1903, vente Chamberland à Dubé, notaire Pierre Désilets.
- 41 BETR, vol 99, p. 141, enregistrement 89877, 1<sup>er</sup> août 1924, testament Ricard à Ricard, notaire Joseph Arthur Trudel
- 42 BETR, vol 1, p. 411, enregistrement 644, 25 août 1880, hypothèque Bastarache à Bastarache, notaire M. Brunelle.

- 43 BETR, vol 58, p. 861, enregistrement 60464, 19 août 1912, vente Paillé à Bastarache, notaire Philippe Mercier
- 44 BETR, vol 37, p. 811, enregistrement 35558, 9 nov. 1892, vente Saint-Pierre à Marchand, notaire Uldéric Brunelle
- 45 BETR, vol 36, p. 133, enregistrement 33475, 14 avril 1883, vente Rivard à Saint-Pierre, notaire Uldéric Brunelle
- 46 Anonyme, "Pour la deuxième fois en 265 ans ...Maison démolie pièce par pièce", Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 31 août 1962, p.
- 47 BETR, vol 244, p. , enregistrement 176574, 20 janv. 1953, vente Roy et Depagre à Blanchette, notaire
- 48 BETR, vol 146, p. 221, enregistrement 122616, 1<sup>er</sup> oct. 1938, vente Bourassa à Roy et Depagre, notaire
- 49 BETR, vol 57, p. 919, enregistrement 59188, 23 avril 1878, donation bourassa à Bourassa, notaire Pierre Léger Hubert
- 50 BETR, vol 36, p. 287, enregistrement 33698, 3 août 1884, vente Héroux à Bourassa, notaire François Xavier Bellemare
- 51 Cette fondation est visible sur la photographie de la maison publiée dans l'édition du vendredi 31 août 1962, du quotidien trifluvien "Le Nouvelliste".
- 52 Sur la photo du "Nouvelliste", les marques laissées par le coffrage sur la fondation sont clairement visibles et identifiables.

- 53 Anonyme, "Pour la deuxième fois en 265 ans ... Maison démolie pièce par pièce", Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 31 août 1962, p.
- 54 Anonyme, Op. Cit.
- 55 Anonyme, Op. Cit.
- 56 BRITISH MUSEUM (dorénavant BM), MSS 21681, B 21(2), p. 143  
PAPIERS HALDIMAND 24 sept. 1764, et APC MG21, Microfilm M-A 615
- 57 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1 p. 36
- 58 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1 p. 32
- 59 Anonyme, "Pour la deuxième fois en 265 ans ... Maison démolie pièce par pièce", Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 31 août 1962
- 60 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 27
- 61 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 28
- 62 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 28
- 63 Paul Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Société du Nouveau Littré, 1973, p. 363.
- 64 Ces affirmations proviennent de l'examen très minutieux des deux photographies publiées dans "Le Nouvelliste" du 31 août 1962.

- 65 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 36
- 66 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 36-37
- 67 L'arrière-grand-père de madame Protte, un monsieur Bourassa, est celui qui a déménagé la maison  
PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 26
- 68 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 41
- 69 Communication orale de Pierre Rastoul, hiver 77.
- 70 Ce site sidérurgique belge a été visité par André Bérubé, historien de la technologie de Parcs Canada, en octobre 1975.
- 71 Visible sur la photographie publiée le 31 août 1962, dans "Le Nouvelliste".
- 72 Visible sur la photographie publiée le 31 août 1962, dans "Le Nouvelliste".
- 73 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 37
- 74 La seule photo montrant l'arrière, est la photographie où Donat Blanchet montre l'ouvrage. C'est une vue très fragmentaire de l'arrière. Cette photo a été publiée dans "Le Nouvelliste" du 31 août 1962.
- 75 PLHN, Transcription Donat Blanchet 75-3-1, p. 39
- 76 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 36
- 77 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 38

- 78 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 40
- 79 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 34-35
- 80 PLHN, Transcription Raoul Rathier, 75-15-4A, p. 21
- 81 BETR, vol 1, p. 498, enregistrement 814, 10 juillet 1885, hypothèque Ricard et Bellerive, notaire D.G. La Barre
- 82 BETR, vol 38, p. 479, enregistrement 36309, 16 avril 1894, vente Brunelle à Héroux, notaire Uldéric Brunelle  
Uldéric Brunelle a acquis la terre du Shérif du District des Trois-Rivières le 22 mars 1898. Célestin Ricard et Pierre Bellerive n'ont probablement pas pu faire face à leur hypothèque et ont été saisis.
- 83 BETR, vol 149, p. 59, enregistrement 125863, 13 oct. 1939, testament Héroux à Labonté, notaire Henri Cinq-Mars.
- 84 PLHN, Transcription Raoul Rathier, 75-15-4A, p. 12
- 85 PLHN, Transcription Donat Blanchet, 75-3-1, p. 41
- 86 PLHN, Transcription Raoul Rathier, 75-15-4A, p. 19
- 87 PLHN, Transcription Raoul Rathier, 75-15-4A, p. 19
- 88 BETR, vol 66, p. 410, enregistrement 67242, 15 nov. 1915, vente Bellerive à Duberger, notaire L. Philippe Mercier
- 89 PLHN, Transcription Raoul Rathier, 75-15-4A, p. 22
- 90 APC, Section des gravures, C 1241, sepia anonyme, date 19 sept. 1844, FSM-C-008

- 91 Coll. Eric Sprenger, Photographie des Forges vues du haut de la côte, prise par George McDougall vers 1880, FSM-M-003.
- 92 ANQTR, gr. POLLET, 16 juillet 1736
- 93 ANQQ, Ordonnances des Intendants, cahier 25, 6 avril 1737
- 94 ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE, Paris (dorénavant AN)  
colonies, C"A, vol 112, fol 55 verso
- 95 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 52 verso
- 96 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 54 verso
- 97 AN, colonies, C"A, vol 110, fol 333 recto
- 98 ANQQ, gr. BAROLET, Claude, 25 avril 1738
- 99 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 51 recto, verso
- 100 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 35
- 101 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 49 recto
- 102 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 265 verso et fol 291 verso
- 103 AN, colonies, C"A, vol 112, fol 340 recto, 342 recto,  
342 verso
- 104 ANQTR, gr. BADEAUX, J.B. 2 juin 1785
- 105 ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC A MONTREAL (dorénavant ANQM),  
gr. PAPINEAU, Jos, 27 mai 1786

- 106 APC, RG4, B17, vol 11 ou APC, MG 11, Q38, p. 125-126
- 107 ANQTR, gr. BADEAUX, Joseph, 1<sup>er</sup> avril 1807, p. 7
- 108 MINISTERE DES TERRES ET FORETS, QUEBEC (dorénavant MTEF)  
carton S 36 B, 1845, J.P. Bureau
- 109 APC, section des gravures, C 820, Chaplin 1842  
APC, section des gravures, C 4356, Anonyme 1844  
ASTR, aquarelle Pigott, 1845  
Coll. Eric Sprenger, photo McDougall c. 1880
- 110 ANQTR, gr. BADEAUX, J.B. 18 mars 1785
- 111 ANQM, gr. DOUCET, N.B. 19 mars 1812, no 3198



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

FO - 147

ex. 1

Le phénomène du transport  
de bâtiments aux Forges -

La maçonnerie d'époque aux  
Trois-Rivières -

par: Jean Bélisle

*EM.D.*

